

L'État se désengage du projet des cycles Mercier

■ Le projet ardennais aux 270 emplois porté par Jean-Marc Seghezzi ne verra probablement pas la ligne d'arrivée. *Page 5*

Voyage sensoriel au cœur du champagne



■ Après 18 mois de travaux, le centre d'interprétation sensorielle des Vins de Champagne Pressoria, a ouvert ses portes à Aÿ, faisant la part belle aux animations ludiques et interactives. *Pages 8 et 9*

La crise sanitaire dope la réalité virtuelle

■ Dans l'Aube, VIP Studio 360 Champagne-Ardenne a triplé son activité en proposant des solutions comme les salons virtuels. *Page 2*

Seconde jeunesse pour la Macérienne avec Face B

■ Cinq semaines d'événements culturels variés sont prévus à Charleville-Mézières pour compenser l'annulation du Cabaret Vert. *Page 5*

Portrait

■ L'Auboise Anne Faucon.

Page 32

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 29

Le mécénat au secours du patrimoine

Les chantiers de rénovation du patrimoine se multiplient dans la ville de Reims. Après la Porte Mars, un des plus emblématiques, où la Ville faisait appel directement aux mécènes sur sa bache de travaux, ce sont aujourd'hui la statue du Maréchal Drouet d'Erlon et les tapisseries de la vie de Saint Remi qui cherchent de généreux donateurs. « Cette restauration intervient dans la rénovation plus globale du square Georges Jantzy et des boulevards à proximité », indique Catherine Coutant, conseillère municipale déléguée au patrimoine. En effet, dans le cadre du projet Reims Nature, la physionomie de la ville évolue. Le patrimoine et son environnement sont réfléchis ensemble et de manière interdépendante. « Le mécénat parle aux Rémois », insiste pour sa part Jean-Marc Roze, adjoint au maire délégué aux Finances, à l'évaluation et à la prospective, rapporteur général du budget. « Aujourd'hui, le mécénat représente 200 entreprises et près de 450 particuliers. » Pour la rénovation du Maréchal Drouet d'Erlon, sur les 120 000 euros de travaux, 52 000 euros ont été portés par le mécénat.

Page 3



Densité des dossiers pour la plénière du Conseil régional

Jean Rottner a rappelé les trois grands axes de la politique régionale, de la mandature achevée à la prospective des sept années à venir: « Offrir à tous un cadre de vie sain et sûr, replacer l'humain au cœur de notre projet de société et redonner toute sa place à la valeur du travail ». Le président du Conseil régional a annoncé deux dossiers qui confortent le premier axe du programme : le soutien aux communes désireuses de s'équiper de caméras de vidéosurveillance (un cadre de vie « sûr » et la convention-cadre Virage dans l'agriculture - un cadre de vie sain). Le Président rappelle ensuite les chantiers en

cours, comme celui du parcours d'acquisition des compétences en entreprises, ou comme ceux concernant le patrimoine, l'économie, ou encore l'aménagement du territoire. En réaction à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques, la Région a mis en place le dispositif Fonds de Résistance, à l'attention des très petites entreprises, des exploitants agricoles et des associations, dispositif sous forme d'avances de trésorerie, cofinancé à parité par la Banque des Territoires, les Départements et les EPCI du Grand Est.

Page 13

SEREGEST
Gestion Immobilière

Gestion locative
d'immobilier
d'entreprise

Bureau
Commerce
Logistique
Industrie

Gestionnaire
Conseil
Partenaire

14 Boulevard Lundy
Reims
03 26 830 800
contact@seregest.fr

L'opinion des artisans sur leur activité



Juillet / avril 2021

↑
EN HAUSSE

Les prix des logements



En juillet 2021

↑
EN HAUSSE

Les demandeurs d'emploi catégorie A



En France au 2e trimestre

↓
-1,4 %

baromètre

Les artisans sont plus positifs qu'en avril 2021 sur leur activité passée

En juillet 2021, l'opinion des artisans du bâtiment sur leur activité au cours des trois derniers mois est bien meilleure qu'en avril : le solde relatif à l'activité passée augmente de nouveau nettement après un creux prononcé en janvier ; il reste donc au-dessus de sa moyenne de longue période. L'opinion des artisans sur leur activité prévue pour les trois prochains mois est inchangée : le solde correspondant est stable, nettement au-dessus de sa moyenne. De même, les artisans du bâtiment restent confiants sur les perspectives générales d'activité du secteur. (INSEE)

Hausse du prix moyen des logements neufs mis en vente

En juillet 2021, bien plus de promoteurs qu'en avril signalent une hausse du prix moyen des logements neufs mis en vente. Le solde correspondant augmente pour le quatrième trimestre consécutif et atteint son niveau le plus élevé depuis avril 2006. En ce qui concerne le financement, les promoteurs sont plus nombreux qu'en avril à juger que l'apport personnel des candidats à l'acquisition d'un logement neuf a augmenté au cours des trois derniers mois. Le solde d'opinion correspondant croît de nouveau et se situe bien au-dessus de sa moyenne. (INSEE)

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 1,4 %

En moyenne au deuxième trimestre 2021, en France métropolitaine, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 688 700. Parmi elles, 3 510 500 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 2 178 200 exercent une activité réduite (catégories B, C). En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 1,4 % (50 100) ce trimestre et de 15,3% sur un an. Le nombre de personnes exerçant une activité réduite courte (catégorie B) augmente de 4,0% par rapport au trimestre précédent et sur la même période. (INSEE)

La crise sanitaire dope la réalité virtuelle

La crise sanitaire a eu pour effet de donner un coup d'accélérateur aux solutions de réalité virtuelle. L'auboise Nadia Prelot, qui a lancé fin 2017 VIP Studio 360 Champagne-Ardenne a pu le constater. « J'ai multiplié mon chiffre d'affaires par trois cette année d'autant plus que nous avons proposé des fonctionnalités nouvelles pour répondre spécifiquement aux contraintes sanitaires », fait-elle remarquer. C'est notamment le cas des salons virtuels personnalisés adaptés au télé-travail. Son entreprise intervient sur la Champagne-Ardenne et s'appuie sur une technologie développée par une start-up de Sophia Antipolis. L'imagerie à 360 degrés permet grâce à internet des visites immersives et très complètes sans se déplacer. Une technologie utilisée à des fins de promotion touristique, mais pas uniquement.

« Dans la région j'ai pu réaliser des solutions de ce type pour les villes de Reims, La Chapelle-Saint-Luc et, plus récemment de Charleville-Mézières », précise-t-elle. D'autres réalisations à vocation touristique vont suivre, comme pour une vélo-voie dans la Marne et un chantier de fouilles archéologiques en Haute-Marne. Nadia Prelot intervient, avec des prestataires locaux, pour les prises de vues et de vidéos sur place. Elle a aussi travaillé sur les sites marnais et aubois de l'URCA, l'université de Champagne-Ardenne. Une présentation des sites et des locaux universitaires devenue indispensable à l'heure où les « portes ouvertes » et les visites étaient rendues impossibles par la situation sanitaire.

DES SOLUTIONS ÉVOLUTIVES

Plusieurs projets sont encore dans les cartons, comme le développement économique de Plein Est à



Nadia Prelot a constaté une vive hausse de demandes de solutions de réalité virtuelle depuis un an.

Chaumont ou encore Nogentech en Haute-Marne. À Troyes, un travail au long cours a été entrepris avec Troyes Champagne Métropole pour permettre aux habitants de suivre la rénovation urbaine entreprise au quartier Jules-Guesde. « Ces solutions virtuelles peuvent être enrichies, complétées et actualisées en permanence, ce qui en fait des outils véritablement

évolutifs », conclut-elle. Initialement basée au « Phare » du parc du Grand Troyes, VIP Studio360 est aujourd'hui installée dans une « colocation » d'anciens entrepreneurs de la pépinière du Parc du Grand Troyes, et devrait accueillir deux personnes supplémentaires à la rentrée.

LAURENT LOCURCIO

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.matot-braine.fr

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

PARIS - LYON - NANCY - REIMS

BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Le mécénat devenu incontournable dans la rénovation du patrimoine

Mécénat. Les chantiers de rénovation du patrimoine se multiplient dans la ville de Reims. Après la Porte Mars, un des plus emblématiques, où la Ville faisait appel directement aux mécènes sur sa bâche de travaux, ce sont aujourd'hui la statue du Maréchal Drouet d'Erlon et les tapisseries de la vie de Saint Remi qui cherchent de généreux donateurs.

Si la ville de Reims a été détruite à plus de 60% pendant la Première Guerre mondiale, après avoir essuyé des bombardements presque incessants durant quatre années éprouvantes, il reste néanmoins des vestiges de son illustre passé. Ceux-ci sont petit à petit restaurés et depuis 2010 avec la création de la Mission mécénat de la Ville, le patrimoine trouve un sérieux appui financier à sa restauration, aussi bien auprès des particuliers que des entreprises. Dernière restauration en date, celle de la statue de bronze du Maréchal Drouet d'Erlon, située à l'angle des Boulevards Henry Vasnier et Victor Hugo. « Il y avait d'une part, une forte demande du public de voir cette statue d'un personnage emblématique de la ville, nettoyée et remise en état », indique Catherine Coutant, conseillère municipale déléguée au patrimoine. « Et d'autre part, cette restauration intervient dans la rénovation plus globale du square Georges Jantzy et des boulevards à proximité. »

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT INTERDÉPENDANTS

En effet, dans le cadre du projet Reims Nature, la physionomie de la ville évolue. Le patrimoine et son environnement sont réfléchis ensemble et de manière interdépendante. « En réaménageant ce secteur, il nous est apparu indispensable d'y englober des travaux de restauration de la statue du Comte Drouet d'Erlon, pourtant non prévus au départ », note-t-elle. Haute de 5 mètres et surélevée grâce à un socle de 9 mètres, cette statue imposante est la plus haute de Reims. Grisâtre et se confondant avec les arbres en arrière-plan, elle va être nettoyée par micro-gommage. Le piédestal en pierre, signé Narcisse Brunette, architecte de la Ville en 1849, présente une dégradation avancée et la sculpture de bronze, représentant le maréchal en uniforme, laisse apparaître des traces d'oxydation et de pollution. Cette dernière est une œuvre du sculpteur rémois Louis Rochet



Les 14 mètres de la statue du Comte Drouet d'Erlon vont être rénovés jusqu'à la fin du mois d'août. Sur les 120 000 euros de budget, pour l'instant, près de 52 000 euros auront été financés par du mécénat.

réalisée par la Fonderie Eck et Durand. « La campagne de restauration prévoit la pose d'une patine afin de préserver durablement l'édifice. » Deux entreprises interviennent sur ce chantier, l'entreprise Léon Noël spécialisée dans les chantiers patrimoniaux et l'entreprise Tollis qui emploie deux compagnons du devoir sur cette réfection. « Les chantiers patrimoniaux sont importants dans la mesure où ils entretiennent aussi des savoir-faire et des métiers artisanaux. Lorsqu'on initie ces chantiers, on raconte aussi une histoire », souligne Catherine Coutant.

Et celle du soldat de la Révolution Jean-Baptiste Drouet D'Erlon, devenu Général, fait Comte d'Empire par Napoléon puis élevé à la dignité de Maréchal de France en 1843, en est une belle. En 1850, sa

statue était initialement installée sur la place qui porte aujourd'hui son nom, en lieu et place de la Fontaine Subé, avant d'être déplacée au début du 20^e siècle. Le célèbre soldat devrait retrouver son faste à la fin du mois d'août. Coût total de l'opération : 120 000 euros, dont une partie sera prise en compte par le mécénat, avec une campagne encore ouverte jusqu'à la fin des travaux.

200 ENTREPRISES, 450 PARTICULIERS

« Le mécénat parle aux Rémois », insiste pour sa part Jean-Marc Roze, adjoint au maire délégué aux Finances, à l'évaluation et à la prospective, rapporteur général du budget. « Aujourd'hui, le mécénat représente 200 entreprises et près de 450 particuliers. » Les chantiers

menés depuis plusieurs années doivent ainsi une grande partie de leur tenue aux contributions des mécènes qui représentent, depuis 10 ans, environ 400 à 450 000 euros par an, soit 3,9 millions d'euros. Les objectifs de la Ville de Reims sont notamment de favoriser l'extension d'une culture du mécénat sur le territoire et d'assurer la cohérence, la transparence et la visibilité des partenariats des entreprises avec la collectivité.

À titre d'exemple, les Flâneries musicales ont un quart de leur budget qui provient du mécénat, quant aux 10 tapisseries représentant la vie de Saint Remi avec un budget de 25 000 euros par tapisserie, le mécénat en a déjà financé quatre. Pour la rénovation du Maréchal Drouet d'Erlon, sur les 120 000 euros de travaux, 52 000 euros ont

été portés par le mécénat (45 000 € de dons de particuliers et 6 000 € d'entreprises), plus 28 000 € de subventions de l'État. « Pour l'instant, le chantier coûte 20 000 euros à la collectivité », précise donc Jean-Marc Roze, soulignant en expert des finances, que le mécénat apporte certes un avantage fiscal mais qu'il a aussi le mérite de savoir concrètement où va son impôt. « 60% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires, sur 5 exercices fiscaux. C'est valorisant de contribuer à sauvegarder le patrimoine aussi bien comme particulier que comme entrepreneur. Cela démontre aux employés l'ouverture de l'entreprise et la participation à l'aménagement du territoire. »

210 000 EUROS POUR REGALIA

Malgré le Covid, les entreprises restent présentes aux côtés de la Ville, même si cette dernière a jugé opportun de ne pas relancer de campagne durant cette période de forte fragilisation économique. « Pour les tapisseries de Saint Remi, nous avons ainsi choisi de ne lancer la campagne qu'au mois d'octobre dernier. Pour autant, les entreprises nous suivent car pour certaines, elles ont un contrat pour trois ans. » Le dernier gros mécénat en date et qui vient de se clôturer est celui portant sur le spectacle Regalia, une mise en lumière du patrimoine Unesco sur les façades de la cathédrale et de la Basilique Saint Remi. « Si la cathédrale n'a pas besoin que l'on communique sur elle, avec ses 1,5 million de visiteurs par an, la basilique est plus confidentielle avec 150 000 visiteurs par an. » Le spectacle Regalia a dès le départ été pensé pour les deux édifices, avec un budget conséquent de 3 millions d'euros : 1,5 million pour la partie logiciel, 1,5 million pour tout le matériel. Le mécénat a été lancé sur la partie logiciel et a clôturé à 210 000 euros soit 17% du budget artistique de l'opération Regalia.

NASTASIA DESANTI

Événementiel. Après l'annulation du festival du Cabaret Vert l'année dernière à Charleville-Mézières, et les restrictions sanitaires de cette année, l'association Flap s'est démenée pour trouver un événement alternatif à la hauteur de ses attentes. Choix a été fait d'organiser « Face B », un événement sur 5 semaines regroupant des concerts, un festival de bande-dessinée, des spectacles de marionnettes mais aussi de nombreuses autres surprises.

Face B préfigure ce que sera l'esprit de la Macérienne en 2025



Voici à quoi devrait ressembler le site de la Macérienne une fois réhabilité en 2025 afin d'accueillir tiers-lieu et événements.

Il n'était pas question, comme l'année dernière, d'annuler purement et simplement l'événement du Cabaret Vert, comme il n'était pas question de faire « un sous festival ». La solution trouvée a donc été de créer un événement totalement inédit, baptisé « Face B » et se déroulant sur pas moins de cinq semaines. « Nous sommes un peu fous », n'hésite pas à lancer Julien Sauvage, directeur de l'association Flap, porteuse du projet, bien conscient de l'enjeu dans un tel contexte incertain. « Nous avons des moyens logistiques et humains très importants », souligne-t-il. Tout est parti du lieu, le site de la

Macérienne à Charleville-Mézières, friche industrielle de 10 000 m², décor du Cabaret Vert depuis 2005, festival de musique accueillant 100 000 personnes sur 4 jours. Située en bord de Meuse et proche du centre-ville, l'ancienne usine des « Cycles Clément Bayard » doit être réhabilitée par la collectivité afin de devenir un tiers-lieu éco-citoyen, dans l'esprit de ce que fait l'association, d'ici 2025. « Nous faisons partie des structures à avoir redonner vie à ce site, il est logique que nous participions à sa réhabilitation. L'usine est vide d'activité économique industrielle depuis 1984. Ce sont de magnifiques bâtiments

protégés au titre des bâtiments de France et l'idée est de se les réapproprier », explique Julien Sauvage.

PLUS DE 200 PROJETS ET ANIMATIONS SUR FACE B

Depuis 2017, l'association réfléchit aux projets qu'elle pourrait y développer, Face B est une sorte de préfiguration de ce qui pourrait s'y dérouler à l'avenir. Plusieurs temps forts ont ainsi été découverts : spectacles, concerts, restauration, festival de BD, festival des Marionnettes... « Le dernier week-end d'août, c'est le chef Philippe Mille, 2 étoiles Michelin aux Crayères à Reims qui tiendra un restaurant éphémère sur le site, puis les quatre week-end de septembre, il passera le relais à Gratién Leroy, Ardennais gagnant d'objectif Top Chef en 2020 et candidat de l'émission Top Chef. » Tous les soirs sauf le lundi, de nombreuses animations auront aussi lieu.

Au total, plus de 200 projets se tiendront sur cinq semaines pour un budget total de 2,5 millions d'euros. En comparaison, le Cabaret Vert nécessite un budget de 6,5 millions d'euros. « Plus de 1 200 bénévoles seront à l'œuvre », note Julien Sauvage. « On ne voulait pas faire un comparatif avec le Cabaret Vert, c'est pourquoi nous sommes partis sur autre chose. On a découpé l'ADN du Festival pour en faire des temps forts chaque week-end de Face B. »

Concernant les concerts, l'événement se déroulera le dernier week-end du mois d'août, du 26

au 29 août. « On est sur un mini-festival, avec une jauge de 7 000 festivaliers par jour. » Du 3 au 5 septembre, c'est la bande-dessinée qui sera à l'honneur : « 60 auteurs seront en dédicace, il y aura aussi des battles de dessin, des ateliers, des conférences-débat... » Quant à l'éco week-end, là aussi ADN du Cabaret Vert dans sa conception durable, une bourse aux vélos, aux fripes et aux vinyles sera accessible gratuitement. Du 17 au 26 septembre, Face B s'associe avec le Festival Mondial des Marionnettes. « Nous allons accueillir sur le site, des spectacles du in, sur 10 jours et dans les espaces festifs, il y aura aussi des artistes du off qui viendront se produire. »

UN BUDGET SOUTENU À 40% PAR DES FONDS PUBLICS

L'organisation de Face B a été rendue possible par « le grand soutien des pouvoirs publics. Nous avons eu la chance de faire partie des 14 festivals représentant la profession à rencontrer la ministre de la Culture tous les mois depuis janvier. Elle avait bien insisté sur le fait qu'elle ne souhaitait pas un été sans festival », révèle le direc-

finalement, on s'y retrouve. » L'esprit du festival est aussi « l'occasion de montrer ce qu'est le monde d'après, avec des projets, de l'ambition, tout en gardant toujours cet esprit festif et écologique. » D'ailleurs le samedi 18 septembre, Face B s'associera au World Clean up day, journée mondiale de lutte contre la pollution urbaine, en organisant une journée de nettoyage sur ses sites : plaine de la Macérienne, square Bayard, bords de Meuse.

ACTIONNAIRE D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE

Julien Sauvage annonce également que dans le cadre de la réhabilitation de la Macérienne, Flap s'associe avec deux autres partenaires Ardenne Métropole et Heliogreen pour créer une société qui exploitera la centrale électrique du site afin de produire sa propre énergie, « à hauteur de 30 à 50% de ce que nous produisons pour le festival », précise-t-il, toujours dans une logique d'économie circulaire. « Nous arrivons au bout de notre modèle économique, cette période de crise sanitaire nous a aussi poussé à nous réinventer et à réfléchir à d'autres acti-



L'ardennais Julien Sauvage, directeur de Flap, association organisatrice du Cabaret Vert et de Face B.

teur du festival. La part des pouvoirs publics dans le budget de l'événement est en effet de 40% en comptant le fonds de solidarité contre 6% habituellement. Les partenaires privés aussi, ont dans l'ensemble joué le jeu. « On va perdre environ 25% de partenariats mais sur un budget divisé par trois,

vités ». Au total, le projet de la Macérienne, est un projet à 30 millions d'euros, porté par Ardenne Métropole. Aujourd'hui, 5 millions ont été déjà mis sur la table pour rénover les bâtiments sur 3 600 m².

NASTASIA DESANTI



Le site de la Macérienne tel qu'il était au début du XX^e siècle.

Rencontre. L'Etat ayant décidé de se désengager sans trop s'appesantir sur les raisons de ce rétropédalage, le projet porté par Jean-Marc Seghezzi ne verra probablement pas la ligne d'arrivée. 270 emplois s'envolent ainsi en fumée.

Le projet à 270 emplois des Cycles Mercier à Revin compromis

Voilà un coup de théâtre qui a fait l'effet d'une douche froide pour la ville de Revin et la communauté de communes Ardennes Rives de Meuse qui fondaient beaucoup d'espoirs sur ce projet industriel appelé à générer 270 emplois directs d'ici 2027 sur la base d'une production annuelle de 500 000 vélos « musculaires » et à assistance électrique.

PRIVÉ DE 6 MILLIONS D'EUROS SUR UN PROJET À 11,6 MILLIONS

En effet, le préfet Jean-Sébastien Lamontagne a fait savoir le 29 juillet que contrairement aux engagements pris il y a quelques mois, l'Etat n'accompagnera pas la réinstallation des Cycles Mercier en France et à Revin.

« Je suis malheureusement chargé d'annoncer que l'Etat ne pourra pas accorder les subventions qui avaient été envisagées au titre du plan de relance dans le cadre des fonds « Territoires de l'Industrie » (ndlr 800 000 euros) et « Friches industrielles » (5 millions d'euros) ». 200 000 euros devaient aussi être débouqués pour accompagner les demandes de formation.

Privé de ces six millions d'euros, soit plus de la moitié du projet évalué à 11,6 millions d'euros, ce programme a pris du plomb dans l'aile. On voit mal Jean-Marc Seghezzi, qui avait entamé le recrutement de ses futurs cadres, donner corps à son plan sur de nouvelles bases. « J'ai du mal à digérer cette décision tardive sur un dossier qui était écrit et finalisé », confiait-il, dépit.

DES ÉLÉMENTS GRAVES ONT CONDUIT L'ETAT À CE REVIREMENT

Voici les explications données par le représentant de l'Etat. « Comme pour tout dossier industriel faisant appel à des subventions publiques, une instruction a été menée par différents services de l'Etat chargés de vérifier si tout était conforme. Dans le cadre de ces études, un certain nombre d'alertes nous sont remontées, donnant lieu à des investigations supplémentaires. Il y avait suffisamment d'éléments graves à ce stade pour conduire l'Etat à prendre, en responsabilité et au regard du bon usage des fonds publics, cette décision mûrement réfléchie. On en mesure bien sûr toute la portée avec l'immense déception qu'elle va susciter mais cet arbitrage est assumé ».

L'annonce, et ce n'est pas anodin, précédait l'engagement des futurs travaux de réhabilitation que devait assurer Ardennes Rives de Meuse, dès le 1^{er} septembre, sur l'ancien site Porcher de



Sans l'aide de l'Etat, il paraît fort improbable que Jean-Marc Seghezzi (au centre), propriétaire des Cycles Mercier depuis douze ans relance l'emblématique marque française à Revin.

12 000 m² pour déboucher sur une entrée en production en début 2022. Sans en dire plus sur les griefs reprochés au porteur de projet, le Préfet concédait de façon évasive qu'il était apparu impossible de poursuivre plus loin les engagements annoncés.

VOLTE-FACE INATTENDU

Selon certaines sources, des suspicions de fraudes d'ordre douanières et fiscales jugées suffisamment importantes ont entamé la confiance de l'Etat vis à vis du Pdg des Cycles Mercier. Au point d'appliquer une mesure très mal perçue sur le terrain car inexplicable aux acteurs locaux.

Ce coup de frein a fait l'effet d'un véritable coup de massue. D'où les réactions très musclées des élus.

Daniel Durbecq, maire de Revin, se dit « complètement écœuré de la position de l'Etat ». « Je trouve cela inadmissible. Bercy met tout en place pour se retirer à la dernière minute. C'est incompréhensible d'en arriver là, six mois après l'annonce du projet alors que tout était en place pour que le chantier démarre. On n'a aucune réponse aux questions que l'on se pose sur cette imprévisible volte-face. On aimerait savoir quelles sont les raisons objectives de cette décision brutale et unilatérale et les différentes faiblesses du dossier qui auraient échappé à l'Etat. La population va très mal prendre la chose ».

Tout aussi désarçonné, Bernard Dekens ne mâche pas ses mots. « C'est tout de même très grave d'en arriver là et de nous planter ainsi.

les Hauts de France. Il y a eu une mobilisation générale pour que tout se passe bien. Tout le monde a fait le job pour obtenir cette bouffée d'oxygène pour Revin et, avant le début des travaux, patatras, tout s'effondre sans que l'on connaisse les motivations précises de cette surprenante remise en cause. Mais ça transpirait déjà, on n'arrivait plus à avoir les communications nécessaires sur le plan de financement. Ces incertitudes m'ont obligé à reporter un conseil communautaire. Pour que les garanties soient suffisantes, les services de l'Etat auraient tout de même pu être dans la prévention en se renseignant beaucoup plus tôt sur la situation et la personnalité de l'investisseur ».

Le président d'Ardennes Rives de Meuse précise que les 20% du projet global, concernant l'immobilier d'entreprise, n'avaient pas encore été alloués. Seule une somme de 1,8 million d'euros a été dégagée pour le déménagement d'A.C.D.L. dans d'ex-locaux d'Electrolux afin de faire place nette aux Cycles Mercier.

La Région promettait pour sa part un soutien de 2 millions d'euros. L'Union européenne ne s'était pas encore prononcée. Le porteur du projet finançant 2,4 millions d'euros de sa poche pour l'outil industriel. « Il avait certes bénéficié d'un pont d'or mais il y avait 270 emplois à la clé dans une activité en plein essor », nuance un élu de la Pointe.

« Objectivement, c'est une mau-

vaise nouvelle », concédait le Préfet avant d'assurer que l'Etat soutiendra les Ardennes.

« Ca prendra la forme de deux engagements concrets. Un, la mobilisation des deux grands opérateurs nationaux, Business France et BPI France, pour identifier et orienter prioritairement des projets industriels sur le site de Revin. Le cabinet du ministre de l'Industrie va s'y employer. Deux, les 6 millions d'euros qui auraient dû être attribués au projet Mercier vont être redéployés vers d'autres projets locaux afin que le département en conserve le bénéfice et autant que possible dans la vallée de la Meuse ».

Pas sûr que cela calme le député Pierre Cordier qui exige des actes: « L'Etat se fout des Ardennes. Je suis en colère, car en agissant dans la précipitation, le gouvernement a suscité de faux espoirs chez des centaines d'Ardennais espérant trouver un emploi. Comment un tel cafouillage a-t-il pu se produire sur des « on-dit » ? La vallée de la Meuse, tristement surnommée la « vallée des oubliés » fait une fois de plus les frais d'un désengagement de l'Etat au moment où la circonscription affiche un taux de chômage de 17%. Les crédits initialement prévus doivent rester fléchés pour les Ardennes ».

Après l'abandon du projet Cévit sur le site de PSA, voilà en tout cas un autre fiasco qui fait franchement désordre...

PASCAL REMY

GÉRAUD SPIRE : « ENCORE UN ACTE MANQUÉ »

« Par rapport à la dynamique que connaît le département depuis quelque temps, c'est un coup d'arrêt, ainsi qu'un mauvais coup. Maintenant, je suppose que si l'Etat a pris une telle décision, en toute connaissance de cause, c'est qu'il avait un certain nombre d'éléments pour justifier ce désengagement. On sait également et surtout dans les Ardennes, que parmi les chefs d'entreprises en quête d'un lieu d'implantation en même temps qu'un maximum d'aides financières, certains ne disent parfois pas toute la vérité sur leur cursus et n'ont pas toujours la moralité requise. C'est un dur retour de bâton pour Revin, car je vois mal le porteur du projet maintenir son plan sans les aides publiques. Il va falloir trouver de quoi rebondir pour que l'ex-site Porcher ne reste pas à l'abandon. Je suggère qu'une partie des fonds consacrée à la relocalisation des cycles Mercier serve à dépolluer et aménager l'endroit de façon à préparer l'accueil d'éventuels investisseurs. Il me paraît indispensable d'obtenir une compensation », nous a déclaré le président de la CCI des Ardennes. Géraud Spire craint aussi que certains fassent un rapprochement avec un autre projet industriel manqué, celui bien sûr du groupe Cévit qui devait s'installer dans les locaux de PSA pour y créer 1 000 emplois. « L'annonce avait été faite de façon trop précipitée sans que toutes les cartes soient bien

examinées. Et dans des régions comme la nôtre, où on est prêt à s'accrocher à ce type de projets, la déception est d'autant plus brutale quant le programme échoue. À travers ces deux actes manqués, je me dis qu'il vaudrait peut-être mieux renforcer notre tissu de PME-PMI que de viser de gros mais aléatoires projets. Heureusement, d'autres dossiers vont prochainement aboutir dans les Ardennes avec Hermès à Tournes/Cli-ron, l'ANTS dans les locaux de la CCI et de l'ancienne chambre d'agriculture, à Rethel aussi avec Agronutris et Smurfit Kappa ainsi qu'à Donchery avec l'émergence de Sanou Koura ».

Jean Rottner, le président de la Région Grand Est a accueilli le renoncement financier de l'Etat avec incompréhension. « Les Ardennais et les collectivités s'interrogent quant à cette décision qui entraîne une grande frustration. Ils sont fondés à demander une explication complète. Je demande solennellement à l'Etat de revenir sur sa décision, de maintenir son soutien à ce projet majeur et de réunir rapidement l'ensemble des acteurs publics et le porteur du projet industriel, afin que chacun fasse valoir ses arguments et d'aller à nouveau de l'avant. Tout doit être tenté pour préserver ce dossier ».

P.R.

Hôtellerie-restauration. Mélanie Fourreau prend la tête des Logis de la Marne qui espèrent une reprise progressive des activités.

Logis de la Marne : Didier Lepissier passe le relais

Même si la situation de l'hôtellerie-restauration continue d'être compliquée, les 13 établissements marnais affiliés au réseau Logis veulent garder le moral. « *Pourtant il y a eu des moments très difficiles avec par exemple une chute de 80 % des réservations de chambres au moment du confinement* », ou encore la raréfaction de la clientèle étrangère qui perdure. Sans compter les salles de restauration longtemps fermées, même si certains restaurateurs ont pu compenser en partie les pertes avec des repas à emporter et des livraisons. Un manque à gagner très important pour tous ces établissements indépendants, le plus souvent familiaux et situés en zone rurale. Des hôtels-restaurants qui sont bien souvent l'âme commerciale et historique des centres-bourgs qui les accueillent. « *Les touristes étrangers ne sont pas là mais la clientèle locale est revenue en force et ça fait du bien au moral* », constate



Après 16 années de présidence, Didier Lepissier passe le relais à Mélanie Fourreau.

encore Didier Lepissier, qui vient de présider sa dernière assemblée générale des Logis de la Marne, organisée au Cheval Blanc à Giffaumont. « *En 45 années de métier,*

j'ai tout donné à l'hôtellerie-restauration », rappelle Didier Lepissier au moment de passer la main. Un long parcours entamé en 1976, et qui lui a permis de finir à la tête

de ses deux établissements de Ver-tus, le Thibault IV et l'Hostellerie de la Reine Blanche totalisant 46 chambres, 135 places de restauration et différents services. Prévoyant, il prépare la transmission de ses établissements pour la fin de l'année, « *avec des jeunes motivés que j'accompagnerai* », avant de prendre une retraite bien méritée. Didier Lepissier s'est également longtemps engagé dans la défense de la profession, notamment en tant que président des Logis de la Marne durant 16 ans. Un engagement qu'il a aussi poursuivi à la CCI pendant trois mandats en tant que président de la commission hôtelière.

GAGNER EN VISIBILITÉ

L'assemblée générale des Logis de la Marne était donc l'occasion de passer le relais. « *Mélanie fera perdurer l'âme des Logis de la Marne, car c'est une professionnelle, elle vient du sésail et connaît bien l'hôtellerie indépendante* »,

souligne le président sortant. La nouvelle présidente, Mélanie Fourreau, dirige le Cheval Rouge, un établissement bien connu, situé à Sainte-Ménéhould, avec une quarantaine de chambres et un important restaurant « *Je continuerai de m'investir davantage dans les Logis en continuant d'entretenir la dynamique en place dans la Marne* », explique la nouvelle présidente.

Au niveau des actions à venir, pour amplifier les effets de la reprise tant espérée, l'accent va être mis sur la communication pour permettre aux établissements marnais d'être davantage visibles, notamment sur internet. La force du réseau Logis – 2 400 hôteliers-restaurateurs en France et en Europe aujourd'hui – permet aussi de gagner en visibilité auprès de la clientèle étrangère qui ne demande qu'à revenir autour des tables marnaises.

LAURENT LOCURCIO

Rencontre. Le handballeur Kader Rahim, originaire de Saint-Dizier, à la rencontre de l'organisation patronale haut-marnaise.

Sport et entreprise sur la même ligne au Medef 52

Les liens entre le sport et l'entreprise sont très forts. « *Les entreprises sont un maillon important du sport amateur et professionnel* », rappelle Emmanuel Calot, créateur de Caltao Sport & Management, agence de développement commercial basée en Haute-Marne. « *Aujourd'hui encore plus, avec la diminution des budgets des collectivités, les clubs sportifs professionnels ont besoin des entreprises pour avoir des ressources* », ajoute ce spécialiste qui les aide à nouer des liens avec l'entreprise. C'est ainsi qu'il a convié un sportif bragard professionnel, Kader Rahim, à une rencontre avec le Medef Haute-Marne.

« *Il est indispensable de développer le sport en entreprise pour ses bienfaits sur l'hygiène de vie ou encore l'esprit d'équipe par exemple* », souligne Laurent Lépine, secrétaire général du Medef 52. D'autre part les entreprises sont toujours très intéressées par les profils d'anciens sportifs de haut niveau par leur capacité à savoir



Kader Rahim avec les représentants du Medef 52 à Saint-Dizier.

atteindre des objectifs. Kader Rahim, né dans le quartier du Vert-Bois à Saint-Dizier, n'a pas oublié ses racines. « *Où que je sois dans le monde, je suis fier de dire*

que je viens de Haute-Marne et de Saint-Dizier », explique ce sportif professionnel, aujourd'hui capitaine de l'US Dunkerque, l'une des meilleures équipes françaises de

handball. Sous les couleurs de l'Algérie, Kader Rahim a également déjà participé à trois championnats du monde.

Un grand sportif qui n'a pas oublié de poursuivre des études tout en menant de front une carrière professionnelle. « *J'ai un bac scientifique, un DUT techniques de commercialisation ainsi qu'une licence et un master en marketing* », explique le sportif de 31 ans qui va encore jouer au handball pendant quelques saisons.

STRATÉGIE ET SACRIFICES

Les diplômes décrochés lui permettent d'envisager l'avenir avec sérénité, que ce soit dans le sport ou ailleurs dans l'entreprise. Mener de front une carrière de sportif de haut niveau et des études approfondies n'a pas toujours été simple et a nécessité beaucoup d'efforts.

« *Si je devais retenir deux mots pour qualifier un sportif de haut niveau, c'est stratégie et sacrifices, et je peux aussi les appliquer au parcours du chef d'entreprise* »,

analyse Nicolas Boulommier, président du Medef Haute-Marne depuis l'année dernière. « *Je dirais aussi que comme un sportif, nous devons ne jamais baisser les bras et toujours se relever même lorsqu'on encaisse des coups* », ajoute le dirigeant d'AB Services, une PME d'une trentaine de personnes située à Saint-Dizier et spécialisée dans la chaudronnerie, soudure et maintenance industrielle. Une entreprise qu'il a reprise en 2015, qui était alors située dans la Marne avec cinq personnes. Depuis son transfert à Saint-Dizier, AB Services n'a cessé de grandir et compte des clients partout en France, notamment dans les sucreries, cimenteries et fonderies. Et les projets ne manquent pas pour Nicolas Boulommier, comme la création d'une société d'ingénierie pour structurer l'activité de maintenance. Comme un sportif, le chef d'entreprise est toujours prêt à relever de nouveaux challenges.

LAURENT LOCURCIO

Industrie. Pour améliorer son bénéfice, l'entreprise va investir 500 000 euros dans deux machines numériques.

SMG Mecamodel étoffe son parc machine



Didier Lambert, co-gérant et responsable d'atelier.

Après avoir fait l'objet d'une liquidation alors qu'elle était encore implantée à Vrineux-aux-Bois, la Société Mécanique Générale Mecamodel a pu continuer son activité sous forme de société coopérative et participative (SCOP), à partir de 2015, à Brévilly, dans des locaux loués aux Transports Davenne, cinq de ses anciens salariés ayant décidé de s'impliquer dans le sauvetage de leur outil de production.

Cette équipe d'opérateurs techniques, aujourd'hui placée sous la direction de Jonathan Brault, Didier Lambert et Marine Caplain, peut être satisfaite des résultats obtenus.

Car SMG Mecamodel qui a depuis doublé son effectif en comptant désormais dix employés réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 650 000 euros.

Pour encore l'améliorer, l'entreprise va investir 500 000 euros dans deux machines numériques. Un effort qui lui a valu d'être aidé financièrement par la région Grand Est à hauteur de 160 000 euros. Ouvrant dans les domaines de l'usinage et de la mécanique générale de précision, la société a su se tailler une belle place dans des secteurs d'activités comme le machinisme agricole, le poids lourd, l'automobile, la robinetterie, les travaux publics, le ferroviaire et le chauffage.

La PME offre son expertise en proposant des activités comme le brasage, le soudage, le tournage, le fraisage, le perçage, l'alésage et la rectification de pièces métalliques.

Déjà bien équipée avec cinq centres d'usinage, quatre tours CN et une fraiseuse traditionnelle, une mortaiseuse et des perceuses à colonne, Mecamodel va donc encore améliorer un parc machines varié afin d'assurer toutes les prestations demandées par sa clientèle, notamment La Fonte Ardennaise, Kuhn à Saverne, Four Grandmère dans les Vosges et Ephrem dans le sud de la France.

PASCAL REMY

Industrie. Le groupe aux 39 succursales en France et en Belgique s'apprête à déménager son site de Bourg-Fidèle mais reste Ardennais.

Galloo déplace sa succursale à Lumes

Lors de la dernière séance de conseil communautaire, Ardennes Métropole a acté la vente au groupe Galloo d'une parcelle cadastrée d'une surface de 20 355 m².

Cette société qui avait racheté il y a une dizaine d'années l'entreprise familiale et iconique Alves s'apprête donc à déménager sa succursale de Bourg-Fidèle pour l'implanter au sein du lotissement d'activités de Lumes, créé par le Département à la périphérie de Charleville-Mézières et passé il y a quelques mois, dans le giron de la communauté d'agglomération.

À cet endroit idéalement situé à quelques centaines de mètres de la voie rapide Charleville-Mézières-Sedan et déjà bien rempli avec les présences de l'entreprise Evolution, du Centre d'exploitation des barrages de l'Aisne et de la Meuse (Bameo-SeMao), du Centre d'entretien et d'intervention de la DIR-Nord et de la Fédération départementale d'énergie des Ardennes, Galloo prévoit d'installer un centre de recyclage et de traitement de métaux ferreux et non ferreux. Tous les documents permettant la mise en œuvre de ce programme ont été

signés mais l'autorisation d'exploiter étant soumise au feu vert de la DREAL, ce transfert d'activité et des dix salariés de l'entreprise du Plateau ne devrait être effectif qu'en 2023.

Comptant 39 succursales en France et en Belgique, le groupe franco-belge Galloo qui donne une seconde vie à plus d'un million de tonnes d'acier et à plus de 60 000 tonnes de métaux figure, grâce à sa capacité de traitement, parmi les poids lourds du recyclage en émergeant dans le top dix des plus importantes entreprises en Europe dans ce domaine d'activité.

Dans le village de Bourg-Fidèle où elle est basée, route du Cheval Blanc, l'unité ardennaise traite à la fois de l'achat et de la vente de ferrailles et de métaux ferreux, de la transformation des véhicules hors d'usage, de la démolition des métaux, du démantèlement d'installations industrielles et de la collecte de machines-outils. Elle fournit aussi des services en matière de recyclage, de valorisation des déchets industriels et de location de bennes.

PASCAL REMY

Concours

Le logo d'une entreprise affiché gratuitement sur le maillot de l'équipe de France de tennis de table

Dans un contexte sanitaire exceptionnel, la Fédération française de tennis de table (FFTT) en partenariat avec le Medef, s'associe pour soutenir une TPE, une PME ou une start-up qui s'est distinguée par ses actions solidaires. À la clé, la marque sera visible sur le maillot des équipes de France de Tennis de Table pendant un an. C'est une convention de 3 ans qui va unir la FFTT et le Medef. En effet, chaque année une entreprise méritante sera mise à l'honneur par la Fédération. Pour l'édition 2021, c'est une TPE, une PME ou une start-up qui a œuvré pendant la crise du Covid qui sera sélectionnée.

Ce partenariat s'articule autour d'un concours à l'issue duquel l'entreprise gagnante se verra proposer d'afficher gratuitement son logo sur une manche du maillot des équipes de France (seniors, jeunes) porté par ses joueurs lors de toutes les rencontres internationales.

Le concours gratuit est ouvert à toute entreprise remplissant les conditions suivantes : TPE/PME/startup française de moins de 250 salariés ; Créée depuis plus de 3 ans. Il suffit ensuite de déposer un dossier de candidature avec une présentation de l'entreprise et des produits ou services réalisés dans la bataille contre la Covid-19. Il doit être envoyé par mail à l'adresse suivante : fft@medef.fr avant le 18 octobre 2021.

DKER
TRANSACTION

2 rue de Nanteuil - REIMS

Tél. : 03 26 85 64 76

Fax : 03 26 85 28 59

contact@dker-transaction.fr

www.dker-transaction.fr



SECTEUR BOULINGRIN



A 5 minutes de la Gare TGV, appartement en duplex de 138m² avec au premier niveau une grande cuisine ouverte sur un séjour ensoleillé donnant sur 2 terrasses de 12,5 m² chacune. Les baies vitrées toute hauteur procurent un prolongement naturel de l'appartement vers l'extérieur. À l'étage, vous trouverez la partie nuit composée de 4 chambres, 2 SdBs, 1 dressing et 1 pièce dédiée à la blanchisserie. Les arcades réunissant les 2 niveaux du duplex s'inspirent des célèbres motifs Art-Déco par leur géométrie mêlant courbes et cannelures. L'exposition plein sud assure à l'appartement une luminosité rayonnante et agréable. L'appartement est vendu avec 2 parkings sous-terrain pour un confort de stationnement dans le cœur du centre-ville. La résidence Armona s'inscrit naturellement dans le paysage urbain du quartier du Boulingrin où les habitants incarnent un art de vivre rémois qui mêle la douceur au raffinement.

Prix : 735 000 €

Honoraires charge vendeur

DPE : vierge

REIMS CENTRE-VILLE



Au cœur du centre ville historique, au dernier étage avec ascenseur, découvrez cet appartement de 65m² réalisé avec des matières brutes et lumineuses vous apportant le confort et la tranquillité d'un logement neuf. Avec ses 2 chambres, sa SdD, sa grande cuisine ouverte sur un séjour lumineux, vous profiterez de sa sublime terrasse de 28m² axée sur l'arrière de la Cathédrale. L'espace parking de plain-pied accueillera non seulement les voitures mais également les vélos électriques par des bornes de recharges intégrées. La résidence Josepha située dans le secteur très prisé du centre-ville historique de Reims s'intègre harmonieusement dans ce quartier dynamique avec écoles, jardins et commerces de qualité. Programme neuf éligible Loi Pinel.

Prix : 450 000 €

Honoraires charge vendeur

DPE : vierge

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Voyage sensoriel au cœur

Il aura fallu pas moins de 18 mois de travaux pour transformer entièrement cet ancien centre de pressurage, propriété de la CCGVM qui y accueillait une activité de la maison Pommery jusqu'en 2002, en centre d'interprétation sensorielle des Vins de Champagne. « Depuis 2015, date à laquelle les « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ont été inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la Champagne affiche son ambition de devenir une destination œnotouristique de renommée internationale », note Dominique Levêque, Président de la Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne.

Pressoria en est depuis son inauguration le 2 juillet dernier, l'une des portes d'entrée, grâce à son approche sensorielle et interactive de l'histoire de la vigne et du champagne. Point de grands exposés ici, chaque salle mise plus sur l'objet et l'échange avec le visiteur que sur de grandes descriptions. Choix a par exemple été fait de limiter le nombre de caractères des panneaux explicatifs à 700, plus une citation dans chaque espace. L'accent est plutôt mis sur les cinq sens : outre la vue, l'odorat est fortement sollicité avec des ambiances olfactives correspondant à la thématique abordée : craie pour les sous-sols crayeux, floral pour la vigne, tanique pour le pressoir, etc.

La visite est immersive, avec comme but de rendre le visiteur acteur de son parcours tout au long d'une scénographie longuement réfléchie. Des « ateliers » sont ainsi proposés comme celui où l'on peut fabriquer soi-même sa propre cuvée de champagne. Pas le temps de s'ennuyer, les espaces se succèdent et se découvrent avec curiosité. Ici une racine de vigne poursuivant au sol le visiteur au gré de son cheminement, là un orage déclenché et une forte odeur de pluie lorsqu'il s'agit d'aborder les climats. Mais le clou de la visite réside sans nul doute dans l'animation finale de 8 minutes, où le visiteur est plongé au cœur d'une coupe de champagne. Au milieu d'un écran circulaire, le bouchon saute, les bulles pétillent et c'est un véritable spectacle interactif et envoûtant qui se déroule à 360 degrés. Ce dispositif a été réalisé grâce à la participation du professeur Gérard Liger-Belair, à la tête de l'équipe « Effervescence, Champagne et Applications » à l'Université de Reims, composée de chercheurs, photographes, ingénieurs et dont la vocation première est l'étude des processus liés à la dynamique des bulles et des mousses. Quant à la scénographie, Pressoria la doit à l'agence anglaise Casson Mann, déjà à l'œuvre sur le projet de Cité du Vin, à Bordeaux. Au total, le coût du centre d'interprétation aura été de 7,6 millions d'euros.

TEXTES ET PHOTOS
NASTASIA DESANTI

La visite débute dans le hall où une carte de l'AOC Champagne est représentée au plafond. Dessus, de petites leds de couleurs s'allument de couleurs différentes selon les cépages.



La première salle du parcours "De la terre à la bulle" est une immersion vidéo dans le sous-sol crayeux. Une odeur de craie se dégage de la salle. La vidéo raconte l'évolution géologique de la région.



Une immersion dans les sous-sols est proposée au visiteur où les racines de vignes le suivent lors de son déplacement.



La salle des climats en Champagne démontre l'impact des quatre saisons sur la vigne grâce à une maquette en coteaux et des animations sonores et visuelles.

Des tablettes interactives racontent l'histoire des différents cépages de Champagne.



du champagne à Pressoria



Des “poires” libèrent des odeurs de bourgeons et fleurs de vigne, recréées par une designeuse olfactive.

La salle du centre de pressurage présente les techniques, aussi bien anciennes que modernes, là encore à l'aide d'objets mais aussi d'écrans tactiles.



La table des cépages a pour objectif non pas de reproduire à l'identique l'odeur des vins mais plutôt de mettre en évidence les caractéristiques subtiles à trois niveaux d'évolution : vin jeune, vin mature, vin évolué.



La visite se termine, après une immersion dans une salle où on a l'impression de se trouver au cœur d'une coupe de Champagne, grâce à un film de 8 minutes, par évidemment, non pas une, mais deux coupes de champagne, afin de pouvoir les comparer.



La dégustation s'effectue sur la terrasse des anciens pressoirs Pommery, avec une vue plongeante sur le vignoble d'Aÿ.

Lauréate du concours sur esquisse en avril 2018, l'équipe de Maîtrise d'œuvre d'Atelier Philéas Architecture, accompagnée par Casson Mann pour la scénographie, a été choisie grâce à sa conception innovante du projet.



Sur la route du nougat

Un été en France. Le nougat de Montélimar connaît une notoriété au-delà des frontières. Comment cette confiserie, assez simple de prime abord, a-t-elle pu susciter l'engouement des Français et gagner les palais étrangers ? L'emplacement géographique, un savoir faire particulier, un Président français d'origine montilienne et fan de nougat, et une stratégie de groupe de l'ensemble des nougatiers encore présents forgent l'histoire de cette douceur connue depuis le Moyen-Âge.



La boutique de l'aire de l'A7 Montélimar-Est (500 m2) est plus grande que celle de l'aire ouest (300 m2) car les vacanciers ont tendance à acheter leurs souvenirs sur la route du retour.



Le mot nougat trouve son origine chez les Phéniciens : Nux Gatum (littéralement gâteau aux noix). Ces commerçants hors pairs ont propagé leur spécialité jusque sur le pourtour méditerranéen, et notamment à Marseille. La noix se faisant rare voire inexistante à Marseille et alentours, celle-ci fut remplacée par l'amande, de culture facile à l'époque. C'est à partir du Moyen Âge que le nougat de Marseille - à base d'amandes, de miel, et de blancs d'œufs - connaît ses premiers succès au point d'être fabriqué par les confiseurs dans toute la Provence.

MONTÉLIMAR, INDISSOCIABLE DU NOUGAT

Mais c'est à Montélimar que la fabrication du nougat sera florissante pour deux raisons principales : la culture de l'amande et le Mistral. Le vent Mistral ou du nord, particulièrement puissant dans cette partie de la vallée du Rhône, fait baisser l'hygrométrie laquelle a un impact sur la cristallisation du nougat. « Le miel est un grand capteur d'eau. Si l'atmosphère est trop humide, le nougat n'aura pas la consistance désirée », explique Marie-Claude Stoffel, présidente du Groupement d'Intérêt Economique InterNougat qui rassemble les 13 nougatiers* de Montélimar encore en activité.

C'est encore de Montélimar que le Président de la République Française Emile Loubet (1899-1906) était originaire. Il fut le meilleur ambassadeur de cette confiserie dont il était fêru puisqu'il en distribuait partout où il allait, ainsi qu'à tous les chefs d'Etat en visite.

C'est encore à Montélimar que les locomotives de la ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille rechargeaient le charbon et l'eau au 19e siècle. Les vendeuses des confiseurs de la ville proposaient un assortiment de nougats et autres confiseries pour faire patienter les voyageurs en douceur.

Enfin, c'est à Montélimar que les premiers vacanciers post-guerre empruntant la Route Bleue (la RN7) s'arrêtaient, soit volontairement pour faire le plein de carburant, soit involontairement prisonniers des bouchons qui, déjà, faisaient la réputation de cette partie de la vallée du Rhône.

Dans les années 1950, ils étaient une centaine d'artisans fabricants de nougat sur la place montilienne, l'activité était foisonnante. Aujourd'hui ils ne sont plus que 13.

ON THE ROAD AGAIN

Comment expliquer tel un déclin de l'activité ? « C'est la construction de l'autoroute A7 dans les années 1970 qui a décimé les nougatiers, pour la plupart artisans confiseurs. Pierre Chabert, l'un des plus gros fabricants du coin, s'est alors mobilisé pour créer une société destinée à défendre les intérêts des nougatiers et plaider leur cause auprès des instances publiques de l'époque ». Le dirigeant obtient ainsi l'autorisation d'avoir un point de vente de tous les nougats de Montélimar sur l'aire de l'A7 pour 1 franc symbolique.

Aujourd'hui, la société devenue le GIE InterNougat, regroupant les 13 nougatiers encore en activité, a conservé et développé - pour plus d'un franc symbolique... - cette opportunité de vente en implantant 2 boutiques (500 m2 et 300 m2), une de chaque côté de l'A7. Dénommées L'Aventure du Nougat de Montélimar, elles proposent non seulement des nougats et dérivés à la vente, mais aussi des produits régionaux, un parcours pédagogique, des animations, une scénographie...

Avec 40 000 véhicules/jour, l'aire de l'A7 Montélimar, la plus grande d'Europe (35 ha) est aussi la plus fréquentée de France et arrive en 2e position en Europe. Les ventes estimées avec ces nouvelles boutiques, ouvertes au printemps dernier, devraient doubler par rapport à 2019 (240 000 kg vs 120 000 kg, dont 80% de nougat). Quant au chiffre d'affaires (3 à 4 millions d'euros avec les anciennes boutiques), il devrait lui aussi suivre la même tendance... « L'histoire du nougat est intrinsèquement liée au transport et à l'émotion positive concrétisée par l'achat-souvenir d'un paquet de nougat de Montélimar qui rappelle la route des vacances », concluait Marie-Claude Stoffel.

* 13 nougatiers et 14 marques : Arnaud Soubeyran, Charbert & Guillot, La Compagnie d'Ancône, Escobar, Le Chaudron d'Or, Diane de Poytiers, Douce France, Le Gavial, La Ruche d'Or, Au rucher de Provence, Les Ruches Montiliennes, Suprem'Nougat, Les Trois Abeilles, Le Val Roubion.

PAR CORINNE LEGROS
WWW.RESOHEBDOECO

PRATIQUE

Une boutique sur l'aire de Montélimar-Est et une autre boutique sur l'aire Ouest. Les deux aires sont communicantes.

Animations, mascotte, ateliers pédagogiques ...

Horaires : 6h00 - 23h00, 365 jours par an.

<https://www.facebook.com/lavedunougatdemontelimar/>



Le nougat de Montélimar suit une recette simple mais rigoureuse : amandes et pistaches, blancs d'œuf, miel, vanille naturelle.



Le nougat, une aventure ? Oui !

BTP. À Meursault, Olivier Salleron, président de la Fédération Française du bâtiment (FFB), est venu porter les propositions pour une relance rapide et solide de la filière.

Le bâtiment, une filière d'avenir, oui mais...



DR

Alors qu'une crise des matériaux touche actuellement les entreprises du bâtiment, la Fédération Française du Bâtiment affirme, non sans espoir, que les métiers du bâtiment contribueront à sortir de la crise, à condition que l'État s'engage fermement dans cette relance.

C'est en capitaine d'un navire qui pèse 1,5 million d'emplois en France qu'Olivier Salleron, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), et Eric Jouve, son délégué général, sont venus à Meursault. Dans leur escarcelle, des constats, des inquiétudes mais aussi de nombreuses propositions qu'ils avaient soumises aux ministres Bruno Le Maire (économie), Emmanuelle Wargon (logement) et Élisabeth Borne (travail), avec un objectif : consolider les entreprises du secteur. « Nos entreprises ne font que peu de marge. Du fait, elles sont fragilisées à la moindre crise et celle de la Covid a mis en avant de nombreuses difficultés pour lesquelles nous appelons l'État à réagir. » Si le secteur de la construction individuelle résiste (+ 4,7 % de mise en chantier, + 15,4 % de permis), il est cependant le seul à porter cette croissance : le logement collectif voit une chute de 10 % du nombre de permis et les ventes et mise en vente par les promoteurs ont respectivement baissé de 3,9 % et 9,4 %. Au global, par rapport aux trois premiers mois de 2019, les surfaces s'effondrent en moyenne de 18,5 %.

CHANGER L'IMAGE ET DÉVELOPPER L'EMPLOI

Malgré cela, l'emploi se renforce (+ 48 100 postes sur le premier semestre 2021) et le vrai problème est de trouver de la main d'œuvre qualifiée. Même si 450 000 personnes sont inscrites à Pôle Emploi dans la filière bâtiment : « Un tiers pense savoir bricoler, un tiers se dit que ça ou autre chose... et le dernier tiers reste du personnel qualifié que nous devons former à nos métiers. » Outre la proposition d'un guichet unique dédié aux métiers du bâtiment et notamment au développement de l'apprentissage, la FFB lancera très prochainement sur les chaînes de télévision une grande campagne de promotion : « On a toujours une image faussée de nos métiers. Ce n'est pas le type à côté de sa bétonnière : nous avons des métiers de pointe, des ingénieurs, des techniciens et le bâtiment est un secteur d'avenir ! »

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

D'avenir, oui, mais sous certaines conditions : réguler le marché en luttant contre les offres basses, les sous-traitances en cascade et le dumping économique. Derrière ces demandes, Olivier Salleron

cible le travail dissimulé pour lequel il attend « plus de contrôles, aucune tolérance. La FFB a mis en place la carte professionnelle du bâtiment et elle sera bientôt dématérialisée. » Autre condition, une meilleure mobilisation des Fonds européens. Si Bernard Laborey, le président de la FFB Bourgogne Franche-Comté souligne « le travail main dans la main avec la région BFC », Olivier Salleron appelle les régions à mobiliser les enveloppes européennes (18,4 milliards d'euros) et du Plan de relance (trois milliards d'euros) sur la rénovation, et notamment du patrimoine historique.

Dernière condition, plus polémique, celle de l'artificialisation des sols. Si Bernard Laborey reconnaît que « la filière du bâtiment prend considérablement en compte les paramètres environnementaux dans les nouvelles techniques de construction ou de rénovation », la FFB de son côté milite pour un état des lieux à l'échelle locale de l'artificialisation et ne pas céder au « Totem de la zéro artificialisation des sols » pour ne pas pénaliser le développement entrepreneurial, pour lequel elle appelle d'ailleurs à « faciliter et encadrer la création ou la reprise



Bernard Laborey, président de la FFB en Bourgogne Franche-Comté a reçu à Meursault Olivier Salleron, président national de la Fédération Française du Bâtiment.

d'entreprises » notamment par un soutien fort des régions : avec un tiers des dirigeants âgés de plus de 50 ans, 100 000 entreprises devront changer de mains d'ici 2030.

UN MARCHÉ MONDIAL EN PLEINE TENSION

Alors, si Olivier Salleron se montre optimiste quant à l'avenir des métiers du bâtiment et sur la capacité de ses entreprises à se renouveler et s'adapter, une inconnue de poids pèse dans la balance : la crise de la Covid.

Avec une flambée des cours des matériaux, mais aussi une pénurie à l'échelle mondiale, « certaines entreprises préfèrent mettre leurs chantiers en suspens ou simplement les annuler, compte-tenu que les pénalités sont moins importantes que le surcoût ». En attendant une perspective de sortie de crise début 2022 - « Si de nouvelles mesures sanitaires ne viennent pas

rallonger le calendrier » - la FFB demande à l'État de s'engager : prise en charge du chômage partiel à hauteur de 100 % du salaire, mise en place d'un crédit d'impôt proportionnel au poste « achats de matériaux » et le gel des pénalités de retard sur tous les marchés privés et publics.

Et plus technique, le mode de calcul de la déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels (DFS) modifié par le Projet de financement de la Sécurité sociale et qualifié « d'usine à gaz » et qui, selon Olivier Salleron, va inciter les entreprises à y renoncer et lourdement peser sur les salaires nets du secteur. Au final, le président de la FFB est venu porter un message d'espoir : les métiers du bâtiment vont contribuer à sortir de la crise, mais il faut pour cela que l'État s'engage fermement dans cette relance.

ANTOINE GAVORY

 **+ 0,9%**

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) SE REDRESSE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021 (+0,9 %), APRÈS UNE STABILITÉ (0,0 %) AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT. LE PIB COMBLE AINSI PLUS D'UN CINQUIÈME DE L'ÉCART RESTANT FIN 2020 PAR RAPPORT À SON NIVEAU D'AVANT-CRISE : IL EST INFÉRIEUR DE 3,3 % AU NIVEAU DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019, CONTRE 4,2 % AUX DEUX TRIMESTRES PRÉCÉDENTS. LA DEMANDE INTÉRIEURE FINALE (HORS STOCKS) CONTRIBUE POSITIVEMENT À L'ÉVOLUTION DU PIB CE TRIMESTRE (+0,9 POINT, APRÈS +0,1 POINT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT). LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE (FBCF) ACCÉLÈRE (+1,1 % APRÈS +0,4 % AU PREMIER TRIMESTRE). (INSEE)

 **+ 1,2 %**

SUR UN AN, SELON L'ESTIMATION PROVISoire RÉALISÉE EN FIN DE MOIS, LES PRIX À LA CONSOMMATION AUGMENTERAIENT DE 1,2 % EN JUILLET 2021, APRÈS +1,5 % LE MOIS PRÉCÉDENT. CETTE BAISSSE DE L'INFLATION RÉSULTERAIT DU REPLI DES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS, EN LIEN AVEC LE DÉCALAGE DES SOLDES D'ÉTÉ, DU RALENTISSEMENT DES PRIX DES SERVICES ET – DANS UNE MOINDRE MESURE – DU TABAC. EN REVANCHE, LES PRIX DE L'ALIMENTATION REBONDIRAIENT ET CEUX DE L'ÉNERGIE ACCÉLÉRERAIENT. SUR UN MOIS, LES PRIX À LA CONSOMMATION AUGMENTERAIENT DE 0,1 % COMME EN JUIN. LES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS, NOTAMMENT CEUX DE L'HABILLEMENT ET DES CHAUSSURES. (INSEE)

 **+ 7,7%**

EN JUIN 2021, LE PRIX DU PÉTROLE EN EUROS ACCÉLÈRE (+7,7 % APRÈS +4,3 % EN MAI). LES PRIX EN EUROS DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES (HORS ÉNERGIE) RALENTISSENT (+1,7 % APRÈS +3,9 %) AUSSI BIEN DU FAIT DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES INDUSTRIELLES (+2,6 % APRÈS +6,5 %) QUE DE CEUX DES MATIÈRES PREMIÈRES ALIMENTAIRES (+1,0 % APRÈS +1,8 %). EN JUIN 2021, LE PRIX EN DOLLARS DU BARIL DE PÉTROLE BRUT DE LA MER DU NORD (BRENT) ACCÉLÈRE (+6,8 % APRÈS +5,8 %), S'ÉTABLISSANT EN MOYENNE À 73 \$. EN EUROS, LA HAUSSE DU PRIX DU BARIL EST ENCORE PLUS MARQUÉE (+7,7 % APRÈS +4,3 %). (INSEE)

La Bourse

ÉPARGNER RESPONSABLE, C'EST S'ENGAGER POUR UN AVENIR MEILLEUR.



Un investissement socialement responsable peut présenter un risque de perte en capital et n'est pas garanti. Renseignez-vous auprès de votre agence. Document à caractère publicitaire.

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.5122-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Établissements de Crédit, dont le siège social est à 57000 METZ, 3 rue François de Curel immatriculée sous le n° 356801571 RCS METZ, société de courtage et d'intermédiation en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127. Crédit photos : Adobe Stock - Création : Lotus Bleu



Chez Banque Populaire, nous pensons que chacun doit être libre de pouvoir donner du sens à son épargne en fonction de sa sensibilité.

Voilà pourquoi nous proposons à nos clients des solutions d'investissements qui respectent les critères sociaux, éthiques et environnementaux.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

COTATIONS AU 29/07/21

Variation sur la semaine

Actions

CAC 40	6 609,31	+2,24%
SBF 120	5 167,99	+2,15%
Nikkei	27 581,66	+0,71%
Dow Jones	34 930,93	+0,38%
Eurostoxx 50	4 103,03	+1,90%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1879	+0,56%
Livre Sterling	0,8503	-0,92%
Yen	130,32	+0,15%
Dollar/Yen	106,69	-0,39%

SWAPS

Euribor 5 ans	-0,343	-0,013
Euribor 10 ans	-0,054	-0,022

Marché monétaire

Eonia	-0,482	+0,001
Euribor 1 mois	-0,558	-0,005
Euribor 3 mois	-0,544	+0,005
Euribor 6 mois	-0,524	-0,007
Euribor 12 mois	-0,502	-0,017

France État

BTAN 2 ans	-0,705	-0,028
BTAN 5 ans	-0,605	-0,033
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,430	-0,032
OAT 10 ans	0,089	-0,029
OAT 30 ans	0,747	-0,008
OAT 50 ans	0,886	-0,016

Emprunts d'État

	Japon	USA	Euro
JJ	-0,15	0,25	-0,48
2 ans	-0,13	0,21	-0,75
5 ans	-0,12	0,74	-0,73
10 ans	0,02	1,27	-0,44
30 ans	0,64	1,92	+0,04

Valeurs Régionales (variation 2021 %)

Arcelor	28,49	-
BNP Paribas	51,16	-
Carrefour	15,83	-
Crédit Agricole	11,72	-
Exel Industries	84,60	-
L.V.M.H.	688,20	-
Laurent-Perrier	104,00	-
Michelin	135,95	-
Natixis	-	-
Nexans	83,50	-
Kering	757,80	-
Haulotte-Group	5,91	-
Rallye	5,90	+2,08%
Remy Cointreau	185,20	+21,60%
Renault	32,93	-7,91%
Saint-Gobain	58,74	+56,64%
Sanofi-Aventis	87,59	+11,30%
Société Générale	24,56	+44,28%
Vallourec	8,36	-68,74%
Veolia environnement	27,15	+35,68%
Vinci	90,21	+10,88%
Vranken-Pommery	18,00	+22,45%

« Il va falloir toujours de la croissance mais une croissance verte »

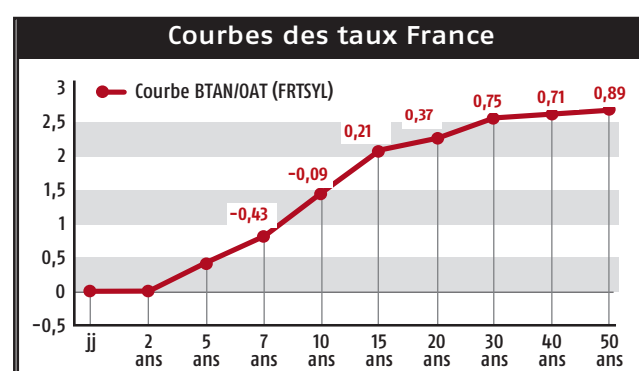
LORRAIN SENECHAL : La Commission européenne a dévoilé hier son plan pour tendre vers la neutralité carbone en 2050. Ça aura quel impact selon vous sur les entreprises françaises ? Le secteur automobile notamment puisque les moteurs diesel et essence seront interdits en 2035 dans le plan.

François VILLEROY de GALHAU : Il va falloir voir exactement comment ceci s'applique puisque ce sont les propositions de la Commission, mais je crois que cela va évidemment dans la bonne direction. C'est une très grande préoccupation de nos concitoyens en France et en Europe et il faut s'occuper activement de la planète. On peut regarder les menaces sur l'économie comme vous venez de le dire, mais il y a aussi des chances. Il va falloir beaucoup d'investissement, il va falloir toujours de la croissance mais une croissance verte, et il y a une loi de base : c'est que plus on s'y prend à l'avance, mieux ça se passera. Donc je crois que c'est bien de prévoir un scénario 2050. Quant à nous, c'est une des choses que je souligne dans cette lettre au Président de la République, du côté de la politique monétaire de la Banque centrale, nous allons prendre notre part à la lutte contre le changement climatique. C'est ce qu'on a appelé la revue stratégique de notre politique monétaire présentée la semaine dernière. Nous allons prendre en compte le changement climatique dans nos interventions.

Lorrain SENECHAL : Ça va se traduire comment concrètement ?

François VILLEROY de GALHAU : Nous le faisons parce que c'est notre mandat, cela contribue à la stabilité des prix qui est l'objectif qui nous est confié par les traités européens et cela veut dire un certain nombre de choses concrètes. Alors je vais essayer de ne pas être trop technique, Lorrain SENECHAL, mais d'abord dans nos modèles économiques, dans nos prévisions économiques nous devons intégrer l'effet du changement climatique. C'est un gros travail de méthode. Nous allons publier nos risques climatiques et, surtout, nous allons obliger les entreprises et les banques avec lesquelles nous travaillons à publier leurs propres risques. Et enfin, nous allons adapter nos opérations de politique monétaire - c'est là que je vais rester simple. C'est ce qu'on appelle des achats de titres ou des prises en garantie de titres : nous faisons traditionnellement une évaluation financière de la qualité de ces titres, mais nous allons faire une évaluation du risque climatique.

SOURCE : INTERVIEW DE François VILLEROY de GALHAU
Banque de France



Belle densité de dossiers pour la dernière session d'avant vacances du Conseil régional du Grand Est

Région. L'horizon très proche des vacances n'a pas empêché la densité des dossiers abordés par le Conseil régional, lors de sa session plénière du 23 Juillet. L'Assemblée s'est même offerte, à l'occasion, des votes à l'unanimité, entre quelques coups de griffes. La préparation du budget 2022 devrait susciter d'autres émotions plus vives.

En ce jour de la Sainte Brigitte, en attendant le sable chaud de la Madrague, coquillages et crustacés, la dernière séance plénière avant la trêve estivale du Conseil régional fut plutôt studieuse avec des dossiers copieux et ça et là des escarmouches qui ne sentaient pas forcément l'envie d'aller au soleil tous ensemble. La politique politique est comme les virus, elle ne prend pas de vacances.

Ce 23 juillet, place au prélude avec le propos liminaire du Président Rottner, ce dernier rappelant les trois grands axes de la politique régionale, de la mandature achevée à la prospective des sept années à venir : « *Offrir à tous un cadre de vie sain et sûr, replacer l'humain au cœur de notre projet de société et redonner toute sa place à la valeur du travail* ». Les mots ont un sens : « *sûr* », comme sûreté ou sécurité, tranquillité ou paisibilité, par opposition à dangereux ou malfamé. La Région serait-elle en train de s'attribuer, comme elle l'affirme dans son premier pilier, la compétence régaliennne de la sécurité intérieure ? Il en fut question dans l'hémicycle de l'exécutif régional, comme on le verra ci-après.

Pour en revenir au prélude, Jean Rottner annonce deux dossiers qui conforte le premier axe du programme : le soutien aux communes désireuses de s'équiper de caméras de vidéo-surveillance (un cadre de vie « sûr » et la convention-cadre Virage dans l'agriculture - un cadre de vie sain). Le Président rappelle ensuite les chantiers en cours, comme celui du parcours d'acquisition des compétences en entreprises (620 jeunes en formation à la rentrée prochaine), ou comme ceux concernant le patrimoine, l'économie, ou encore l'aménagement du territoire.

LE QUATUOR FORCÉMENT DÉSACCORDÉ DES CHEFS DE GROUPES

C'est la tradition, l'expression des chefs de groupes politiques, à la suite du Président, l'occasion de jauger les intentions et le ton de Laurent Jacobelli pour le RN et apparentés, d'Eliane Romani pour le LR et apparentés, de Christophe Choserot pour le PS et apparentés, de Valérie Debord pour le LREM et apparentés. Pour faire court et dans l'ordre : le RN et apparentés, les socialistes et écologistes, la République en Marche et la Majorité régionale. Le ton sera jugé théâtrale par la Majorité, quelques extraits de la

prise de parole de Laurent Jacobelli : « *Le Grand Est est inefficace... Il faut respecter l'identité des trois anciennes régions... Les dépenses de communication sacrifiées, c'est dilapider l'argent du contribuable... Vive l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine !* »

Eliane Romani rappelle le niveau élevé de l'abstention et demande un recours à l'expression populaire (1% des inscrits pour interpeller la Majorité). Elle approuve l'urgence des mesures en faveur de l'écologie et celles en faveur de l'égalité femme/homme, elle estime le besoin de réparer la justice sociale et conclut : « *Nous serons une opposition vigilante et constructive* ».

Christophe Choserot cite lui aussi l'abstention et reproche à la Majorité une « *politique hors sol* ». Il s'inquiète de la faible consommation régionale du Plan de relance face à ce qu'il nomme un effondrement de l'économie : « *Il faut mieux territorialiser la relance et multiplier par deux les moyens financiers mis en œuvre et surtout en direction des jeunes et de l'écologie* ».

Valérie Debord défend la politique de la Majorité et insiste sur l'avenir : « *Tenir le cap d'une collectivité qui protège... Aller encore plus loin dans la relance...* ». En direction de LREM : « *Nous attendons du Gouvernement des gestes forts de décentralisation* ». A l'attention de Laurent Jacobelli : « *Fraîchement arrivé sur notre territoire, peut-être allez-vous le connaître plus tard* ».

DES CAMÉRAS POUR LA SÉCURITÉ DES HABITANTS

Le rapport, présenté par Franck Leroy, « *Soutien aux usages numériques-Dispositif d'aide aux collectivités dans le cadre de leur équipement en vidéoprotection* » fut l'un des plus discutés de cette session. La Région explique ainsi son intervention : « *La sécurité publique est une mission régaliennne assurée en liaison avec les maires qui sont bien souvent en première ligne... De plus en plus de communes déplorent des actes de vandalisme par dégradation des espaces publics, effractions des bâtiments publics, incivilités ... La Région Grand Est assume d'ores et déjà des engagements en faveur de la protection de nos concitoyens en ce qui concerne les accès à nos lycées et dans nos trains régionaux et se propose aujourd'hui de soutenir plus particulièrement les communes en faveur de la vidéoprotection, au titre de sa compétence en matière d'aménagement du territoire et plus*

particulièrement le développement des usages qui y sont rattachés ».

Si l'acquisition de caméras n'est pas forcément un frein, leur gestion en devient un. La réponse sur ce dernier point est apportée par le déploiement généralisé dans le Grand Est de la fibre optique capable de faciliter l'enregistrement et la transmission à un centre de supervision ou une unité des forces de l'ordre. La Région s'engage à soutenir l'investissement des communes et le cas échéant des établissements publics de coopération intercommunale (communautés urbaines, de communes, d'agglomération...). Les projets éligibles portent sur l'acquisition et l'installation des caméras. Les taux de financements sont de 50% et de 30%, en cas de création ou d'extension, avec des plafonds de 20 et 30 000 euros par commune.

Laurent Jacobelli s'engouffre dans ce qu'il considère comme une nouveauté pour la Majorité : « *Je croyais que la sécurité ne vous intéressait pas... C'est bien ce qu'il se passe... Je suis heureux que la sécurité devienne une priorité régionale* ». Pour l'écologiste Caroline Reys, c'est à l'Etat d'équiper les communes et le faire à la place de l'Etat, c'est du niveau de la propagande politique. Enfin, François Grosdidier pour la Majorité reconnaît que la sécurité n'est pas de la compétence de la Région, mais précise : « *Il s'agit d'aider les communes, de protéger, de permettre d'élucider les insécurités et d'optimiser le travail des forces de l'ordre* ». Le groupe socialiste et écologiste a voté contre le rapport et le RN pour.

Parmi les autres dossiers de cette session, hors chapitres inhérents à l'organisation de la collectivité, la liquidation du Fonds Résistance, les Fonds Européens d'Investissement et l'hydrogène dans le ferroviaire régionale. Un autre gros dossier, celui de la convention-cadre entre l'Etat, la Région et la Chambre régionale d'agriculture.

COURTE PROLONGATION DE L'ACCESSION AU FONDS RÉSISTANCE

En réaction à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques, la Région a mis en place le dispositif Fonds de Résistance, à l'attention des très petites entreprises, des exploitants agricoles et des associations, dispositif sous forme d'avances de trésorerie, cofinancé à parité par la Banque des Territoires, les Départements et les EPCI du Grand Est. Le Fonds Résistance, avec un plafond de 30 000

euros et un différé de remboursement de 36 mois, a été utilisé par 1 400 TPE et associations.

À fin juin 2021, ce sont 20M€ qui ont été mobilisés sur les 44 M€ initialement engagés. Prévu jusqu'au 1^{er} juin, le délai d'attribution est prolongé jusqu'au 13 août prochain, pour des besoins de trésorerie courant jusqu'à fin 2021.

MISE EN SERVICE DU PRÊT PARTICIPATIF GRAND EST

Pour accélérer la relance et permettre aux entreprises de construire leurs projets d'avenir, la Région a suscité la constitution d'un fonds de garantie de prêts participatifs assimilés à des quasi-fonds propres. La Région va investir 66,7 M€ dans ce fonds qui sera officialisé par la signature d'un accord de financement avec les Fonds Européens d'Investissement (FEI), en septembre prochain.

Ce dispositif doit permettre aux banques participantes de déployer un montant prévisionnel de 375 M€ en faveur des TPE et des petites PME du Grand Est. La Région, via le FEI, apporte aux banques sa garantie. Il s'agit pour le Grand Est d'accompagner les entreprises dans leurs investissements nécessaires à leur transformation écologique, numérique et industrielle, porteuse de relance économique et de développement de l'emploi.

COMMERCIALISATION DES TRAINS À HYDROGÈNE EN 2025

En mars dernier, la Région faisait l'acquisition de trois rames bi-mode électrique-hydrogène et de deux autres rames en option pour un montant total de 86 M€, comprenant une participation de 16,8 M€ de l'ADEME, dans le cadre à un appel à manifestation de l'Etat. Le train Régiolis hydrogène permettra de faire circuler commercialement les premières rames hydrogène en 2025. L'expérimentation devrait permettre le remplacement d'ici à dix ans de 35 autorails utilisés sur les plus petites lignes ferroviaires de la région. L'achat de ce type de trains affirme notamment l'engagement de la Région dans le maintien de l'activité du site Alstom de Reichshoffen, site qui fournira également les neuf premiers exemplaires de rames à hydrogène commandés par les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie.

GÉRARD DELENCLOS

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Social. La surveillance permanente d'un salarié par une caméra vidéo est attentatoire à sa vie personnelle.

Surveillance vidéo permanente du salarié

Le Code du travail prohibe toute restriction aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché (article L 1121-1). Cette disposition s'applique en particulier à la surveillance des salariés.

Dans cette affaire, la Cour de cassation a confirmé que la surveillance permanente d'un salarié par une caméra vidéo était attentatoire à sa vie personnelle et disproportionnée au but de sécurité des personnes et des biens.

Les fautes reprochées au salarié, unique cuisinier d'une pizzeria, étaient particulièrement graves.

Après avoir fait l'objet d'un avertissement pour des absences et des manquements aux règles d'hygiène, le salarié avait été informé de la mise en place d'une caméra.

Les enregistrements vidéo établissaient des manquements graves et réitérés aux règles d'hygiène et de sécurité pouvant être particulièrement dommageable à l'établissement :



conservation de viande avariée, étiquettes de traçabilité des aliments non conservées, gestion des stocks défectueuse, déclaration d'accident du travail pour une blessure au bras volontaire.

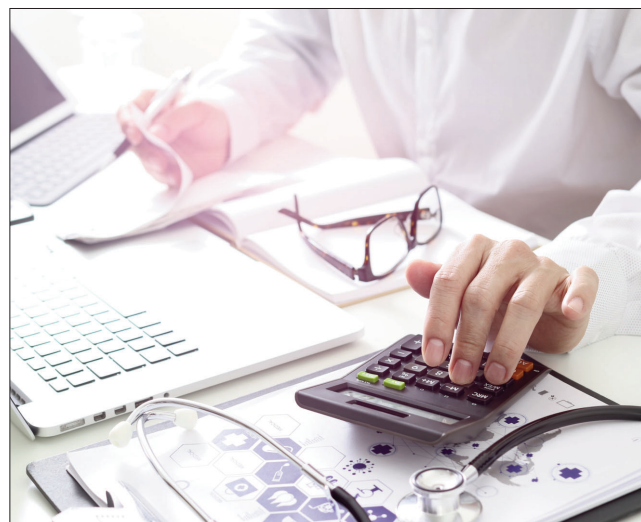
La Cour de cassation a confirmé que la preuve apportée par l'employeur

était illicite et ne pouvait donc pas être retenue. La surveillance permanente de ce seul salarié, unique cuisinier travaillant seul, était attentatoire à sa vie personnelle et disproportionnée au but recherché.

Cass. ch. soc. 23 juin 2021 n° 19-13.856

Juridique. Le pouvoir économique qu'exerce une grande entreprise sur son fournisseur peut-il engager sa responsabilité dans la liquidation judiciaire du fournisseur ?

Dirigeant de fait ou subordination économique ?



Cette affaire concernait un constructeur automobile et un de ses fournisseurs en joints d'étanchéité,

mis en redressement puis en liquidation judiciaire quatre ans après le début de leur collaboration.

Les contrats liant les parties portaient sur le niveau des commandes et les prix. En contrepartie, le constructeur bénéficiait d'une information sur les gains de productivité du fournisseur, la réduction de ses coûts de production et la délocalisation de son activité, autant de facteurs dont il entendait profiter. Le constructeur s'autorisait ainsi à contrôler la situation financière de son fournisseur, suivre sa trésorerie, obtenir des informations sur la formation du prix...

Pour le liquidateur, cette relation dépassait le cadre normal d'une relation entre fournisseur et client. La dépendance économique

du fournisseur et les interventions et exigences du constructeur caractérisaient une direction de fait et devaient engager sa responsabilité dans l'insuffisance d'actif ayant conduit à la liquidation judiciaire.

Pour la Cour de cassation, l'existence d'une direction de fait n'est pas caractérisée. L'intervention du constructeur n'a consisté qu'en « contrôles, recommandations, demandes ou exigences, ne révélant qu'un rapport de subordination économique du fournisseur vis-à-vis de son client ».

Cass. ch. com. 19 mai 2021 no 19-25.286 F-D

Agenda

Août 2021



□ **Travailleurs indépendants** : paiement à l'URSSAF des cotisations sociales personnelles du 3e trimestre 2021 en cas d'option pour le versement trimestriel. Dimanche 15

□ **Assomption** : jour férié ordinaire. Lorsqu'un jour férié, non travaillé dans l'entreprise, intervient pendant les congés payés d'un salarié, celui-ci a droit à un jour supplémentaire de congé, normalement rémunéré. Les conventions collectives peuvent prévoir des dispositions plus favorables.

□ **Employeurs de moins de 50 salariés au paiement mensuel** : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sociales sur les salaires de juillet. Délais variables

□ **Entreprises au régime réel normal de TVA** : télépaiement de la TVA afférente aux opérations de juillet. Lorsque la comptabilité n'a pu être arrêtée à temps du fait des congés payés, l'administration fiscale autorise les entreprises à ne verser qu'un simple acompte au moins égal à 80 % de la somme payée au titre du mois précédent ou de la TVA réellement due. La régularisation doit être effectuée avec la déclaration du mois suivant.

□ **Fermeture de l'entreprise pour congés payés** : la déclaration sociale nominative (DSN) et le paiement des cotisations sociales sur les salaires doivent être effectués dans les délais même en cas de fermeture de l'entreprise pendant la période des congés payés. L'employeur peut cependant solliciter l'accord de l'URSSAF pour un report de paiement jusqu'à la réouverture de l'entreprise, moyennant le versement d'un acompte.

En bref

Opinions

PAR LA CAPEB

OPCO de la Construction Constructys : La CAPEB a signé l'accord interbranches

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) a signé le nouvel accord ouvert le 27 juillet à la signature des partenaires sociaux et qui abroge celui signé en décembre 2018.

Contraints de négocier un nouvel accord depuis la décision du tribunal administratif de Paris du 30 juin 2021, annulant l'arrêté d'agrément de Constructys, les partenaires sociaux devaient, à la demande du Ministère du Travail, présenter un nouveau texte conventionnel. Le secrétariat de cette négociation assuré par la FNTF a diffusé hier soir un projet en vue de recueillir les signatures des partenaires sociaux.

L'objectif de la CAPEB : débloquent la situation et réenclenchent le conseil et les paiements aux entreprises et aux CFA au plus vite.

Pour la CAPEB, les priorités étaient de quatre ordres :

- Conclure un accord permettant le ré-agrément de l'OPCO, dans le respect de la légalité,

- Sécuriser, par ce nouvel accord, les entreprises, les CFA et les organismes de formation

- Disposer d'une gouvernance équilibrée, au niveau du collège employeurs, du champ Bâtiment

- Assurer la juste prise en compte des

désormais des pouvoirs publics un nouvel agrément de CONSTRUCTYS très rapidement afin de ne pas pénaliser plus longtemps les entreprises, les CFA et les organismes de formation.

Jean-Christophe REPON, qui a présidé l'OPCA Constructys de 2016 à 2018, se félicite de ce premier pas vers le ré-agrément notamment à l'aube de la rentrée de septembre pour l'apprentissage.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB : « Après plusieurs années de blocage, la CAPEB se réjouit de voir aujourd'hui un texte commun ouvert à la signature des partenaires sociaux. Je veux y voir le résultat d'un dialogue social enfin apaisé et respectueux de tous. Il est maintenant nécessaire que chacun puisse faire entendre sa voix grâce à une gouvernance équilibrée qui permette d'affirmer la juste place des TPE dans le secteur du bâtiment. Nous y serons particulièrement attentifs. Il est en effet primordial que CONSTRUCTYS puisse rapidement être à nouveau géré par les partenaires sociaux du Bâtiment, des Travaux Publics et du négoce des matériaux de construction. »

" Après plusieurs années de blocage, la CAPEB se réjouit de voir aujourd'hui un texte commun ouvert à la signature des partenaires sociaux. Je veux y voir le résultat d'un dialogue social enfin apaisé et respectueux de tous. "

190 000 TPE adhérentes à l'OPCO

Fruit d'intenses négociations entre les partenaires sociaux des différentes branches concernées, un projet d'accord a été ouvert à signatures.

La CAPEB se félicite que les partenaires sociaux aient signé à l'unanimité cet accord. Cette première étape vers la sortie de crise a notamment été rendue possible grâce au sens des responsabilités dont chacun a su faire preuve ainsi qu'à la contribution facilitatrice de l'administratrice provisoire.

L'accord étant signé à l'unanimité des partenaires sociaux, la CAPEB attend

Drôles de jeux

Ces J.O 2021 n'ont pas grand-chose d'une fête. Bien sûr, il y eut la cérémonie : grandiose, avec une chorégraphie millimétrée et moult feux d'artifices. Mais défilé et porter haut les couleurs des pays dans un stade vide est loin d'être joyeux. Les athlètes eux-mêmes, confinés dans leurs chambres, mangeant séparés par des feuilles de plexiglas ne sont pas euphoriques. D'ailleurs, bon nombre d'entre eux n'ont pas eu l'entraînement voulu pour préparer cette grande messe sportive. On se souvient des images de perchistes dans leur jardin, de coureurs de vitesse sur des tapis de course ou de gymnastes s'entraînant avec des agrès faits maison durant les confinements successifs... Et puis il y a une des grandes nations sportives, la Russie, évincée en décembre 2020 par le tribunal arbitral du sport pour avoir bravé les règles antidopages et revenue sous l'acronyme ROC (Russian olympic committee) avec des sportifs concourant sous bannière indépendante. Enfin, il y a les espoirs déçus de nos athlètes, où c'est toujours un crève-cœur de les voir en larmes, à une marche du podium ou de l'Or. Heureusement, et c'est là l'essence même du sport, il y a la victoire inattendue. En l'occurrence celle de Romain Cannone, formé au Creps de Reims et premier médaillé d'Or français de ces Jeux. Les larmes de joie font un temps, oublier celles de la déception... en attendant de retrouver des Jeux Olympiques où athlètes et public pourront de nouveau communier ensemble.

NASTASIA DESANTI

humour

le regard de Faro.

BEAUCOUP D'EMPLOYÉS SOUHAITENT CONTINUER À TÉLÉTRAVAILLER

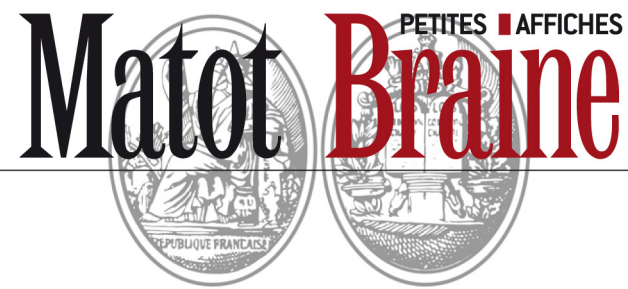


COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résé Hebdo Eco.

Avis d'attribution



COMMUNE DE DORMANS

avis d'attribution de marché

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de Dormans, 4 place du Général de Gaulle - 51700 DORMANS - Tél. : 03.26.58.21.45 - Fax : 03.26.58.25.55.
OBJET DU MARCHÉ : Préparation et livraison de repas en liaison froide aux écoles et à la crèche.
ATTRIBUTAIRES : SAS Api Restauration, 20 rue du Capitaine Georges Madon - 51100 REIMS.
M2100536

Appels d'offres ouvert

COMMUNE DE CORMONTREUIL

Avis d'appel à la concurrence

Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de CORMONTREUIL, Mairie - 51350 CORMONTREUIL.
OBJET DE LA CONSULTATION : Entretien des espaces verts 2021.
N° - TITRE DU LOT - CPV
Lot n° 01 - Gestion globale terrains de football A. Baudet et Enelle - 77310000-6
Lot n° 02 - Gestion globale du secteur Grands Axes - 77310000-6
Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Les variantes sont autorisées.
MODE DE PASSATION : Appel d'offres ouvert passé en application du 1^{er} de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique.
INFORMATION
Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur les sites internet suivant :
- Le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence 202109 ;
- Le site du BOAMP : www.boamp.fr sous la référence 21-102790 ;
- Le site du JOUE : ted.europa.eu (en cours de publication).
L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-16 du CCP.
MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Plateforme xmarches.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 01 septembre 2021 à 12:00.
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
Renseignements administratifs : Estelle PONCELET.
Renseignements techniques : Daniel LUNEL.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le jeudi 22 juillet 2021.
M2100500

III Annonces légales

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.forumeco.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408



ESPACE HABITAT S.A. H.L.M.

Avis d'appel public à la concurrence

1. MAÎTRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES.
2. MODE DE PASSATION : Procédure ouverte.
3. OBJET DU MARCHÉ : Accord-cadre pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel pour le patrimoine d'espace Habitat chauffé collectivement.
4. DURÉE DU MARCHÉ : 2 ans (reconductible 1 fois).
5. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
6. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les offres devront parvenir au plus tard le 9 septembre 2021 (11 heures dernier délai) à ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES.
7. Le RÈGLEMENT DE CONSULTATION : Il est joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
8. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir Règlement de Consultation.
9. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :auprès du Maître d'Ouvrage, service technique d'ESPACE HABITAT - Mail : technique@espacehabitat.fr - Fax : 03.24.58.42.31.
10. DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : Lundi 19 juillet 2021.
M2100487

Tous les appels d’offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Construction d’une gendarmerie - Bureaux-garages et 8 logements,
Route de Clercy - LUSIGNY SUR BARSE - GR 1022

Avis d’appel public à la concurrence

Marché de travaux - Procédure adaptée
suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D’ŒUVRE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 16.651.996,35 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est située 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur General de la SA MON LOGIS . Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passe selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ : LUSIGNY SUR BARSE - Groupe 1022.
Construction d’une gendarmerie - Bureaux - Garages et 8 logements.
Les travaux se situent à l’adresse suivante : Route de Clercy.
TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Execution.
Les prestations ci-avant font l’objet de 17 lots définis ci-après :
Lot 1 - TERRASSEMENT / VRD / PLATEFORME
Lot 2 - MACONNERIE / GROS ŒUVRE / BETON ARME
Lot 3 - CHARPENTE METALLIQUE/ COUVERTURE SECHE / BARDAGE SIMPLE PEAU / PORTE ET PORTE SECTIONNELLE
Lot 4 - CHARPENTE BOIS FERMETTES
Lot 5 - COUVERTURE TUILES
Lot 6 - ISOLATION / ETANCHEITE MULTICOUCHES
Lot 7 - ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE / VETURES
Lot 8 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU / ACIER / VITRERIE / SERRURERIE
Lot 9 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC / VITRERIE / FERMETURE
Lot 10 - MENUISERIES INTERIEURES
Lot 11 - PLATRERIE / DOUBLAGE / ISOLATION / CLOISONS
Lot 12 - PLOMBERIE / SANITAIRES / CHAUFFAGE ENERGIE GAZ / VMC / ECS
Lot 13 - ELECTRICITE / ECLAIRAGE / CFO / CFA / ALARMES
Lot 14 - CARRELAGES SOLS ET MURS
Lot 15 - SOLS SOUPLES
Lot 16 - PEINTURE / REVETEMENTS MURAUX
Lot 17 - CLOTURES / PORTAILS / ESPACES VERTS

4. DELAI D’EXECUTION : Le délai d’exécution global est fixe à 12 mois dont 30 jours de préparation à compter de la notification de l’ordre de service de commencement des travaux.

5. MODALITES D’OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mercredi 15 septembre 2021 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D’ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D’ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : Au Service Marches de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER - 03.25.70.94.81.
- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Gérald DELONG - 06.29.11.55.70 - 03.25.70.94.77 - gdelong@mon-logis.fr

12. DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 23/07/2021.

Le directeur général, Serge LAURENT.

M2100491

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Vente aux enchères



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 14 SEPTEMBRE 2021 A 10 HEURES 30

Par devant le Juge de l’Exécution à l’audience des criées du Tribunal Judiciaire de TROYES, salle B, 85 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES où il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

Commune de LA SAULSOTTE (10)

Une maison d’habitation sise 5 rue des Chats, cadastré AB 59 d’une contenance de 19a 61ca, comprenant :
- Au rez-de-chaussée : une cuisine, une buanderie, un salon/séjour, une pièce à aménager, dégagement, WC et salle d’eau ; une remise dont l’accès s’effectue par l’extérieur, non achevée ;
- A l’étage : 3 chambres, un palier, un grenier ;
- Un terrain avec auvent et dépendance ;
- Une cave.

SUR LA MISE A PRIX DE 10.000 € (dix mille €uros)

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de LA SA CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1.123.980.449 €, inscrite au R.C.S. de PARIS sous le n° B 302 493 275, dont le siège social est 50 boulevard Sébastopol - 75155 PARIS CEDEX 3, prise en la personne de son représentant légal
Ayant Maître Isabelle DOMONT JOURDAIN, membre de la SELAS ACG, pour avocat constitué
L’adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES, ainsi qu’au siège de la SELAS ACG, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D’AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE TROYES, auprès duquel il conviendra de consigner entre ses mains 1/10^e de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais étant supportés par l’adjudicataire en sus du prix d’adjudication.

Pour tous renseignements s’adresser :
— A la SELAS ACG au 03.26.46.86.81 ;
— Au greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES ;
— Visites effectuées par la SCP GOBET-CLEMENT-MARTIN, Huissier à TROYES, sur rendez-vous au 03.25.43.35.60. 213712
SELAS ACG.

Adjudications



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LOT N°1 : Commune de REIMS (Marne)

Un immeuble sis 8 rue Ernest Lefèvre, consistant en une maison à usage d’habitation comprenant :
— Au rez-de-chaussée : entrée, salon-séjour avec cheminée prolongé par une véranda, cuisine équipée, wc avec lave-mains et placard, dégagement, une chambre avec placard, salle de bains.
— À l’étage : palier, trois chambres, bureau, salle de douche, lingerie avec placards, wc avec lavabo.
— Au sous-sol : garage, buanderie, pièce de rangement, cave.
— Jardin.
Le tout cadastré BL 201 pour une contenance de 12a 77ca.

SUR LA MISE A PRIX DE 90.000 €
(quatre vingt dix mille €uros)

LOT N°2 : Commune de GERMAINE (Marne)

Une propriété bâtie sise 27 rue de Louvois, consistant en une maison d’habitation comprenant :
— Au rez-de-chaussée : véranda patio, entrée, salon, séjour, cuisine, salle de bains, wc, lavabo.
— Au premier étage : trois chambres, salle de bains.
— Garage.
— Chauffage central au gaz, eau, électricité, fosse septique.
Le tout cadastré :
AC 74 pour une contenance de 4a 20ca ;
AC 75 pour une contenance de 41a 10ca ;
AC 278 pour une contenance de 22a 9ca ;
Soit une contenance totale de 67a 39ca.

SUR LA MISE A PRIX DE 250.000 €
(deux cent cinquante mille €uros)

LE JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021 A 9 HEURES

PAR DEVANT LE JUGE DE L’EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D’AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE REIMS

Pour consulter les conditions générales de la vente ou pour tous renseignements, s’adresser :
— A la SELAS ACG au 03.26.46.86.81 ;
— Au Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ;
— Visites effectuées par la SELARL TEMPLIER ET ASSOCIES, Huissier de justice à REIMS sur rendez-vous au 03.26.88.60.60.
SELAS ACG.

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d’avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d’affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN DEUX LOTS
DE LOCAUX COMMERCIAUX Sis à EPERNAY (Marne)
4 et 10 Place Chocatelle

LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 A 10 H

Pardevant le Juge de l’exécution à l’audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l’immeuble dont la désignation suit :

Ville d’EPERNAY (51200)

Dans un immeuble sis dite ville, 4 et 10 Place Chocatelle, cadastré section BI n° 1326 pour 65 a 45 ca :
— 1er lot : un local médical sis 4 place Chocatelle, correspondant aux lots n° 1203 et 1204 de la copropriété, comportant : entrée, bureau d’accueil, cuisine, wc, débarras, deux pièces à archives, bureau médical

MISE A PRIX : 120.000 €UROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES AVEC FACULTE DE BAISSSE D’UN QUART PUIS D’UN TIERS SUPPLEMENTAIRE EN L’ABSENCE D’ENCHERES

— 2ème lot : un local commercial sis 10 place Chocatelle, correspondant au lot n° 1205 de la copropriété, comportant : entrée/salle d’attente, deux bureaux, cuisine, couloir, wc

MISE A PRIX : 60.000 €UROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES AVEC FACULTE DE BAISSSE D’UN QUART PUIS D’UN TIERS SUPPLEMENTAIRE EN L’ABSENCE D’ENCHERES

Consignation pour enchérir par chèque de banque :
— 12.000 € pour le 1er lot ;
— 6.000 € pour le 2ème lot.

L’adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu’au siège de la SCP d’Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D’AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s’adresser :
— à la SCP d’Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU. Tél. : 03.26.64.79.61 ;
— au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;
— pour les visites à la SCP MASSON-FOLTZ-GALAND, Huissiers de justice associés à Epernay (03.26.51.17.27).
Signé : F. SAMMUT.

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Adjudications

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims, dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT
D'UN APPARTEMENT Sis à EPERNAY (Marne)
49 rue de la Fauvette**
LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 A 10 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérissseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Ville d'EPERNAY (51200)

Un appartement pris dans un immeuble à usage d'habitation sis dite ville, 49 rue de la Fauvette, cadastré section BI n° 1326 pour 65 a 45 ca, correspondant au lot n° 1027 du Volume 10 de la copropriété, comprenant : entrée/pièce palière, pièce noire, couloir de distribution, wc, salle de bains, chambre, cuisine, salon et pièce attenante en retour.

**MISE A PRIX : 30.000 EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES**

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3.000 €.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :

— à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU. Tél. : 03.26.64.79.61 ;

— au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;

— pour les visites à la SCP MASSON FOLTZ GALAND, Huissiers de justice associés à Epernay (03.26.51.17.27).

Signé : F. SAMMUT.

Marne

La société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation avec entrée en jouissance à compter du 1^{er} janvier 2021. Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de REIMS, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire au siège du fonds apporté 35 rue des Lilas - 51100 REIMS.

Pour unique insertion.

M2100670



**SCP BADRE HYONNE
SENS-SALIS DENIS ROGER**
Cabinet d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
51370 CHAMPIGNY

**«EST HOTEL -
BAR DE L'EST»**

Suivant acte sous seing privé en date du 19 juillet 2021 enregistré à la Service de Publicité Foncière et de l'enregistrement de REIMS.

L'HOTEL DE L'EST, société par actions simplifiée au capital social de 1.000 €, dont le siège est situé 2 rue du Vieux Lavoisier - 95470 SAINT WITZ, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de PONTOISE sous le numéro 891 010 654.

A vendu à la SAS HOTEL DE L'EST, au capital de 3.000 €, dont le siège social est situé 23 rue de Picardie Centre d'Affaires Metz Sarre - 57070 METZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le N° 901 272 666, le fonds de commerce d'hôtel et bar, connu sous l'enseigne de «EST HOTEL - BAR DE L'EST», sis et exploité à REIMS, 2 rue de Witry et 222 avenue Jean Jaurès, moyennant le prix de 80.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège social du sésquestre, Maître Amélie DAILLENCOURT avocat associé de la SCP BADRE HYONNE SENS-SALIS DENIS ROGER DAILLENCOURT dont le siège social est allée Amelin Parc d'Affaires BAT. C CS 500313 CHAMPIGNY - 51886 REIMS CEDEX où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

M2100274



**SCP COINTIN-TARATUTA
DENOVAL-BURGHER, JAMA
DRIGUET ET CHAMPILOU**
Notaires associés à DORMANS (Marne)
1 rue du Château

**BOULANGERIE
PATISSERIE GILBIN**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nathalie DENOVAL-BURGHER, Notaire associé à DORMANS (Marne), le 28 juillet 2021, enregistré ; La société GILBIN, SARL, au capital de 7.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 10 boulevard Barthou, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 507 689 180 a vendu un fonds de boulangerie pâtisserie confiserie traiteur chocolaterie sis à REIMS (51100), 10 boulevard Louis Barthou, lui appartenant, connu sous le nom BOULANGERIE PATISSERIE GILBIN, immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le n° 507 689 180, au profit de la société dénommée S.A.R.L. SAINTE-CLOTILDE, société à responsabilité limitée au capital de 16.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 31 rue de Verzy, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 423 929 231, moyennant le prix de 300.000 € s'appliquant aux éléments corporels pour 250.000 € et aux éléments corporels pour 50.000 €, avec une entrée en jouissance le 02

août 2021. Les oppositions seront reçues à DORMANS (51700), 1 rue du Château, au siège de la SCP COINTIN-TARATUTA - DENOVAL-BURGHER - JAMA - DRIGUET - CHAMPILOU, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la Loi.

Pour insertion unique,
Me DENOVAL-BURGHER.

M2100589

CONSTITUTION
DE SOCIETE


GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

SEL AMADEUS

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 16 juillet 2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS de la SEL AMADEUS au capital de 1.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 16 rue Kellermann.

La société a pour objet l'exercice en commun de la profession de médecin, cardiologie et maladie vasculaire, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.

Le gérant est M. Sébastien DUVAL, demeurant à REIMS (51100), 16 rue Kellermann.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

M2100457

G INVESTMENT

Rectificatif à l'annonce parue le 26 juillet 2021 dans Les Petites Affiches Matot Braine relatif à la société G INVESTMENT. MENTION RECTIFICATIVE : Il convient de lire : PRÉSIDENT : M. Edouard GUILLEMIN, 101 rue de Courlancy - 51100 REIMS et non 14 rue Soyier - 92200 NEUILLY SUR SEINE comme indiquée par erreur.

M2100463



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

**SELARL
SAINT DENIS**

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 22 juillet 2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS de la SELARL SAINT DENIS au capital de 1.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 22 rue Simon.

La société a pour objet l'exercice en commun de la profession de médecin, dermatologie et médecine esthétique, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.

La gérante est Mme Géraldine PERCEAU, demeurant à REIMS (51100), 19 rue de l'Etape.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

M2100470

SARL BARIS
Avis de constitution

Maître Sophie POTISEK-BENARD, Notaire à TOURS-SUR-MARNE (Marne), 37 Avenue de Champagne, soussignée,

Suivant acte reçu par Maître Sophie POTISEK-BENARD, notaire à TOURS SUR MARNE, le 23 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SARL BARIS.
FORME : Société à responsabilité limitée.

SIEGE SOCIAL : 37 rue des Closeraies, Tauxières-Mutry (51150) VAL DE LIVRE

OBJET : Acquisition, gestion et administration par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et de biens meublés.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000,00 €.

GERANCE : Monsieur David, Marcel, Gilbert BARBIER, demeurant à VAL DE LIVRE (51150), 37 rue des Closeraies-Tauxières-Mutry.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention

Me Sophie POTISEK-BENARD
M2100489


SCP LEPAGE-LEFEVRE-GLAD

Notaires à VITRY LE FRANÇOIS (51)
28 rue Aristide Briand

**GFA
DE BELLEVUE**
Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Philippe LEPAGE, Arnaud LEFEVRE et Guillaume GLAD, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 23 juillet 2021 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : GFA de BELLEVUE.

SIEGE SOCIAL : 25 rue de la Gare - 52100 SAINT-EULIEN.

La raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplissement. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un rôle social pour ses tiers intervenants et socio-patrimonial pour ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

- Apport(s) en numéraire : Quinze mille Euros (15.000,00 €).

Cet apport est réparti de la manière suivante :

- Monsieur Michel NEY apporte la somme de quatorze mille neuf cents Euros (14.900,00 €)

- Madame Erika HIRT apporte la somme de cent Euros (100,00 €).

Le montant total des apports s'élève à quinze mille Euros (15.000,00 €), somme égale au montant du capital social.

CESSION DES PARTS : Toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés, sauf transmission au profit de descendants des associés.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le gérant est Monsieur Michel NEY, demeurant à SAINT EULIEN (52), 25 rue de la Gare.

La durée de ses fonctions est indéterminée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.

M2100493

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS
**PEYRET-GOURGUE
& Associés**

Société d'Avocats

2 rue Lavoisier

38330 MONTBONNOT SAINT
MARTIN

**EVNOMIA SARL
/ ATM GROUP
SECURITE**
**Vente
de fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé du 30 juin 2021, enregistré au SIE de REIMS le 19 juillet 2021 bordereau n° 2021 00069668, référence 5104P04 2021 A 02073, la société EVNOMIA SARL, société à responsabilité limitée au capital de 15.260 €, dont le siège social est situé à PARIS (75017), 61 rue Ampère et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 448 284 364 R.C.S. PARIS a cédé à la société ATM GROUP SECURITE, société par actions simplifiée au capital de 759.760 €, dont le siège social est situé à MONTBONNOT SAINT MARTIN (38330), 445 rue Lavoisier et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 400 076 576 R.C.S. GRENOBLE, le fonds de commerce de gardiennage, de sécurité privée et de surveillance exploité à PARIS (75017), 61 rue Ampère et à REIMS (51100), 33 rue de Talleyrand, identifiée à l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) respectivement sous le numéro 448 284 364 00032 et 448 284 364 00040, moyennant le prix de 450.000 € s'appliquant aux seuls éléments incorporels. L'entrée en jouissance a été fixée au 30 juin 2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extrajudiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales au siège du fonds vendu et pour la correspondance, à l'adresse professionnelle de Maître Nelly MULLER, Avocat, sis à ANGERS (49055), 2 rue Jeanne d'Arc.

Pour avis unique.

M2100586

HAJAR / ISSA51

Suivant acte SSP en date du 12/07/2021 enregistré au SIE de REIMS le 13/07/2021, Dossier 2021 00068520 référence 5104P04 2021 A 02019 ; La société HAJAR, SARL au capital de 1.000 €, R.C.S. 808 556 237 REIMS, 164 bld Pommeroy - 51100 REIMS, représentée par M. Abderrahim RMICHE a vendu à la société ISSA51, SARL au capital de 1.000 €, R.C.S. en cours REIMS, 164 bld Pommeroy - 51100 REIMS, représentée par M. MAC DONNA LEE, un fonds de commerce, sis et exploité au 164 bld Pommeroy - 51100 REIMS, moyennant le prix de 30.000 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 01/08/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé.

M2100419

**M. DUVAL /
EL BAZ COIFFURE**

Suivant acte notarié en date du 3/07/2021 : DUVAL Fabien demeurant 3 allée Jean Giono - 51420 WITRY LES REIMS, R.C.S. 434 610 325 ;

A vendu à la société EL BAZ COIFFURE, SARL au capital de 1.500 €, R.C.S. 843 372 079, 38 avenue de Laon - 51100 REIMS, représentée par LERICHE Aurélie ;

Un fonds de commerce de coiffure, sis et exploité au 27 rue Emile Zola - 51100 REIMS, moyennant le prix de 15.000 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 3/07/2021.

M2100516

**SCP PROUVEUR -
ANCELIN-SCHLESSER**

Notaires Associés

72 av. de la République - 52100 SAINT
DIZIER

Tél. : 03.25.56.03.10

LE FRENCHY
**Cession
de fonds de commerce**

«Suivant acte reçu par Maître Patrice PROUVEUR, le 21 Juillet 2021, Monsieur Mohamed TABARAK, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 24 rue Oradour, a cédé à Monsieur Adile TABARAK, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 79 rue Oradour le fonds de commerce de restauration rapide hamburgers salades, exploité à

CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 4 rue Jean Jaurès, connu sous le nom de LE FRENCHY.

Moyennant le prix de 6.000,00 €, savoir :

- Aux éléments incorporels pour 4.500,00 €

- Aux matériels, mobiliers, agencements pour 1.500,00 €.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Marie-Christine DUFAYE Notaire 18 rue du lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Patrice PROUVEUR.

M2100620



FCN Reims Moissons
7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

**SAS VP
AGENCEMENT
DECORATION**
**Avis d'apport d'entreprise
individuelle**

Suivant acte sous seing privé en date à REIMS du 1^{er} juillet 2021, enregistré à REIMS le 22 juillet 2021, Dossier 2021 00071583, référence 5104P04 A 02183, Madame Virginie POISSON, demeurant 35 rue des Lilas - 51100 REIMS, a fait apport à la SAS VP AGENCEMENT DECORATION, société par actions simplifiée en formation au capital de 10.000 €, ayant son siège social 35 rue des Lilas - 51100 REIMS en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, d'un fonds de commerce exploité à REIMS (51100), 35 rue des Lilas, pour lequel Madame Virginie POISSON est immatriculée au Répertoire SIREN sous le numéro 512 820 028 00037, ledit fonds évalué à 48.563,03 € contre prise en charge par la société du passif apporté d'un montant de 38.563,03 €, soit un apport net de 10.000 € rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 100 actions de 100 € chacune.

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

STUDIO G.G

Par ASSP en date du 23/07/2021, il a été constitué une SAS dénommée : STUDIO G.G

Siège social : 39 rue des Fuseliers - 51100 REIMS.

Capital : 5.000 €.

Objet social : La production musicale, la production phonographique, l'édition musicale phonographique, la promotion de musiques et d'artistes, la distribution de supports musicaux physiques et numériques, le management et le développement d'artistes de musiques, la production et la commercialisation de produits dérivés, toutes opérations se rapportant à cet objet.

PRESIDENT : M BAILLEUL Pascal demeurant 39 rue des Fuseliers - 51100 REIMS élu pour une durée indéterminée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 26 «Règles d'adoption des décisions collectives» des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2100566

MFA ENERGIE

Société à responsabilité limitée au capital de 37.948 Euros

Siège social :

60 rue de Champagne
51130 ST MARD LES ROUFFY

Rectificatif de l'annonce parue le 19/07/2021 au MATOT BRAINE, Il fallait lire l'objet social suivant : La réalisation de tous travaux d'installation, de dépannage, de maintenance, d'entretien de rénovation et la vente de tout matériel et équipement dans le domaine de : plomberie, chauffage, climatisation, ventilation, sanitaire.

Pour avis : La gérance.

M2100655

LES GREVIERES DE CHALONS

Société civile

au capital de 750 Euros

Siège social :

7 rue de Saint Léger
51460 ST ETIENNE AU TEMPLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ETIENNE AU TEMPLE du 26 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.
DENOMINATION SOCIALE : LES GREVIERES DE CHALONS.

SIEGE SOCIAL : 7 rue de Saint Léger - 51460 ST ETIENNE AU TEMPLE.

OBJET SOCIAL :

- Acquisition de tous biens et droits immobiliers, gestion et administration de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire sous quelque forme que ce soit.

- Emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets, constitution de toutes sûretés réelles, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la société au moyen de vente échange ou apport en société et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 750 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Jean-Claude GARNIER et Madame Martine ROGISART, demeurant 7 rue de Saint Léger - 51460 ST ETIENNE AU TEMPLE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

Agrément requis dans tous les cas. Immatriculation de la société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2100642

SCI AMA DOM IMMO

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile immobilière.
DENOMINATION : AMA DOM IMMO.
SIEGE SOCIAL : 56 boulevard Lundy - 51100 REIMS.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la vente, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.

GERANCE : Mme Marie-Josée DOMMANGET et M. Alexandre DOMMANGET, demeurant ensemble 56 boulevard Lundy - 51100 REIMS.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS. M2100668

LES PRINCES

Société civile immobilière

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

5 rue des Grappes d'Or
51210 LE BREUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BREUIL du 27 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : LES PRINCES.

SIEGE SOCIAL : 5 rue des Grappes d'Or - 51210 LE BREUIL.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeuble et biens immobiliers, ainsi que leur revente éventuelle.

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : - Monsieur Pierre MIGNON, demeurant 5 rue des Grappes d'Or - 51210 LE BREUIL et ; - Madame Yveline MIGNON, demeurant 5 rue des Grappes d'Or - 51210 LE BREUIL.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

- Agrément requis dans tous les cas.

- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2100659

AMELIE FAVARO

ASSP du 8/07/2021, il a été constitué une EURL dénommée : AMELIE FAVARO.

OBJET : Conseil et prestations administratives pour entreprises, exercice de tous mandats sociaux, acquisition gestion de droits sociaux.

CAPITAL : 5 000 €.

SIEGE SOCIAL : 4 rue de la Montagne - 51170 FAVEROLLES ET COEMY.

DUREE : 99 ans.

GERANCE : Mme Amélie FAVARO épouse SALMON dt 4 rue de la Montagne - 51170 FAVEROLLES ET COEMY.

immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2100662

«VTS»

Avis est donné de la constitution en date du 30 juin 2021, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société civile dénommée «VTS», dont le siège social est fixé 20 rue de la Chapelle à Cerseuil - 51700 MAREUIL LE PORT.

CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à 1.000 €.

OBJET SOCIAL :

- A titre principal, la propriété, l'exploitation et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole et viticole dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

- Eventuellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers devenus inutilités à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

GERANCE : Le premier gérant est Monsieur Vincent MANSARD, né le 1^{er} mars 1990 à REIMS (51100), de nationalité française, demeurant 20 rue de la Chapelle à Cerseuil - 51700 MAREUIL LE PORT, nommé par assemblée générale constitutive du 30 juin 2021 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints et descendants.

Toute autre cession de parts sociales est soumise à l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire prise à la majorité des associés représentant les deux tiers du capital social.

IMMATRICULATION DE LA SOCIETE : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).

La gérance : Pour avis.

M2100665



FCN Reims Moissons

7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

VP AGENCEMENT DECORATION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS du 1^{er} juillet 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée qui sera immatriculée au R.C.S. de REIMS, dénommée « VP AGENCEMENT DECORATION », au capital de 10 000 €, ayant pour objet, en France et à l'étranger :

- L'architecture d'intérieur et le conseil en décoration de tout type de bien aménageable ;

- La conception, l'aménagement et l'agencement d'espace intérieur ;

- Le design d'objets, de mobiliers ou de tout autre élément décoratif ;

- La coordination et suivi de chantier ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissement concernant cette activité ;

- Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et

financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et pouvant en favoriser le développement.

Son siège social est sis à REIMS (51100), 35 rue des Lilas.

Est nommé pour une durée illimitée en qualité de présidente : Madame Virginie POISSON, demeurant à REIMS (51100), 35 rue des Lilas.

MENTIONS COMPLEMENTAIRES :
ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres.

Pour avis : La présidente.

M2100669

Etude de Maître Jérôme PERTIN

Notaire à AVIZE (Marne)

11 place Léon Bourgeois

GFV SAINT VINCENT LES AVATS DU LEVANT

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PERTIN, Notaire membre de la société d'exercice à responsabilité limitée dénommée « Jérôme PERTIN, Notaire », titulaire d'un Office notarial à la résidence d'AVIZE (Marne), 7 Rempart du Midi, le 27 juillet 2021 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

DENOMINATION : «GFV SAINT VINCENT LES AVATS DU LEVANT».

SIEGE : FEREBRIANGES (51270), 48 Grande Rue.

DUREE : 99 années.

- Apports en numéraire : Cinq mille neuf cents Euros (5.900,00 €).

- Apports en nature : Un million neuf cent quatre-vingt-douze mille six cents Euros (1.998.600,00 €).

Le montant total des apports s'élève à un million neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents Euros (1.998.500,00 €), somme égale au montant du capital social.

Cession des parts : Les parts sont librement cessibles dans les seules hypothèses suivantes :

- Cession par Monsieur Adrien BERGERE et/ou Madame Annaelle BERGERE, associés fondateurs,

- Cession à des descendants en ligne directe ;

- Cession à des parents jusqu'au 4^e degré inclus ;

- Cession entre associés dans la limite de 49% du capital social.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le premier gérant est : Monsieur Adrien BERGERE.

La durée de ses fonctions est illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2100649

**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT EN FRANCE**



**annoncelgale.pamb
@forumeco.com**

MODIFICATION

DE STATUTS

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE

45 quai Charles De Gaulle
69006 LYON

SCM IMAGERIE TERLINE

SCM au capital de 68.580 Euros

Siège :

3 rue du Maréchal des Logis de Terline
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne :
780 368 775

Par décisions du 22 juin 2021, l'associé unique a décidé de proroger la société d'une nouvelle durée de 35 années à compter du 1^{er} juillet 2022 et de modifier les statuts en conséquence. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2100446

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE

45 quai Charles De Gaulle
69006 LYON

PRIM

SELAS au capital de 494 081.11 Euros

Siège :

22 rue Simon - 51100 REIMS
775 612 492 R.C.S. Reims

Suivant délibérations du 22 juin 2021, l'assemblée générale a décidé : - De nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la Société MAZARS, domicilié 37 Rue René Cassin 51430 BEZANNE en remplacement de Monsieur Laurent Pate ; - De ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, la Société CABINET LAURENT PATE. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2100447

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Société à responsabilité limitée au capital de 245.000 Euros

Siège social :

28 rue Emile Duart, ZI Colbert
51370 SAINT BRICE COURCELLES
753 5 419 R.C.S. Reims

Par décisions du 30/12/2020, l'associé unique a décidé de réduire le capital social de 240.000 € pour le diminuer de 245.000 € à 5.000 € par voie de réduction de la valeur nominale des parts, en passant de 10 € à 0,20408 € par part sociale. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à deux cent quarante-cinq mille Euros (245.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à cinq mille Euros (5.000 €). Il est divisé en 24.500 parts sociales de 0,20408 € chacune.

Pour avis.

M2100464



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

«SA CHAMPAGNE COCHUT»

Société anonyme à directeur et conseil de Surveillance au capital de 1.100.000 Euros

Siège social :

Rue du Poncet - 51150 TAUXIERES
323 551 556 R.C.S. Reims

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 mars 2021, a mis fin par anticipation au mandat de membre du conseil de surveillance de Madame Claude BARBIER et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Dépôt de ladite modification sera fait au greffe du tribunal de commerce de REIMS où la société est immatriculée. M2100449

BRET BREMENS | AVOCATS

IMMORAD

SAS à capital variable

Au capital de 27.860 Euros

Siège :

22 Rue Simon 51100 REIMS
R.C.S. Reims : 813 686 631

Par délibération du 25 juin 2021, l'assemblée générale a décidé de modifier la rédaction de l'objet social comme suit : « l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle serait ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement », et de modifier les statuts en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Reims.

Pour avis.

M2100454

FOYER DE RETRAITES DE L'ARDRE

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 Euros

Siège social :

2 place de la Mairie
51220 HERMONVILLE
316 135 904 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal en date du 13 juillet 2021, l'associé unique a nommé en qualité de président : BRIDGE INVEST, société par actions simplifiée au capital de 9.000 €, 111 rue de Longchamp - 75116 PARIS 828 014 514 R.C.S. PARIS en remplacement de M. César Alfonso RODRIGUEZ, démissionnaire.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2100474

SCI DE LA VISITATION

SCI

au capital de 300.000 Euros

Siège social :

2 place de la Mairie
51220 HERMONVILLE
814 912 895 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal en date du 13 juillet 2021, l'assemblée des associés a nommé en qualité de gérant : BRIDGE INVEST, société par actions simplifiée, 111 rue de Longchamp - 75116 PARIS, 828 014 514 R.C.S. Paris en remplacement de M. César RODRIGUEZ, démissionnaire.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2100475

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

GFA «DU CLOS»
Capital social : 151.200 Euros
Siège social :
Rue de la Grille - 51260 MARCILLY
SUR SEINE
R.C.S. Reims 379 596 497

Aux termes d'un acte de partage partiel en date du 13 octobre 2020, le capital social a été réduit pour être ramené à 106.700 €.

Pour avis : La gérance.

M2100467

**CREATIV
INGENIERIE**
SARL au capital de 6.000 Euros
Siège social :
12 rue de l'Ecufine
51420 CERNAY LES REIMS
810 916 262 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 23.07.2021, l'associé unique a décidé, à compter du même jour :

- De remplacer la dénomination sociale «CREATIV INGENIERIE» par «DOMAINE DE VINCINE» ;
- De remplacer l'objet social par les activités de restauration traditionnelle, bar à vin, vente à emporter ;
- De transférer le siège social au 31 rue des Berceaux - 51200 EPERNAY ;
- D'augmenter le capital social de 5 000 euros par apports en numéraire, pour le porter à 11.000 €.

Les articles 1, 2, 3, 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

M2100499

**SARL TECHNIC'
ASSISTANCE**
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000.000 Euros
Siège social :
8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 403 506 249

Avis est donné du renouvellement, par délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie le 30 juin 2021, de la société AUDIT MASSE & EGELE, dont le siège social est fixé Bâtiment A4, allée Alberto Santos Dumont à 51100 REIMS, et inscrite sur la liste des commissaires aux comptes établie pour l'année 2021 par la Cour d'appel de REIMS, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois exercices. Il est également constaté la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société ACTUARIUS EXPERTISE REIMS, dont le siège social est 70 ter rue Ponsardin à 51100 REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2100503

**LA FONCIERE
GRAND REIMS**
Société civile immobilière
Au capital de 500.000 Euros
Siège social :
4 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES
R.C.S. Reims 519 835 227

Par délibération du 15 juin 2016, l'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société Philippe Venet - Grant Thornton, et le mandat du commissaire aux comptes suppléant, la société IGEC.

Par délibération du 23 avril 2021, l'assemblée générale a :

- Décidé de transférer le siège social du 4, rue Jules Méline à BEZANNES (51430), au 32, rue Cérès à REIMS (51100), à compter du 23 avril 2021 et de modifier par conséquent l'article intitulé « SIEGE » des statuts.
- Pris acte de l'intention que leur a exprimée la société « DARCOL » de céder les dix parts qu'elle détenait en pleine propriété dans le capital de la société « SAINTE JEANNE », soit l'intégralité de ses parts, à la société « QUADRANCE IMMOBILIER », SASU au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé à REIMS (51100) 32, rue Cérès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 800 596 124. L'assemblée générale autorise ladite cession et en conséquence, agréé en qualité de nouvel associé la société « QUADRANCE IMMOBILIER ».

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2100507

BRET BREMENS | AVOCATS

**LYON CITE
INTERNATIONALE**
45 QUAI CHARLES DE GAULLE -
69006 LYON

SELARL BUIRAD
SELARL au capital de 7.500 Euros
Siège :
36-40 Rue Buirette - 51100 REIMS
R.C.S. Reims : 441 380 920

Par délibération du 30 juin 2021, l'assemblée générale a pris acte de la cessation des fonctions de gérant de M. Didier TOUCHE.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, la société a été dissoute de plein droit par anticipation à compter du même jour, par suite de son absorption par la société PRIM conséquence de l'apport fusion faite à cette dernière aux termes d'un acte sous seings privés du 30 avril 2021. Il a été constaté qu'il n'y a pas lieu à la liquidation de la société, la société PRIM s'étant purement et simplement substituée à la société SELARL BUIRAD, comme conséquence de la fusion. La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Reims.

M2100521

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

**REIMS CLASSIC
AUTO**
Société par actions simplifiée
au capital de 213.000 Euros
Siège social :
6 rue des Létis - 51430 BEZANNES
823 018 700 R.C.S. Reims

Suivant délibérations du 20 mai 2021, l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire a décidé de réduire le capital de 213.000 € à 106.500 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

Au vu du certificat de dépôt des fonds établi le ... juin 2021 par la banque CIC et du procès-verbal des décisions du président du même jour, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2021 d'un montant de 137.500 € (cent trente-sept mille cinq cents Euros) par émission de 6.875 actions nouvelles de numéraire, et qui porte ainsi le capital social de 106.500 € à 244.000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

CAPITAL :
ANCIENNE MENTION : 213.000 €.
NOUVELLE MENTION : 244.000 €.

Pour avis : Le président.

M2100529

BRET BREMENS | AVOCATS

**LYON CITE
INTERNATIONALE**
45 quai Charles de Gaulle - 69006
LYON

PRIM
SELAS au capital de 494.081,11 Euros
Siège :
22 Rue Simon - 51100 Reims
R.C.S. Reims : 775 612 492

Par assemblée du 30 juin 2021, les associés ont approuvé le projet de fusion par voie d'absorption de la société BUIRAD signé le 30 avril 2021 et décidé de ne pas augmenter le capital social, la société PRIM détenant 100% des titres de la société BUIRAD. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

M2100531

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

HOLDING LEIFER
Société à responsabilité limitée
au capital de 144.100 Euros
Siège social :
46 grande Rue
51360 BEAUMONT SUR VESLE
533 618 849 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'associée unique a décidé à compter de ce jour :

- De remplacer la dénomination sociale «HOLDING LEIFER» par «L E R» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- De modifier l'objet social aux activités d'exploitation d'un salon de coiffure, achat et vente de produits s'y rapportant et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- De transférer le siège social du 46 grande Rue - 51360 BEAUMONT SUR VESLE au 38 place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS, et de modifier en conséquence l'article des statuts.

Pour avis, La gérance.

M2100532

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**DES VIELLES
POSTES**
Société civile immobilière
au capital de 2.500 Euros
Siège social :
33 bis rue des Vieilles Postes
51470 SAINT MEMMIE
828 159 442
R.C.S. Châlons en Champagne

Nomination d'un cogérant

Aux termes d'une délibération en date du 28 mai 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Céline DRACH, demeurant 33 bis rue des Vieilles Postes à SAINT MEMMIE (51470), pour une durée illimitée avec effet du 28 mai 2021.

Pour avis : La gérance.

M2100505

**SAS SEAV
DE COURBETAUX**

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2021, les associés de la SAS SEAV DE COURBETAUX au capital de 2.000 €, 1 rue de Montlean -MONTMIRAIL (51210), R.C.S. 807 790 530 REIMS, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.

M2100564

**SCI IMPASSE
DES LOGES**
Capital Social : 1.040.00 Euros
Siège social :
12 rue Jean Monnet
51420 WITRY LES REIMS
R.C.S. Reims 827 806 829

Suivant procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social à WITRY-LES-REIMS (51420), 12 rue Jean Monnet, à compter du 1^{er} juillet 2021.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2100565

**ENTREPRISE
LEON NOEL**
Société par actions simplifiée
au capital de 777.000 Euros
Siège social :
23 avenue des Coides
51370 SAINT BRICE COURCELLES
509 225 983 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de la réunion des associés ordinaire du 21 juin 2021, il résulte : La décision, prise à l'unanimité, de changer les organes de direction de la société à compter de ce jour. Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

ADMINISTRATION
ANCIENNES MENTIONS :
Le président était le suivant : Monsieur Laurent Mothes, né le 19 juillet 1967 à TALENCE (33), de nationalité Française et demeurant à PARIS (75017), Rue des Moines n° 38.

NOUVELLES MENTIONS :
PRÉSIDENT :
- La société Aurige, société par actions simplifiée, au capital de 418.320 €, ayant son siège social sis à PARIS (75008), Avenue de Friedland au n° 10 et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n° 582 111 936, représentée par son président, Monsieur Marc-Henry Ménard, demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200), Rue Parmentier au n° 34.

Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel la société : Monsieur Laurent Mothes, né le 19 juillet 1967 à TALENCE (33), de nationalité Française et demeurant à PARIS (75017), Rue des Moines n° 38, M2100538

**BLANCHISSERIE
DU NORD EST**
SAS au capital de 338.520 Euros
Siège social :
Impasse des Coteaux - 51140 MUIZON
348 942 624 R.C.S. Reims

Par assemblée générale ordinaire en date du 14/04/2021, il a été décidé de mettre fin au mandat de COMPTA & AUDIT, commissaire aux comptes titulaire ainsi qu'au mandat de KPMG, commissaire aux comptes suppléant.

Les mandats prendront fin à leurs échéances à compter du 31/12/2018. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2100546

**CHAMPAGNE
DOMINIQUE
ALVAREZ**
EARL au capital de 119.700 Euros€
Siège social :
21 rue des Mureaux
51160 AY CHAMPAGNE
R.C.S. Reims n° 434 395 265

Avis de modification

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} juillet 2020, l'assemblée des associés a décidé :

- De transformer l'E.A.R.L. en S.C.E.V., à compter du 1^{er} octobre 2021, sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à son objet, à sa durée, à sa date de clôture, à son siège social et à sa dénomination ;
- De la cessation des fonctions de co-gérante de Mme Catherine DUCHATEAU à compter du 1^{er} octobre 2021.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, la gérance

M2100557

MIGNON-BOULARD
EARL au capital de 18.000 Euros
Siège social :
31 Grande Rue, Tincourt
51480 VENTEUIL
R.C.S. Reims n° 429 971 344

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 22 juillet 2021, l'assemblée des associés a pris acte :

- De la cessation des fonctions de co-gérante de Mme Monique BOULARD épouse MIGNON ;
- Du transfert du siège social au 35 Grande Rue, Tincourt - 51480 VENTEUIL, à compter du 31 décembre 2020.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2100560

**SAS
SUP INTERIM 30**

Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 29/06/2021 de la SAS SUP INTERIM 30, capital 112.400 €, siège : Zone d'activités du Petit Etang Route de Troyes Lot. n° 3 - 51120 SEZANNE, R.C.S. REIMS 538 077 421 - il résulte que les mandats de la société BATT AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de la société REVILEC AUDIT, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

M2100561

**SAS
SUP INTERIM 32**

Aux termes d'une délibération de l'AGOA de la SAS SUP INTERIM 32, au capital de 100.000 €, siège social 57 rue Jean Jaurès - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 793 894 775 en date du 29 Juin 2021, il résulte que les mandats de la société BATT AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de la société REVILEC AUDIT, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis : Le président.

M2100563

**SARL
«FINANCIERE
GOMBERT»**
Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
3 allée du Petit Bois - 51530 DIZY
RCS REIMS 403 777 220

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01/04/2021, M. Guillaume GOMBERT demeurant 16 allée des Millésimes - 51530 PIERRY a été nommé en qualité de cogérant, pour une durée indéterminée, à compter du 01/04/2021.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2100599

**ECO CLEAN
SERVICES GROUP**

ECO CLEAN SERVICES GROUP, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 18 rue de la Libération - 51600 SUIPPES, 852 043 751 R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE. L'AGE du 28/07/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 3 rue du Chaperon - 51420 CERNAY LÈS REIMS, à compter du 28/07/2021.

PRÉSIDENT : M. SAGANOGO Adama, demeurant 8 avenue des Champs Lasniers - 91940 LES ULIS. Radiation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE et réimmatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2100587

**JACK FRANCE
HOLDING**

JACK FRANCE HOLDING, sas au capital de 300.000 €, siège social : 3 place Simone Veil - 54000 NANCY, 842 673 857 R.C.S. NANCY. D'un PV d'AGE du 26/03/2021, il résulte que : Le capital social a été réduit de 60.000 €, non motivé par des pertes, pour être ramené de 300.000 € à 240.000 € par voie de rachat par la société de 60.000 actions de 1 € de valeur nominale et annulation desdites actions et le siège a été transféré du 3 place Simone Veil - 54000 NANCY au 16 avenue du Perthois - 51300 VITRY LE FRANCOIS. En conséquence, les art. 4-6 et 7 des statuts ont été modifiés.

OBJET : Prendre, acquérir, détenir, gérer et céder de quelque manière que ce soit, toute participation, dans des entreprises ou des sociétés françaises ou étrangères et souscrire à cet effet tout financement quel qu'en soit la forme. DURÉE : 99 années jusqu'au 26/09/2117. La société sera désormais immatriculée au R.C.S. de VITRY LE FRANÇOIS.

Pour avis.

M2100604

**SCI
DE LA BREVISSE**
Société Civile Immobilière
au capital de 1.600 Euros
Siège social :
6 bis rue du Centre - 51150 ATHIS
382 469 005 R.C.S. Châlons en
Champagne

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2021, le siège social a été transféré du 6 bis rue du Centre - 51150 ATHIS au 9 rue des Saules Bertin - 51150 ATHIS, à compter du 15 juillet 2021. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2100588

SAS «J.PIERLOT»
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 rue des Genets
51700 MONTIGNY SOUS CHATILLON
R.C.S. Reims 478 219 165

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 1/02/2021, il résulte que :

- Mme Laurette PIERLOT-MEUNIER, demeurant 3 rue des Genets - 51700 MONTIGNY SOUS CHATILLON a été nommée en qualité de présidente à compter du 1/02/2021 en remplacement de M. José PIERLOT, démissionnaire. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2100595

**GLOBAL
TRANSFERT**
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
20 rue des Mûriers - 51220 LOIVRE
512 132 648 R.C.S. Reims

Par décision en date du 09/07/2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social, à compter du même jour, aux activités suivantes :

- Transport public routier de marchandises et loueur de véhicules avec chauffeur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules motorisés d'un poids maximum autorisé n'excédant pas 3,5 tonnes ;
- Transport de personnes par véhicules motorisés à 2 ou 3 roues.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2100597

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

**CEOTTO
MARBRERIE
ET SERVICES
FUNERAIRES**
Société par actions simplifiée
au capital de 88.400 Euros
Siège social :
48 avenue du Colonel Moll
51300 VITRY LE FRANCOIS
310 975 206
R.C.S. Châlons en Champagne

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2021 a pris acte que les mandats de la société NORD EST AUDIT, commissaire aux comptes titulaire et de la société PBSO AUDIT CONSEIL, commissaire aux comptes suppléante sont arrivés à expiration et a décidé de ne pas en désigner de nouveaux.

Pour avis : Le président.

M2100582

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

«SOCIETE CIVILE ADECO»
Société civile immobilière
Siège social :
5 rue des Lombards - 51140 TRIGNY
R.C.S. Reims 450 632 054

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 juillet 2020, les associés de la SOCIETE CIVILE ADECO, sus désignée, ont décidé le transfert du siège social à GUEUX (51390), 3 route de Rosnay.
Le dépôt de ladite modification sera effectué au R.C.S. de REIMS où la société est immatriculée.

Pour avis : La gérance.

M2100608



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

«ACTIV'EMPLOI»

L'assemblée générale de la société « ACTIV'EMPLOI » société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 805 066 131, dont le siège social est à REIMS (51100), 22 rue Cérés, en date du 29 juillet 2021, a décidé :

- La nomination de la société «XTREMUN AUDIT», 6 B avenue Ampère, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et
- La nomination de la société «SPDC AUDIT CONSEILS», 8 boulevard Louis Salvator en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention.

M2100609

SCM «KINES DES ARPENTS»
Capital social : 1.500 Euros
Siège social :
6 rue des Arpents - 51150 AMBONNAY
R.C.S. Reims 845 334 416

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 1^{er} juin 2021 :

- Nomination de Madame Mathilde THOMAS, demeurant 62 rue Hannah Arendt - 51100 REIMS, en qualité de cogérant ;
- Augmentation du capital social de 500 € le portant à 2.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2100610

DIEFF OPTIC
SAS au capital de 60.979,61 Euros
Siège social :
7 rue Saint Martin - 51200 ÉPERNAY
R.C.S. de Reims 394 328 066

L'assemblée générale du 27/06/2019 a pris acte de la cessation des fonctions des commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement MAZARS & GUERARD et Monsieur BOSCHER ALAIN.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2100613

TRANSPORTS BRIGITTE JUNGBLUT

TRANSPORTS BRIGITTE JUNGBLUT, SARL au capital de 76.000 €, 60 rue d'Allemand - 51230 LINTHES, R.C.S. REIMS 318 660 172. Aux termes d'une délibération en date du 15/04/2019, l'assemblée générale a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 30 avril 2070. Corrélativement, les statuts ont été modifiés.

Pour avis.

M2100614



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

CATTIER
SAS au capital de 5.443.200 Euros
12 rue de la Belle Image
51500 CHIGNY LES ROSES
312 842 057 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juillet 2021, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 256.710 € par apport en nature, portant le capital de 5.443.200 € à 5.699.910 €, puis de l'augmenter d'une somme en numéraire de 260.190 € portant le capital de 5.699.910 à 5.960.100 €.

Aux termes du procès-verbal de décisions du 29 juillet 2021, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital, et modifié, en conséquence, les articles 6 et 7 des statuts sociaux.

Les inscriptions modificatives seront effectuées au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2100628

ETABLISSEMENTS GALLET

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
1 rue de la Terrière - 51510 FAGNIERES
402 467 021
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 25 Mai 2021, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7.622,45 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Pascal GALLET.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Pascal GALLET, demeurant 4 rue de la Motte Berat - 51510 ST PIERRE.

Pour avis : La gérance.

M2100630

MANUT 51
S.A.S. au capital de 200.000 Euros
Siège social :
Parc d'activités de la petite Gironde
Voie nouvelle - dessus du vieux pont
51510 SAINT GIBRIEN
479 424 582
R.C.S. Châlons en Champagne

Remplacement du Président

Aux termes des décisions de l'actionnaire unique du 28 juillet 2021, la S.A.S « SIBARO » au capital de 5.450.000 € dont le siège social est à CHAMARANDES-CHOIGNES (52000) immatriculée au R.C.S. de CHAUMONT sous le n° 525 027 140, représentée par son président M. Philippe POLICE, demeurant à CHAMARANDESCHOIGNES (52000) l'Impasse de la Gravière, a été nommée en qualité de nouvelle Présidente de la Société à compter du 28 JUILLET 2021 à 14 h, sans limitation de la durée de son mandat et ce, en remplacement de la S.A.S. « SOCIETE FAMILIALE LEFEVRE démissionnaire.

M2100631

SCI DU VERGER
Société civile immobilière au capital de 100 Euros
Siège social :
5 impasse des Champs 51370 CHAMPIGNY
R.C.S. Reims 528 542 087

Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2021, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social du 5 impasse des Champs - 51370 CHAMPIGNY au 16 rue des Cumines - 51390 VRIGNY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2100652

SP IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 8.720 Euros
Siège social :
5 impasse des Champs 51370 CHAMPIGNY
800 296 865 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AG mixte du 25 juin 2021, les associés de la SAS SP IMMO ont décidé de transférer le siège social du 5 impasse des Champs - 51370 CHAMPIGNY au 16 rue des Cumines - 51390 VRIGNY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2100653



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

HOLDING LEIFER
Société à responsabilité limitée au capital de 144.100 Euros
Siège social :
46 grande Rue
51360 BEAUMONT SUR VESLE
533 618 849 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'associée unique a décidé à compter de ce jour :

- De remplacer la dénomination sociale «HOLDING LEIFER» par «L E R» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- De modifier l'objet social aux activités d'exploitation d'un salon de coiffure, achat et vente de produits s'y rapportant et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

- De transférer le siège social du 46 grande Rue - 51360 BEAUMONT SUR VESLE au 38 place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS, et de modifier en conséquence l'article des statuts.

Pour avis, La gérance.

M2100635

SC FLORENTIN
Société civile au capital de 200.400 Euros
Siège social :
1 place de la Petite Rigaudie
24200 SARLAT LA CANEDA
R.C.S. Bergerac 790 356 455

Avis de transfert du siège

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2020, il résulte que : Le siège social a été transféré au 7 rue Pasteur - 51350 CORMONTREUIL, à compter du 30 septembre 2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION :

SIEGE : SARLAT LA CANEDA (24200), 1 place de la Petite Rigaudie.

NOUVELLE MENTION :

SIEGE : CORMONTREUIL (51350), 7 rue Pasteur.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tout placement tel que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts... de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ;

- La réalisation de toute opération financière, y compris immobilière, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participation directe ou indirecte dans toute entreprise ;

- Le prêt d'argent à des associés, l'octroi de garantie, nantissement, hypothèque ou autre gage au profit des associés ;

- Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : expire le 09/01/2112.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.

Pour avis.

M2100636

SCI DU PORT SEC
Société civile immobilière au capital de 2.000 Euros
Siège social :
1 place de la Petite Rigaudie
24200 SARLAT LA CANEDA
R.C.S. Bergerac 839 981 669

Avis de transfert du siège

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2020, il résulte que : Le siège social a été transféré au 7 rue Pasteur - 51350 CORMONTREUIL, à compter du 30 septembre 2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION :

SIEGE : SARLAT LA CANEDA (24200), 1 place de la Petite Rigaudie,

Hôtel PLAZA MADELEINE.

NOUVELLE MENTION :

SIEGE : CORMONTREUIL (51350), 7 Rue Pasteur.

OBJET :

- La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement ;

- l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;

- Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;

- Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : expire le 31/05/2117.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.

Pour avis.

M2100637



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

HEALTHY
Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros
Siège social :
34 Hameau Le Pont de Bois
51530 CHAVOT COURCOURT
R.C.S. Reims 842 193 468

Avis de modification

Par décision du 1^{er} juillet 2021, l'associé unique a décidé, à compter du même jour :

- la transformation de la société en société à responsabilité limitée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 4.000 €, divisé en 100 parts sociales de 40 € chacune.

- La nomination de M. Julien MUNIER, demeurant : 175 rue de la Mairie - 51530 MOSLINS, du fait de la transformation, aux fonctions de gérant de la société, en remplacement de Mme Sylvia DETURCK, démissionnaire.

- Le transfert du siège social du 34 Hameau Le Pont de Bois - 51530 CHAVOT COURCOURT au 175 rue de la Mairie - 51530 MOSLINS.

Pour avis : La gérance.

M2100648

EARL BRISSON-LAHAYE
EARL au capital de 120.000 Euros
Siège social :
18 rue Bernard
51150 TOURS SUR MARNE
R.C.S. : Reims 330 675 232

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} août 2021, l'assemblée des associés a : - Pris acte de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Joël LAHAYE à compter du 1^{er} août 2021 ; - Nommé Mme Laure LAHAYE, demeurant à TOURS SUR MARNE (51150), 6 rue Basse du Faubourg, aux fonctions de gérante à compter du 1^{er} août 2021. L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2100667



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ANTHILISA
Société civile au capital de 101.536 Euros
Siège social :
16 rue Jeannine Neveux
51140 JONCHERY SUR VESLE
794 407 890 R.C.S. Reims

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'AGM du 30 juillet 2021, Monsieur Christophe DUMANGET, demeurant 16 rue Jeannine Neveux - 51140 JONCHERY SUR VESLE a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de la société LOELI.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2100675

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL CERES
Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
32 rue de Dessous - 51 240 SONGY
R.C.S. Chalons En Champagne
878 823 947

Par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2021, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2100476

FEELING
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue de la Fontaine
51270 MAREUIL EN BRIE
841 361 322 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 20/07/2021, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société ; Et de transférer le siège social de 10 rue de la Fontaine 51270 MAREUIL-EN-BRIE au 16 Petit Chemin d'Epoye - 51490 SAINT MASMES, à compter de ce jour. L'article « 4. SIÈGE SOCIAL » a été modifié en conséquence.

M2100593

SUPERCREPES
Société par actions simplifiée au capital de 5.000,00 Euros
Siège social :
1 place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS
834 329 666 R.C.S. Reims

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2019, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2100634

DISSOLUTION DE SOCIETE

OTODERM DEUX
Société civile immobilière A capital variable
Au capital minimal et effectif de 10.000 Euros
Siège social :
3 rue Joseph Servas
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
852 066 158 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 26/07/2021, la société OTODERM CAPITAL, société civile, à capital variable, au capital minimal et effectif de 470.000 Euros, dont le siège social est fixé 3 rue Joseph Servas - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée sous le numéro 878 510 882 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE, associée unique de la société OTODERM DEUX, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'art. 8 alinéa 2 du Décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société OTODERM DEUX peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2100517

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

société d'avocats

NOMDOS

Société d'Avocats

10 boulevard Lundy - B.P. 2105

51074 REIMS CEDEX

GEOZ

Société en nom collectif

au capital de 1.500 €uros

Siège social :

14 rue Joliot Curie

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

500 171 939

R.C.S. Châlons en Champagne

avis de dissolution

Suivant décisions en date du 5 Juillet 2021, l'assemblée générale mixte de la société AGEO, société par actions simplifiée au capital de 457.340 €, ayant son siège social PARIS (75001), 7 rue de Turbigo, identifiée sous le numéro 493 349 682 R.C.S. PARIS, a approuvé :
1) le traité de fusion, aux termes duquel la société GEOZ, a fait apport à titre de fusion à la société AGEO de la totalité de son patrimoine ;
2) les apports et leurs évaluations lesquels ont lieu moyennant la charge pour la Société AGEO, absorbante de payer le passif de la société absorbée et de satisfaire à tous ses engagements ;
3) la dissolution sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion décidée par l'assemblée générale mixte du 5 Juillet 2021 de la société AGEO.
La fusion et corrélativement la dissolution de la société GEOZ sont devenues définitives au 5 juillet 2021 ainsi qu'il résulte des décisions de ladite assemblée générale mixte de la société AGEO.
Pour avis : Le représentant légal.

M2100469

PREMIS

PREMIS, société civile immobilière «société en liquidation», au capital de 396.367 €, SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), Zone Industrielle, Rue du Moulin, R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 343 882 486. Aux termes de l'AG du 15/07/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé comme liquidateur la société SCAPEST INVESTISSEMENT - SCAPINVEST, société par actions simplifiée au capital variable, dont le siège social est à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), Rue du Moulin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 432 383 883, représentée par Monsieur Denis MOREAU et fixé le siège de la liquidation au siège social de la société PREMIS. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2100571

IMMO-INFO

IMMO-INFO, société civile immobilière à capital variable, «en liquidation», WITRY LES REIMS (51420), ZAC de Witry Caurel, 2 rue des Moissons, R.C.S. REIMS 410 688 956. Aux termes de l'AG du 15/07/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé comme liquidateur la société SCAPEST INVESTISSEMENT - SCAPINVEST, société par actions simplifiée au capital variable, dont le siège social est à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), Rue du Moulin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 432 383 883, représentée par Monsieur Denis MOREAU et fixé le siège de la liquidation à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), Rue du Moulin. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

M2100572

FCN

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand

BP 64 - 51120 SEZANNE

Tél. : 03.26.80.53.30

LAMBERT

Société à responsabilité limitée

en liquidation

au capital de 20.000 €uros

Siège social :

zone Industrielle - 51230 CONNANTRE

Siège de liquidation :

zone Industrielle - 51230 CONNANTRE

489 316 174 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 9 juin 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric BECCUE, demeurant 8 allée du Jaillot - 51220 BOURGOGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé zone industrielle - 51230 CONNANTRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2100671

SARL

EPERNAY OPTIC

Société à responsabilité limitée

au capital de 397.000 €uros

Siège social :

1 rue du Général Leclerc

51200 EPERNAY

R.C.S. Reims 401 533 062

Dissolution anticipée

Rectificatif : Suite à l'annonce n° 7926 publiée le 26/07/2021, il convenait de lire 12/02/2021 au lieu de 22/02/2021 concernant la date de dissolution anticipée.

M2100674

JB PRODUCTION /

DOMAINES

DES HAUTES

GARENNES

Par décision du 22.07.2021, la SAS «DOMAINES DES HAUTES GARENNES» au capital de 1.000 €, sise à BOUZY (Marne) 3 rue Aristide Briand, n°533 977 435 R.C.S. REIMS, a, en sa qualité d'associée unique de la SASU «JB PRODUCTION» au capital de 1.000 €, sise à BOUZY (Marne) 5 rue Félix Faure, n°539 215 632 R.C.S. REIMS, décidé la dissolution anticipée de ladite société. Cette dissolution s'effectuera sans liquidation et entraînera la transmission universelle du patrimoine (actif et passif) de la SASU «JB PRODUCTION», à la SAS «DOMAINES DES HAUTES GARENNES» avec sur le plan juridique effet à l'issue du délai d'opposition des créanciers. Les créanciers de la Société «JB PRODUCTION» peuvent faire opposition dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis devant le tribunal de commerce de REIMS.

M2100567

FCN

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

BE SAINÉ

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 €

Siège social et Siège de liquidation:

394, avenue de Laon

51100 REIMS

847 592 243 R.C.S. REIMS

Par décision du 20 mai 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Priscilia HORDE, demeurant 394, avenue de Laon, 51100 REIMS, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 394 avenue de Laon, 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.
Pour avis : le Liquidateur.

M2100638

CANAP'AFFAIRES

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1.000 €uros

Siège social et Siège de liquidation :

8d, Rue du CDT Marin La Meslée

51100 REIMS

831 490 974 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 13 juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a mis fin aux fonctions de directeur général de monsieur Joad MAZOUAR et de monsieur Nabil DIOURI à compter de cette date.
Elle a mis fin également à la fonction de président de Monsieur Rabah ASLI, demeurant 8d, Rue du CDT Marin La Meslée - 51100 REIMS qui a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social 8d, Rue du CDT Marin La Meslée - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2100485

CLOTURE

DE LIQUIDATION

P2C

Société par actions simplifiée

en liquidation au capital de 1.000 €uros

Siège social :

39 avenue Hoche

51100 REIMS (Marne)

829 603 562 R.C.S. Reims

L'assemblée générale des associés du 30 juin 2021, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le liquidateur.

M2100640

FORMAPLUS

SOCIETE CIVILE

LOUVOIS

Dénomination : SOCIETE CIVILE LOUVOIS.

Forme : SC société en liquidation.

Capital social : 90.000 €.

Siège social :

39 rue Nicolas Henriot - 51100 REIMS.

414588020 R.C.S. de Reims

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGE en date du 15 juillet 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur LASSAUX Gilbert demeurant 39 Rue Nicolas Henriot, 51100 Reims et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du R.C.S. du REIMS.

M2100483

SARL L'ATELIER

DE DOM

SARL L'ATELIER DE DOM, SARL en liquidation, capital social : 1.500 €, 12 rue Routhier, Le Varlet - 51370 THILLOIS, R.C.S. Reims 750 008 971. Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 juillet 2021, les associés ont : approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme PONCELET Dominique, 12 rue Routhier, Le Varlet - 51370 THILLOIS pour sa gestion et le décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 24 juillet 2021. Radiation au R.C.S. de REIMS.

M2100486

OURS GRIS

Société à responsabilité limitée

en liquidation

au capital de 6.500 €uros

Siège social :

3 chemin des Grands Champs

51220 ST THIERRY

Siège de liquidation :

3 chemin des Grands Champs

51220 ST THIERRY

850 621 335 R.C.S. Reims

Pour avis et mention.

OURS GRIS

Société à responsabilité limitée

en liquidation

au capital de 6.500 €uros

Siège social :

3 chemin des Grands Champs

51220 ST THIERRY

Siège de liquidation :

3 chemin des Grands Champs

51220 ST THIERRY

850 621 335 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021 au siège de liquidation, 3 chemin des Grands Champs - 51220 SAINT-THIERRY, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe FUERTES, demeurant 3 chemin des Grands Champs - 51220 SAINT-THIERRY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.

M2100666

VOTRE MAPA EN LIGNE ?

CONTACTEZ

FLORA DURVILLE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

06.50.63.38.35

relationclient.pamb@forumeco.com

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

OFFICE NOTARIAL

CLOVIS

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS

Tél. +33 (0)3 26 87 71 71

departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr

www.notaires-clovis-reims.fr

EPOUX

SEMPERES

Avis de changement

de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Christophe PIERRET, Notaire à Reims (51100) 15 rue Clovis, le 31 août 2020, Monsieur Sébastien Martial Yves SEMPERES, ingénieur en mécanique, et Madame Samar KHEIRALLAH, médecin pathologiste, son épouse, demeurant ensemble à BEZANNES (51430), 7 impasse du Château. Monsieur est né à GRENOBLE (38000) le 23 octobre 1982, Madame est née à MTEIN (LIBAN) le 8 avril 1983. Mariés à la mairie de CARTELEGUE (33390) le 17 juillet 2010 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la séparation de biens pure et simple tel qu'il est défini par les articles 1536 à 1543 du Code Civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Christophe PIERRET, Notaire au sein de l'Office notarial sis à Reims (Marne), 15 rue Clovis.
Pour avis et mention, Me Christophe PIERRET, Notaire.

M2100504

onpm

Office notarial de la Porte de Mars

5 boulevard Désaubeau

51100 REIMS CEDEX

Tél. : 03.26.47.83.36

EPOUX RENARD

Aménagement

de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire à REIMS (Marne), le 27 juillet 2021, Monsieur Francis Michel RENARD, retraité, et Madame Marie-Annick HANNEQUIN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BETHENVILLE (51490) 8 rue de la Chapelle, né, savoir, Monsieur à BETHENVILLE (51490) le 30 septembre 1950, Madame à REIMS (51100) le 18 février 1953, tous deux de nationalité française, mariés à la mairie de BETHENVILLE (51490) le 14 avril 1972 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jacques REBOUL, notaire à REIMS (51100), le 12 avril 1972, Ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille d'aménager leur régime matrimonial en faisant l'apport de biens propres de Monsieur Francis RENARD, à la communauté de biens,
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial où domicile est élu à cet effet.

M2100526

EPOUX CITERNE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Karine WALDOCH Notaire à BETHENY (51450), 93 rue Farman, le 29 juillet 2021, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : Changement de régime matrimonial
M. Eric CITERNE et Mme Simone OSTERER, demeurant ensemble à REIMS (51100),
Nés :
- Monsieur à SAINT OUEN (93400) le 4 mai 1961 ;
- Madame à SURESNES (92150) le 20 septembre 1954.
Mariés à NOISIEL (77186) le 25 mars 1995.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître WALDOCH.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

M2100622

EPOUX COLLAINE -

LORENZINI

Aménagement

de régime matrimonial

Le 19/07/2021 a été reçu par mes soins un acte contenant apports à communauté aménageant le régime matrimonial existant entre :
Mr Sylvain Luc COLLAINE, Né à REIMS (51100) le 10/04/1965 et Mme Véronique LORENZINI, née à MEXICO (Mexique) le 26/10/1965 demeurant ensemble à REIMS (51100) 37 rue d'Italie.
Mariés à REIMS (51100) le 20/01/1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les apports ont été fait par Mme LORENZINI.
Biens apportés : 1) Une maison à REIMS (51100) 33 rue d'Italie, cadastrée BL 258 2) Un terrain à REIMS (51100) 2 rue de Sousse cadastré BL 259.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion : Le notaire.

M2100509

AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS

APPARTEMENT :

- 1 allée Claude Monet - T2 au RDC - 46 m² environ - lot 5 - DPE : C - 68.000 € - réf. : ER.11476.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de Notaire réduits et frais de Notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.60.16.61.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*.

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2100579

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne / Ardennes

MME ROLANDE
PETIT

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code
de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testaments olographes en date du 28 septembre 2011, et son codicille du 20 décembre 2012 ;

Madame Rolande Henriette PETIT, en son vivant Retraitée, demeurant à BLANCS COTEAUX (51130), Maison de retraite de l'Hotel Dieu VERTUS.

Née à PLEURS (51230), le 20 août 1925.

Veuve de Monsieur Fernand MAUREAU et non remariée.

De nationalité Française.

Décédée à BLANCS COTEAUX (51130) (France), le 8 mai 2021.

A investi des légataires universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire Associé de la SCP «Patrick PITEL et Jeremy MARSAN, Notaires associés», titulaire d'un Office notarial à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne), 52, rue Jean le Bon, le 16 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jeremy MARSAN, Notaire à VERTUS BLANCS COTEAUX, référence CRPCEN : 51011, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2100450

OFFICE NOTARIAL
DU LEVANTMes CHÉPY - LARDENOIS -
VOIRNESSON

8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

M. STÉPHANE
DEZavis d'acceptation de
succession a concurrence
de l'actif net

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandra VOIRNESSON, Notaire à MOURMELON LE GRAND (51400), 8 rue du Levant, le 17 juin 2021, dont une copie a été régulièrement transmise au greffe du tribunal judiciaire de REIMS :

- M. Philippe Dominique Lucien DEZ, retraité, demeurant à SAINT GOBAIN (02410), 20 rue Saint-Jean, né à CHAUNY (02300), le 21 août 1954, époux de Mme Nicole Michèle LACOUR ;

- Mme Nicole Michèle LACOUR, retraitée, demeurant à SAINT GOBAIN (02410), 20 rue Saint-Jean, née à SAINT GOBAIN (02410), le 21 août 1954, épouse de M. Philippe Dominique Lucien DEZ ;

Ont déclaré vouloir accepter à concurrence de l'actif net, conformément aux articles 787 à 803 du Code civil, la succession de M. Stéphane Fabrice Léon DEZ, en son vivant technicien de maintenance, demeurant à CORMICY (51220), 23 rue Franklin Roosevelt, né à CHAUNY (02300), le 08 juillet 1995, époux en uniques noces de Mme Célia Annie Jeanne DE LA MAISON-FOKIN, est décédé à CORMICY (51220), le 21 février 2021.

Élection de domicile est faite à MOURMELON LE GRAND (51400), 8 rue du Levant en l'étude de Maître Alexandra VOIRNESSON.

M2100592

SAFER

SAFER
GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/08/2021 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS - Tél : 03.26.04.74.45 ou par mail à l'adresse adupuis@safergrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la Safer Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

LUDES : 40 a 49 ca de vigne - Le village : AB-252 - Les epinettes : AB-134 - Les verbonnettes : AC-300 - Les vignes des garennes : AN-57 - Les vignes des pres ras : AC-235 en Zone A.

PRIORITE AUX CANDIDATS S'ENGAGEANT A CONSENTIR UN BAIL A LONG TERME AU CEDANT.

M2100577

SAFER
GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/08/2021 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS - Tél. : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse shurtebise@safergrandest.fr

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la Safer Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

VRAUX : 14 ha 72 a 95 ca de terres - Vert pas : ZT-55[40] - Vert pas : ZT-41-54[40] - Zone Agricole.

BIENS LOUÉS, PRIORITÉ AUX INVESTISSEURS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EXPLOITANT EN PLACE.

M2100578

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 30/03/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. AGNUS Janny, André

décédé le 28/12/2019 à MAISONS EN CHAMPAGNE (51). Réf. 0808073573. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2100445

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 1/07/2021 la directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 AMIENS cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme DA CUNHA Palmira Fernande décédée le 18/11/2020 à SAINT GERMAIN LA VILLE (51). Réf. 0808074440. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2100514

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 17/06/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LAVAL Claude, Roger, Eugène décédé le 23/01/2021 à AY CHAMPAGNE (51). Réf. 0808074667. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2100625

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE



SASU «TSI»

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date du 15/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE : SASU «TSI».

SIEGE SOCIAL : 6 rue Noizet à ARNICOURT (08300).

OBJET SOCIAL : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'activité de production et de revente d'énergies de toute nature.

L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, l'activité de conseil.

DUREE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 8.000 €.

PRESIDENT : M. Thomas SAMYN, demeurant 6 rue Noizet à ARNICOURT (08300).

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).

Pour avis : Le président.

M2100672



THEMIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 21 juillet 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION SOCIALE : THEMIS.

SIÈGE SOCIAL : 22 rue Jean Jaurès - 08200 SEDAN. OBJET SOCIAL :

L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. GÉRANCE :

Madame Alexandra JOLIOT épouse FROISSARD, demeurant 4 rue du Tilleul - 08160 CHALANDRY ELAIRE. AGREMENT : Les parts ne peuvent être cédées à des tiers à la société, à l'exception du conjoint, de l'ascendant ou du descendant du cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2100448

SAS «SOFIVAR»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 06/07/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DENOMINATION : «SOFIVAR».

CAPITAL : 5.000 €.

SIEGE : 43 rue Jean Abraham Poupart - 08300 NEUFLIZE.

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger : « la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers (2/3) voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : La SARL «ECEPAC», dont le siège social est situé 43 rue Jean Abraham Poupart 08300 NEUFLIZE.

DIRECTEUR GENERAL : M. Jean-Paul DEVULDER, demeurant 43 rue Jean Abraham Poupart 08300 NEUFLIZE.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2100453



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

STORY FAMILY

Société civile immobilière

au capital de 500 Euros

Siège social :

9 rue des Caquettes - 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière

DENOMINATION SOCIALE : STORY FAMILY

SIEGE SOCIAL : 9 rue des Caquettes, 08200 SEDAN

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué

uniquement d'apports en numéraire
GERANCE : Monsieur Denis RAMBURE, né le 13/08/1966 à SAINT-QUENTIN, demeurant 9 rue des Caquettes, 08200 SEDAN, de nationalité française.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément des associés requis dans tous les cas, représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2100480



1 rue du Val de Vence - BP 10015

08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14

08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

SAINT NICOLAS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous SSP du 23/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : SARL.

DENOMINATION SOCIALE : SAINT NICOLAS.

SIEGE SOCIAL : 9 Grande Rue - 08460 LALOBBE.

OBJET SOCIAL : L'exploitation, la création ou l'acquisition de tous fonds de commerce ou artisanal de bar, restaurant, traiteur ; Vente sur place ou à emporter de tous plats cuisinés de boissons alcoolisées et non alcoolisées selon la législation en vigueur ; Revente de tabac en tant que service complémentaire.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : M. Philippe REMY, demeurant 36 Grande Rue - 08460 LALOBBE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.

M2100643



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ARDENNES BATI
PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée

au capital de 5.000 Euros

Siège social :

16 rue du Sequoia

08000 LA FRANCHEVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : ARDENNES BATI PLOMBERIE.

SIÈGE SOCIAL : 16 rue du Sequoia - 08000 LA FRANCHEVILLE.

OBJET SOCIAL : Plomberie, chauffage, platerie, isolation, petite maçonnerie, petits travaux électriques.

DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Philippe MARTIN, demeurant 16 rue du Sequoia - 08000 LA FRANCHEVILLE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2100570



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

MAJOLÉ

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

9 rue Carnot - 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : MAJOLÉ.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Carnot - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : Achat et vente par tous moyens, importation et exportation de vêtements de prêt à porter féminin, chaussures, maroquinerie, bijoux, accessoires, cadeaux (décorations, bougies, parfums, parfums d'intérieur, soins corporels) et de tous articles de mode et service attachés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Joséphine FAYNOT, demeurant 9 route de Givonne, Olly - 08200 ILLY, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2100629

MODIFICATION

DE STATUTS



GOULET & NOIZAT

Avocats associés

www.goulet-noizat.com

GIVELINE

Par décision en date du 25/06/2021, l'associée unique de la société « GIVELINE », SAS au capital de 30.000 €, dont le siège social est à GIVET (08600) Lieudit « Les Grosses Pierres », a constaté que les mandats des commissaires aux comptes en place, titulaire et suppléant, savoir : COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : SARL GREGOIRE ET ASSOCIE - 23, Rue de la Boétie - 75008 PARIS - RCS PARIS 312 261 985 ; COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT :

SAS YZICO AUDIT - 109, Boulevard d'HAUSSONVILLE - 54000 NANCY - RCS NANCY 399 166 222 ;

sont arrivés à leur terme et décidé de ne pas procéder à leur renouvellement.

Dépôt de ladite modification sera fait au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN où la société est immatriculée sous le numéro 522 865 609.

Pour avis.

M2100451

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Ardennes



GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

MELUSINE

Par décision en date du 25/06/2021, l'associée unique de la société « MELUSINE », SAS au capital de 78.112 €, dont le siège social est à BAZEILLES (08140) - Centre commercial Lieudit « Fosse Vimont », a constaté que les mandats des Commissaires aux comptes en place, titulaire et suppléant, savoir :

COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE :

SARL GREGOIRE ET ASSOCIE - 23, Rue de la Boétie - 75008 PARIS - RCS PARIS 312 261 985

COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT :

SAS YZICO AUDIT - 109, Boulevard d'HAUSSONVILLE - 54000 NANCY - RCS NANCY 399 166 222 ;

sont arrivés à leur terme et décidé de ne pas procéder à leur renouvellement.

Dépôt de ladite modification sera fait au greffe du tribunal de commerce de SEDAN où la société est immatriculée sous le numéro 378 686 430.

Pour avis.

M2100452

SCP INFANTINO, GALLI-RICOUR et DEOM
Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERES

SCEA FERME DE BEAUVAL
Capital : 218.160,00 Euros
08300 ARNICOURT
R.C.S. Sedan : 434 782 090

Aux termes d'un acte reçu par Maître INFANTINO, le 23 juillet 2021 ;

La collectivité des associés a décidé et accepté l'augmentation du capital social de la SCEA FERME DE BEAUVAL, par voie d'apports immobiliers et création de parts nouvelles.

- ANCIEN CAPITAL SOCIAL : 154.000,00 €.

- NOUVEAU CAPITAL SOCIAL : 218.160,00 €.

L'article 7 et l'article 8 des statuts ont été modifié en conséquence.

Avis de ces modifications sera fait au CFEA de CHARLEVILLE MEZIERES.

Pour avis : Me INFANTINO.

M2100468

A2C
Société civile
au capital de 100 570 euros
Siège social : 15, rue Sacrée
Résidence GAMMA IV
08300 RETHEL
803 317 999 Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Michele CARRE à compter de ce jour.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan.

Pour avis : La Gérance

M2100520

SCI SAINT ANTOINE

SCI SAINT ANTOINE, SCI au capital de 100 €, siège social : 2 rue des Etoupes, La sente jacquet - 08090 ÉVIGNY, 885 115 279 R.C.S. de SEDAN. L'AGO du 20/11/2020 a nommé en qualité de gérant M. Bailly Jean paul, demeurant La sente jacquet 2 rue des Etoupes - 08090 ÉVIGNY en remplacement de Mme Sachot Nathalie, à compter du 21/11/2020. Modification au R.C.S. de SEDAN.

M2100471



SAS LOCMAT
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
Lieudit La Saulnière
08460 SIGNY L'ABBAYE
Immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le n° 421 495 359

Avis de modification

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 26/07/2021 à SIGNY L'ABBAYE, il a été :

- Constaté la démission de son mandat de président de M. Bruno LECLERE ;

- Procédé à la désignation du nouveau président en la personne de la société JK, SAS au capital de 8.000 € immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 901 478 693 dont le siège est La Fenderie, 2 route de Bazeilles à DAIGNY (08140) et ayant pour représentant permanent Monsieur Harold ROBIN, né le 13/01/1984 à SEDAN, demeurant 18 rue des Dames - 08200 GIVONNE .

Pour avis et mention, le président.

M2100506

SCI DE L'AUDRY
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
20 rue de Saint Rémi
08150 AUBIGNY LES POTHEES
533 868 295 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte reçu par Maître Robert MOUZON, notaire associé à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 43 rue Madame de Sévigné, en date du 26 juin 2013, publié au service de la publicité foncière de à CHARLEVILLE MEZIERES 1, le 2 juillet 2013, volume 2013P, n°2434.

Il a été procédé à une augmentation de capital de la société dénommée «SCI DE L'AUDRY», par apport en nature.

En conséquence, le capital social de la société a été augmenté d'un montant global de 45.000 €, pour le porter de 1.000 €, à la somme de 46.000 €, par élévation de la valeur nominale des parts, actuellement fixée à 10 € pour être portée à 460 €.

Pour avis :
Maître MOUZON, Notaire

M2100525



AGENCE LE SANGLIER CONSEIL EN COMMUNICATION

Agence LE SANGLIER Conseil en communication imprimée SAS au capital de 652.860 €, siège social : 08002 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX, Zone Industrielle de Mohon, 7 rue Camille Didier, BP 80, R.C.S. SEDAN 786 920 132. Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 juin 2021, il résulte que le mandat de directeur général de Monsieur Jean-François AERTGEETS, demeurant Au dessus de la Ville, 31, B-6870 BOUILLON, Belgique, arrive à expiration, qu'il ne souhaite pas être renouvelé dans ses fonctions et qu'il n'est pas remplacé.

Pour avis : Le président.

M2100537

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES
Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

EARL LES CALOMBES
au capital de 88.500 Euros
AV AUX (08190), 90 rue d'Ecry
R.C.S. Sedan 418 554 671

Suivant acte reçu par Me Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 24 juillet 2021, il a été constaté :

- Le changement de dénomination de la société

ANCIENNE	MENTION	:
EXPLOITATION AGRICOLE	A	
RESPONSABILITE LIMITEE	«	
BOUCHEZ Benoît «		
NOUVELLE	MENTION	:
EXPLOITATION AGRICOLE	A	
RESPONSABILITE LIMITEE	LES	
CALOMBES.		

- Le transfert du siège social de la société.

ANCIENNE MENTION : Chez M et Mme Benoît BOUCHEZ, 13 rue de Champagne - 08190 AVAUX.

NOUVELLE MENTION : 90 rue d'Ecry - 08190 AVAUX.

Pour insertion, Me Martial JACQUES.

M2100547

EARL «DE VAUX LE MOINES»
Société civile
au capital de 680.000 Euros
8 chemin de Vaux les Moines
08370 SIGNY MONTLIBERT
522 736 909 R.C.S. Sedan

Suivant acte SSP du 12/07/21, enregistré à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) le 22/07/21, dossier 2021/00021345, les associés ont décidé, à effet rétroactif du 01/04/21, la transformation de l'EARL en SCEA «DE VAUX LES MOINES», sans création d'une personne morale nouvelle.

La société reste immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08) sous le numéro 522 736 909.

Pour avis, les gérants.

M2100558

SAS SUP INTERIM 08

Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 29/06/2021 de la SAS SUP INTERIM 08 au capital de 112.400 €, siège social 2 place Carnot - 08400 VOUZIERES, R.C.S. SEDAN 534 599 451, il résulte que : Les mandats de la société BATT AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de la société REVILEC AUDIT, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis : Le président.

M2100562

ASSOCIATION D'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE D'ORZY

Par ordonnance de référé du président du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES en date du 20/07/2021, la SCP Pascale CHANEL - Elodie BAYLE, prise en la personne de Maître Pascale CHANEL administrateur judiciaire, demeurant à METZ 57070, 25 rue de Sarre, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de l'ASSOCIATION D'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE D'ORZY, ayant son siège Chemin du Vieux Chêne - 08500 REVIN.

Pour avis.

M2100645

SIGNE
Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 Euros
Siège social :
9 rue Camille Didier, ZI de Mohon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 429 325 236

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 20 juillet 2021, la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, société coopérative à capital variable, ayant son siège social 25 rue Libergier - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 394 157 085, en sa qualité d'associé unique de la SAS SIGNE, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société à compter de la même date.

En application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, cette dissolution s'effectue sans liquidation et entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société au profit de son associé unique, la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST.

Cette déclaration fera l'objet d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Conformément aux dispositions de l'article précité et de l'article 8 alinéa 2 du Décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SAS SIGNE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SEDAN.

M2100553

BCA LOCATION
Société par actions simplifiée
Siège social :
5 place de la Gare
08000 CHARLEVILLE MEZIERE
R.C.S. Sedan 786 380 022

Déclare le 1° juillet 2021, transférer son siège social à l'adresse suivante 16 rue Léna Bernstein - 51100 REIMS.

ILKLEY FINANCE est nommé à la présidence à compter du 1° juillet 2021.

M2100647



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

AUX JARDINS SECRETS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
48 rue Jean Moulin
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
879 230 688 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2021 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2100544

ETF ARNOULD BOIS

ETF ARNOULD BOIS, société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, 4 bis place de l'Eglise - 08270 WAGNON, R.C.S. SEDAN 521 569 715. Aux termes d'une décision en date du 01/06/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Il a également décidé de changer la date de clôture au 31/12 de chaque année.

Pour avis : La gérance.

M2100591

SARL CLLM
Dénomination sociale : CLLM, Forme : SARL, Siège social : 08190 POILCOURT SYDNEY, Capital social : 51.222,87 €, Numéro SIREN : 341 937 993 R.C.S. de SEDAN. Par délibération en date du 26 juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis et mention.

M2100598

BOWLING DE DOUZY
SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Route de Mouzon - 08140 DOUZY
824 398 317 R.C.S. Sedan

Suivant décisions de l'associée unique du 28/06/2021 : L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2100626

DISSOLUTION DE SOCIETE

GALERIES CARNOT
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7.622 Euros
Siège :
8 rue de la Côte Bagot
08400 SAVIGNY SUR AISNE
Siège de liquidation :
8 rue de la Côte
08400 SAVIGNY SUR AISNE
R.C.S. Charleville Mézières
423 095 645

L'AGE réunie le 8 juillet 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mademoiselle Delphine SART, demeurant 8 rue de la Côte Bagot - 08400 SAVIGNY SUR AISNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue de la Côte - 08400 SAVIGNY SUR AISNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2100660

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'HABITAT D'AUJOURD'HUI
SARL en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
13 route de Warnécourt
08000 PRIX LES MEZIERES
538 948 316 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale par une décision du 14/05/2021, après avoir entendu le rapport de Fabrice LEPAGE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation clos au 31/12/2020, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de SEDAN.

M2100459

LE DIABOLO
Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 15.000 Euros
Siège de liquidation : Rue du Blanc Mont
ZI, 08400 VOUZIERES
452 162 241 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale réunie le 30 juin 2021 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Guy DELETANG, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2100455

MAGASINS PIERRET
Société à responsabilité limitée en liquidation
au Capital Social de 19.825 Euros
Siège Social :
22 place de la Halle - 08200 SEDAN
R.C.S. SEDAN B 304 352 933

Avis de clôture de liquidation

Suivant décision en date du 23 Février 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés :

- A approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 23 Février 2021,

- A donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat,

- Et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan.

Le Liquidateur.

M2100496

SCEA STEVENIN DENIS
Société en liquidation
au capital social de 292.400 Euros
Ferme de la Croisette
2 route de Bertoncourt
08300 NOVY CHEVRIERES
829 162 403 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de la liquidation

Par AGE du 19/07/21, l'associé de la SCEA STEVENIN DENIS a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet rétroactif du 30/04/21.

Quitus a été délivré au liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).

Pour avis : Le liquidateur.

M2100641

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 9 juin 2021 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L. 622-2 du Code de commerce, au passif de la procédure collective de

Madame Elisabeth MARCHE-ROUSSELOT
demeurant 2 bis rue Gallet - 08380 SIGNY LE PETIT, où les réclamations seront recevables dans un mois à compter de la date de la publication au BODACC.

Le Greffier
des Procédures Collectives.

M2100621

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

VENTE CESSIION
ATTRIBUTION D'APPORTS



Maître Maud ZEBERT-LANDRIN
Notaire à SEDAN (Ardennes)
8 place Alsace Lorraine

**SALON
CATHERINE
PILLOT**

Suivant acte reçu par Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire à SEDAN, le 15 juillet 2021, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES, le 21/07/2021 sous la référence 2021 N487, il a été constaté la cession par Madame Catherine DUPOURT PILLOT, demeurant à BAZEILLES (08140), 8 rue de Verdun, immatriculée sous le numéro 381 633 197 au R.C.S. de SEDAN au profit de la société dénommée « TILMONT » SARL au capital de 3.000,00 € ayant son siège social à LIGNY EN BARROIS (55500), 6 place de la République, immatriculée sous le numéro 839 446 234 au R.C.S. de BAR LE DUC, d'un fonds de commerce de coiffure mixte, vente de produits capillaires, parfumerie, soins esthétiques, bimbeloterie connu sous le nom commercial « SALON CATHERINE PILLOT » à titre d'établissement principal sis à BAZEILLES (08140), 3 rue de Flamanville et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro 381 633 197 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de SEDAN moyennant le prix de : 8.000,00 € s'appliquant savoir : Aux éléments incorporels pour. 7.500,00 € et au matériel, mobilier et outillage pour 500,00 €. Entrée en jouissance : le 1° juillet 2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC), en l'Etude de Maître Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion, Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire.
M2100639

AVIS
ADMINISTRATIF

**COMMUNE
DE ROCROI**

**Avis d'enquête
publique**

Avis d'Enquête Publique conjointe sur le projet de modification et de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de ROCROI.

Par arrêté n° 81/2021 en date du 30 juin 2021, le maire de ROCROI a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de modification et de révision allégée du PLU de ROCROI.

A cet effet, Monsieur PIERRARD François a été désigné par le Tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE comme commissaire enquêteur.

Les pièces des dossiers d'enquête publique et les registres d'enquête à feuilletés non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de ROCROI pendant la durée de l'enquête, du 23 août 2021 à partir de 14 h 00 au 24 septembre 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, à savoir :

Du 23 au 31 août :
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Les mercredis : de 10 h 00 à 12 h 00.
Du 1^{er} au 24 septembre :
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30 ;

- Les mercredi : de 10 h 00 à 12 h 00.
L'enquête publique sera close le 24 septembre 2021 à 17 h 00.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers d'enquête publique à la Mairie de ROCROI et sur le site internet : <https://rocroi.fr>

Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de ROCROI ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : contact@mairierocroi.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la Mairie de ROCROI.

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le 23 août 2021 de 15 h à 17 h ;
- Le 07 septembre 2021 de 15 h à 17 h ;
- Le 24 septembre de 15 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête publique, une copie des rapports et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de ROCROI aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie de ROCROI.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU et le projet de révision allégée du PLU, éventuellement complétés pour tenir compte des avis qui ont été joints aux dossiers, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibération du conseil municipal de ROCROI.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la commune de ROCROI.

Le Maire, Denis BINET.

M2100606

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 30/07/2019 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MULLER veuve DINONT Marline Marie Louise décédée le 18/01/2018 à CHARLEVILLE MEZIERES (08). Réf. 0808074511. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2100473

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

BVTC

Par acte sous seing privé du 10/07/2021, il a été constitué une société civile immobilière, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BVTC.

FORME : Société civile immobilière.
OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tous biens immobiliers, et à titre exceptionnel la vente de ses biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : 500 € (numéraire).

SIÈGE SOCIAL : 2 chemin de la Crétine - 10340 AVIREY LINGEY.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Bruno THIBOUT, demeurant 2 chemin de la Crétine - 10340 AVIREY LINGEY.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant la majorité des deux-tiers des parts sociales.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La gérance.

M2100279

VYINJ

Par acte SSP du 20/07/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : VYINJ.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.

SIÈGE SOCIAL : 28 rue Georges Clemenceau - 10270 LUSIGNY SUR BARSE.

CAPITAL : 1.500 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. KACZMAREK ROBERT, demeurant 28 rue Georges Clemenceau - 10270 LUSIGNY SUR BARSE.

CLAUDE D'AGREMENT : Suivant décision des associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.
M2100472

COLLARD IMMO'

Avis est donné de la constitution en date du 20 juillet 2021 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : COLLARD IMMO'.

FORME : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue de la Faïencerie - 10500 RADONVILLIERS.

ACTIVITÉS : L'activité de loueur en meublé non professionnel ; l'achat ainsi que la revente de tous biens immobiliers destinés à la location en meublé non professionnel.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

GÉRANTS : Monsieur Christophe COLLARD, demeurant à RADONVILLIERS (10500), 7 rue de la Faïencerie et Monsieur Jérôme COLLARD, demeurant à RADONVILLIERS (10500), 7 rue de la Faïencerie.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2100498

SARL TWINS 99

Suivant acte sous seing privé du 30 Juin 2021, enregistré au SPFE 1 TROYES n° 2021 N 921 le 08/07/2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SARL

DÉNOMINATION : SARL TWINS 99.

SIÈGE SOCIAL : SAINTE SAVINE (10300), 73 avenue Galliéni.

CAPITAL SOCIAL : 100,00 € (apports en numéraire).

OBJET SOCIAL : Acquérir, échanger, prendre ou donner à bail meublé ou pas, directement ou indirectement tous immeubles et locaux ;

Et exceptionnellement céder ou vendre tous biens sociaux devenus inutiles à la société.

DURÉE : 99 ans à dater de l'imm. au R.C.S. de TROYES (Aube).

GÉRANTS : M. et Mme Frédéric BERNARDOT, dmt à SAINTE SAVINE (10300), 73 av Galliéni.

CESSIONS DE PARTS : soumises à agrément préalable à l'unanimité des associés, et ce même entre associés.

Pour avis : Le gérant.

M2100479

BARAN SHOP

Par acte authentique du 17/07/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : BARAN SHOP.

OBJET SOCIAL : Coiffure homme , lissage et vente de produits divers.

SIÈGE SOCIAL : 10 rue Jules Didier - 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS.

CAPITAL : 300 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. HUSSEIN Moffak, demeurant 22 rue Bourgogne - 10000 TROYES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Coiffure homme , lissage et vente de produits divers.

CLAUDE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

M2100482

CARDACCESS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St André les Vergers du 20 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : CARDACCESS.

SIÈGE : 4 rue Léon Gambetta - 10120 ST ANDRE LES VERGERS.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 2.000 €uros.

OBJET : L'achat et la vente de cartes à jouer et de cartes à collectionner et de tous jeux ou accessoires liés au rangement et à la protection desdites cartes.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société et au sein de la famille du cédant, d'autres personnes que celles susindiquées, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des Associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Romuald MARTINEZ, demeurant 4, rue Léon Gambetta, 10120 St André les Vergers.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Troyes.

Pour avis : Le Président.

M2100497



FIDAL
Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

VEGMAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à TROYES du 21/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile Immobilière.

DÉNOMINATION : VEGMAN.

SIÈGE SOCIAL : 14 boulevard Victor Hugo - 10000 TROYES.

OBJET : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement. La prise d'intérêt et de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles par tous moyens et sous quelque forme que ce soit. La conservation, l'administration et la gestion des titres et participations ainsi possédés. Toutes activités connexes et complémentaires.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GERANCE : M. Nicolas MARTINOT demeurant 14 boulevard Victor HUGO - 10000 TROYES.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales et qu'elles interviennent entre associés, au profit d'un conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ainsi qu'en faveur de tout tiers étranger à la société.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant.

M2100530



**M° COSSARD -
MARTIN - DAMAY**

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704

10001 TROYES CEDEX

Tél. : 03.25.82.66.55

**SCCV
LES ASTURIES**

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Bertrand-Hugues MARTIN, Notaire Associé à TROYES (Aube), le 7 juillet 2021, enregistré le 22 juillet 2021 mention 2021 N995 ;

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile de construction vente.

OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement, et notamment :

- L'acquisition d'un tènement immobilier à TROYES (10000) 29-31 rue Charles Dutreix ;

- La construction, après démolition, d'un ensemble immobilier à usage d'habitation avec parkings ;

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DÉNOMINATION : «SCCV LES ASTURIES».

SIÈGE : 11 rue Dominique - 10000 TROYES.

CAPITAL : 1.000,00 € (apport en numéraire).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

GÉRANT : SARL C.G.T.R.

BATIMENT, ayant son siège 58 av. de Wagram - PARIS (75017).

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, soumises à agrément dans tous les autres cas.

Pour avis et mention, Maître BH MARTIN.

M2100545



**M° COSSARD -
MARTIN - DAMAY**

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704

10001 TROYES CEDEX

Tél. : 03.25.82.66.55

SCI BCBG

Suivant acte sous seing privé en date à TROYES du 27 juillet 2021, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : SCI BCBG.

SIÈGE SOCIAL : SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 16 avenue Auguste Terrenoire.

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 € divisé en 100 parts de 10 € (apports en numéraire).

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans à dater de l'immatriculation au R.C.S. de TROYES.

GÉRANTS : Monsieur Bertrand Xavier BRIGANDAT, demeurant à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 16 avenue Auguste Terrenoire et Madame Cendrine Anne-Marie Jeanne GUYOT épouse BRIGANDAT, demeurant à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 16 avenue Auguste Terrenoire.

CESSIONS DE PARTS : Soumise à l'agrément de tous les associés, même entre associés.

Pour avis et mention, les gérants.

M2100549



AMAZING

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PAUPE, Notaire à TROYES (Aube), 4 place du Général Patton, le 27 juillet 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment l'immeuble sis 5B rue des futaies, Saint Aventin - 10390 VERRIERES propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la mise à disposition des associés, exceptionnellement la vente des biens et droits immobiliers qu'elle ne souhaite plus conserver. Et, généralement toutes opérations civiles et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DÉNOMINATION : AMAZING.

SIÈGE : 3 rue des Gros Terreaux - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : Mille €uros (1.000,00 €).

GÉRANT : Monsieur Aurélien PETIT, né à TROYES le 8 octobre 1980, domicilié à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 3 rue des Gros Terreaux.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2100556

**Etude de Maîtres
B.MANDRON
T.MAILLARD T.BELLET et
P.MAZURE-JACQUOT**

Notaires Associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

SCI HOANA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître T. BELLET, Notaire à TROYES, en date du 19/07/21 enregistré au SPFE DE TROYES 1, le 22/07/21, sous le n° 1004P01 2021 N 00982 il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : « SCI HOANA »

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

SIÈGE : 15 rue du Château à CHARMONT SOUS BARBUISSE (10).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

OBJET : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location ou la mise à disposition gratuite de tous biens et droits immobiliers.

L'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

CAPITAL SOCIAL : 1.200,00 € divisé en 120 parts de 10,00 €.

GÉRANT : Mme Delphine LEBEGUE-ALCESILAS épouse RUIN, demeurant à AMIENS (80), 426 rue d'Abbeville ; Mme Sandrine LEBEGUE-ALCESILAS épouse COURT, demeurant à CHARMONT SOUS BARBUISSE (10), 15 rue du Château.

CLAUDE D'AGREMENT : Unanimité pour toutes cessions entre vifs et transmissions par décès, à l'exception des cessions de parts entre associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Maître BELLET.

M2100568

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Aube

S

SF CONSEIL
et associés

Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

MARVIN
CHAZELON
PERSONAL
GROUP

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à TROYES du 28/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MARVIN CHAZELON PERSONAL GROUP.

FORME : société par actions simplifiée.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 8 rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, immobilière ou autres. La gestion de titres de participation. L'exercice de tous mandats sociaux. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances aux sociétés sur les plans administratif, juridique, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'animation de ses filiales à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

PRÉSIDENT : Monsieur Marvin CHAZELON, demeurant 8 rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions des actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions sera soumise à agrément donné par décision collective des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le président.

MLA TELECOM

Constitution SSP du 7/07/2021 de MLA TELECOM, SAS au capital de 3.000 €. SIEGE : 13 chemin de la Chasse aux Loups - 10430 ROSIERES PRES TROYES. DUREE : 99 ans. PRÉSIDENT : M. Samba Abdoul Aziz, 5 place Alphonse Daudet - 10430 ROSIERES PRES TROYES. OBJET : Electricité générale, l'installation et la maintenance des équipements électriques et de télécommunication. Droit de vote et admission aux assemblées permis à chaque actionnaire. Toutes cessions d'actions sont soumises à agrément de la collectivité des actionnaires. R.C.S. TROYES.

M2100664

baillot
et associés

155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SAS TRICHOT

Selon ASSP, en date, à SAINT POUANGE (10), du 6/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SAS TRICHOT.

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE : 114 route d'Auxerre - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : L'activité de station service et boutique. L'achat, la vente, le dépôt vente, le négoce, le courtage, l'import, l'export pour son propre compte ou le compte d'autrui de tous types de véhicules roulants ou non, motorisés ou non, neufs ou d'occasion, de lubrifiants, de pneumatiques, de pièces de rechange et d'accessoires automobiles neufs ou d'occasion, et généralement de toutes marchandises, tous produits, tous matériels, tous outillages, toutes prestations se rapportant à titre accessoire, complémentaire, ou connexe au commerce.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions libérées des versements exigibles. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE CESSION DES ACTIONS : Toute cession est soumise à un droit de préemption de l'associé fondateur et à un agrément donné par les associés représentant au moins la majorité des deux tiers des voix.

PRÉSIDENT : Monsieur Maxime TRICHOT, né le 12/11/1985 à TROYES (10000), de nationalité française, demeurant 29 rue des Paques Fleuries à SAINT-POUANGE (10120).

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2100656

SCP Eric REMY
Notaire

10500 BRIENNE LE CHATEAU

RSP

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Karine LARCHÉ, Notaire à ARCIS SUR AUBE (10700), le 26 juillet 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : Acquisition, admnistration et gestion par voie de location ou autrement de tous biens immobiliers, et à titre exceptionnel la vente de ses biens immobiliers ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

DÉNOMINATION SOCIALE : RSP.

SIEGE SOCIAL : TROYES (10000), 54 boulevard Gambetta.

DUREE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : Cent quatre-vingt-deux mille six cent cinquante Euros (182.650,00 €).

Les apports sont en numéraire et en nature

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de la majorité des associés.

Le premier gérant est M. Eric REMY.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2100596

BB VESTA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ROMILLY SUR SEINE du 7/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : BB VESTA.

SIEGE : 10 rue Gornet Boivin prolongée - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000,00 €.

OBJET : Acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, gestion, administration, exploitation par bail ou autrement, location meublée ou non meublée de tous biens immobiliers et immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, vente de tous immeubles et biens immobiliers, emprunt de fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit à quelque personne que ce soit qu'avec le consentement des associés à l'unanimité.

PRÉSIDENT : M. Jérôme BONNEFOI, demeurant 10 rue Gornet Boivin prolongée - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

DIRECTRICE GENERALE : Mme Cécile BAUDESSON, demeurant 10 rue Gornet Boivin prolongée - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

La société sera immatriculée au R.C.S. du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2100663

TANGRAM
NOTAIRES

G JAURES

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 28 juillet 2021, a été constituée la société civile dénommée «G JAURES».

SIEGE SOCIAL : TROYES (10000), 53 rue Turenne.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TROYES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

GERANCE : La société dénommée «RESIDENTIAL INVEST», société à responsabilité limitée au capital de cinq mille Euros (5.000,00 €), dont le siège social est à PARIS 09 (75009), 21 boulevard Haussmann.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS CEDEX 04 et identifiée sous le numéro SIREN 494 351 471, représentée par Monsieur Maxence GUBLIN, demeurant à TROYES (10000), 53 rue Turenne.

M2100585

FIDAL

Société d'Avocats

12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

CCMJ

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à TROYES du 27/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : CCMJ.

SIEGE SOCIAL : 66 avenue Aristide Briand - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

OBJET : L'acquisition, la vente, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; La prise d'intérêt et de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; La conservation, l'administration et la gestion des titres ainsi possédés.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GERANCE : Mme Claire CORVEST et M. Julien CORVEST, demeurant 66 avenue Aristide Briand - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant.

M2100646

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

BICHA ROYAL /
PADOVANI
PHILIPPE

Avis de cession
de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 13 juillet 2021 à Troyes, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TROYES le 16 juillet 2021, Dossier 2021 00040002, référence 1004P01 2021 N 00943, La société PADOVANI Philippe, entreprise individuelle, dont le siège social est situé 73 Rue André Beury - 10000 TROYES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 340 270 636,

Avenue à :

La société BICHA ROYAL, société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège social est situé 73 rue André Beury - 10000 TROYES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 898 572 623.

Un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, biscuiterie, traiteur situé et exploité à TROYES 10000 - 73 rue André Beury.

Moyennant le prix de cent cinquante mille Euros (150.000 €).

L'acquéreur sera propriétaire du fonds de commerce et en aura la jouissance à compter du 13 juillet 2021.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au fonds cédé, 73 rue André Beury - 10000 TROYES.

Pour avis.

M2100494

TANGRAM
NOTAIRES

HOTEL
RESTAURANT
DU COMMERCE

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500,00 Euros
30 rue de la République
10110 BAR SUR SEINE
R.C.S. Troyes 444 007 595

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, le 05/07/2021, enregistré au SPFE Troyes 1 le 23/07/2021, réf. 2021N980, M. Claude PUISSANT et Mme Nicola POTTER, demeurant ensemble à BAR SUR SEINE (10110), 2 rue des Ecoles, ont fait apport d'un fonds de commerce d'Hôtel Restaurant, Bar Traiteur, vente de plats à emporter, exploité à BAR SUR SEINE (10), 30 rue de la République, connu sous le nom de HOTEL RESTAURANT DU COMMERCE, à la société HOTEL RESTAURANT DU COMMERCE dont le siège social est à BAR SUR SEINE (10110), 30 Rue de la République, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES et identifiée sous le n° SIREN 444 007 595.

Aux termes de cet acte, les éléments incorporels du fonds de commerce ont été évalués à la somme de quatre-vingt-dix-neuf mille sept cents Euros (99.700,00 €).

Cet apport a été consenti net de tout passif.

Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur de 6.646 parts sociales de quinze Euro émises par la société HOTEL RESTAURANT DU COMMERCE ainsi qu'une soulte d'un montant de dix Euros (10,00 €) au profit de M. et Mme Claude PUISSANT.

Le capital social est porté à la somme de 107.190,00 €.

Les créanciers du fonds apporté auront un délai de dix jours à compter de la dernière des publications légalement requises, afin de déclarer leur créance auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

O CHAT BIS /
AU FLEXI TROYEN

Cession de fonds de
commerce

Aux termes d'un acte ssp à TROYES du 21/07/2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TROYES le 27/07/2021 dossier n°2021/00042266 référence 1004P01 2021 A 03031.

La société AU FLEXI TROYEN, SAS au capital de 3.000 € ayant son siège social 9 ruelle des Chats - 10000 TROYES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 832 802 854, représentée par son M. Raphaël VIVIEN, son président,

A cédé à la société Ô CHATS BIS, SARL au capital de 10.000 € ayant son siège social 9 rue des chats - 10000 TROYES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 900 926 320, représentée par M. Nicolas LEVY, en sa qualité de gérant,

Le fonds de commerce de commerce de restaurant exploité 9 ruelle des Chats à TROYES (10000), pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro SIRET 832 802 854 00014, moyennant le prix de 120.000 €.

La date de jouissance du fonds a été fixée au 1/08/2021.

Pour la validité des oppositions, pour la validité de l'activité vendue et pour la correspondance, domicile sera élu au siège de la société d'avocats FIDAL, 12 rue Aristide Briand - 10000 TROYES.

Pour avis.

M2100654

MODIFICATION
DE STATUTS

ABPM
AVOCATS

Holdiparc 5, Rue Bellum Villaré
Parc Tertiaire de la Croix, B.P. 70507
60205 COMPIEGNE CEDEX - Tél. :
03.44.23.00.11

DB INVEST

DB INVEST, société civile au capital de 5.000 € porté à 1.352.500 €, siège social : RD 619 - 10400 LE MERIOT, 892 124 926 R.C.S. TROYES. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 21 juin 2021 que le capital social a été augmenté de 1.347.500 € par voie d'apport en nature, portant le capital social de 5.000 € à 1.352.500 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.

M2100458

AE
AUTOMOBILES

Société à actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
61B rue Lamartine
10300 SAINTE SAVINE
894 511 765 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 26 juillet 2021, l'associé unique a décidé :

- De transférer le siège social actuellement situé 61B rue Lamartine - 10300 SAINTE SAVINE à l'adresse suivante : 46 bis rue Paul Doumer - 10300 SAINTE SAVINE et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts,

Pour avis - La présidente.

SCI RIVIERE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
18 bis rue de Lavalotte
10150 LAVAU
R.C.S. Troyes 440 693 984

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 10 juillet 2021, la collectivité des associés a décidé :

- De transférer à compter du 10 juillet 2021, le siège social de la société.

ANCIENNE MENTION : 18 bis rue de Lavalotte - 10150 LAVAU

NOUVELLE MENTION : 3 bis route de Béziers - 34550 BESSAN

- De modifier l'adresse de Madame RIBEIRO Cristina, gérante à compter du 10 juillet 2021.

ANCIENNE MENTION : Madame Cristina RIBEIRO, demeurant à MONTBLANC (34) 441 avenue d'Agde.

NOUVELLE MENTION : Madame Cristina RIBEIRO, demeurant à BESSAN (34) 3 bis route de Béziers.

- De modifier corrélativement les statuts.

Pour avis : La gérante.

M2100495

FB
FILTRATION

Société par actions simplifiée
au capital de 315.000 Euros
Siège social :
9 rue Jules Ferry
10120 ST ANDRÉ LES VERGERS
622 880 979 R.C.S. TROYES

Aux termes des décisions de l'assemblée générale en date du 30 juin 2021, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général, Monsieur David Gerhard FENIELLO, de nationalité suisse, demeurant 32 chemin de Prélaz - 1260 NYON (Suisse).

Inscription modificative au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La présidente.

M2100501

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Aube

SARL DES LYS SAINT BERNARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 505.120 Euros
Siège social :
10200 LIGNOL LE CHATEAU
R.C.S. Troyes 410 213 169

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2021 statuant à l'unanimité a décidé, à compter du même jour :

-De transformer la Société en Société par actions simplifiée dénommée «DES LYS SAINT BERNARD». Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

CAPITAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 505 120 €, Il est divisé en 7 216 parts sociales.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 505 120 €, Il est divisé en 7 216 actions chacune entièrement libérée.

ADMINISTRATION ET GERANCE
Ancienne mention :

Gérant : M. Bernard PIOT demeurant à Le Champ des Loges - 10200 LIGNOL-LE-CHATEAU

Nouvelle mention : Président Directeur Général : M. Bernard PIOT demeurant Le Champ des Loges, 13 rue de Bayel - 10200 LIGNOL LE CHATEAU

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :

Toute cession d'action ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2100508

T.S.A - AGRI

SARL au capital de 99.000 Euros
Siège social :
5 passage Gutenberg
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
848 310 868 R.C.S. Troyes

L'AGE du 25 juin 2021 a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Monsieur Jean-Michel BASSET.

M2100527

SCM ROMISMILE

Société civile de moyens
au capital de 1.800 Euros
32 rue Carnot - 10100 ROMILLY SUR SEINE
R.C.S. Troyes : 442 153 920

Avis de modification

Par décision de l'AGE du 23/06/2021 et d'un acte contenant cession de parts reçu par Maître Eric VUILLEMIN, Notaire à ROMILLY SUR SEINE, le 26 juillet 2021, enregistré, il a été pris acte de la nomination, en qualité de nouveau cogérant, pour une durée indéterminée, à compter du 26 juillet 2021, de la Société dénommée SELARL DR PIGAL CLAIRE, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à ROMILLY SUR SEINE (Aube) 32 Rue Carnot, identifiée sous le numéro SIREN 901 164 319 RCS TROYES, en lieu et place de la Société dénommée CABINET DU DOCTEUR ANNICK PRIEUR ET ASSOCIES, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 € ayant son siège social à ROMILLY SUR SEINE (Aube) 32, Rue Carnot identifiée sous le numéro SIREN 441 886 744 RCS TROYES, démissionnaire.

Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.

Me VUILLEMIN.

M2100518

PL CARNOT

Société civile immobilière
au capital de 76.376.95 Euros
32 rue Carnot
10100 ROMILLY SUR SEINE
R.C.S. Troyes : 411 496 797

Avis de modification

Par décision de l'AGE du 23/06/2021 et d'un acte contenant cession de parts reçu par Maître Eric VUILLEMIN, Notaire à ROMILLY SUR SEINE, le 26 juillet 2021, enregistré, il a été pris acte de la nomination, en qualité de nouveau cogérant, pour une durée indéterminée, à compter du 26 juillet 2021, de Claire Amélie Maud PIGAL, chirurgien-dentiste, demeurant à LES ESSARTS LES SEZANNE (Marne) 59 Grande Rue, célibataire, née à CHATEAU THIERRY (Aisne) le 26 août 1993, en lieu et place d'Annick Martine Marie DUCHAUSSOY, épouse de Monsieur Denys, Marie, Guy, René PRIEUR demeurant à MARCILLY SUR SEINE (Marne) 4, rue Robequin, née à TROYES (Aube) le 13 mai 1950, démissionnaire.

Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.

Me VUILLEMIN.

M2100519

LE PARC CANIN

LE PARC CANIN, SAS au capital de 5.000 €, siège social : 9 avenue Clément ADER - 77610 FONTENAY TRESIGNY, 892 295 601 R.C.S. de MEAUX. L'AGE du 18/06/2021 a décidé de : - Transférer le siège social de la société 173 rue Aristide Briand - 10100 ROMILLY SUR SEINE, à compter du 18/06/2021. A pris acte de la cessation des fonctions de directeur général de M. WACQUIN Denis. Modifier la dénomination de la société qui devient : ANIMALERIE DE L'AUBE. PRÉSIDENT : M. WACQUIN Marvin, demeurant 4 avenue Thiers - 77000 MELUN. Radiation au R.C.S. de MEAUX et réimmatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2100540



Expertise-comptable

Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois

10000 TROYES

03 25 43 55 55

MOD'SHOW

Aux termes d'une délibération en date du 28/06/2021, l'assmblée générale ordinaire de la société MOD'SHOW, société par actions simplifiée au capital de 50 000 €, dont le siège social est Rue Marc Verdier - 10150 PONT SAINTE MARIE, R.C.S. TROYES 340 391 663, a nommé Monsieur Hervé CHOPIN, sis 6 rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Sylvain LERAT, démissionnaire, pour la durée restante du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

Pour avis : Le président.

M2100580

SCI DE TROUANS LE GRAND

Société civile
au capital de 304,90 Euros
Siège social :
rue de Chalons - 10700 ARCIS SUR AUBE
351 883 533 R.C.S Troyes

Par acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 20 avril 2018, il a été pris acte de la démission de M. Thierry LE GOUGUEC et de M. Denis GERVASONI de leurs fonctions de Gérant et décide de nommer en remplacement M. Arnaud DEVILLEPOIX demeurant 27 Grande Rue - 62217 NEUVILLE VITASSE.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au R.C.S. de TROYES.

M2100513

LACROIX TRIAULAIRE SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
4 rue de la Motte
10110 MERREY SUR ARCE
500 868 849 RCS TROYES

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 30.06.2021 a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société a été modifiée et remplacée par celle de LACROIX TRIAULAIRE SAS à compter de ce jour.

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Dans tous les cas, la cession d'actions doit être autorisée par la collectivité des associés à la majorité prévue aux statuts.

M. Théodore LACROIX et Mme Marie-Claire LACROIX gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Théodore LACROIX, demeurant 6 bis ruelle des Pêcheurs - 10110 MERREY SUR ARCE.

DIRECTEUR GENERAL : Mme Marie-Claire LACROIX, 4 rue de la Motte - 10110 MERREY SUR ARCE.

Pour avis.

M2100619

PILOU

SCI au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
Rue de l'Isle - 10200 JAUCOURT
R.C.S. de Troyes 429 226 707

L'assemblée générale ordinaire du 26/07/2021 a décidé le transfert du siège social à compter du 15/07/2021 et de modifier l'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts comme suit :

- ANCIENNE MENTION : Le siège social de la société est fixé au Rue de l'Isle - 10200 JAUCOURT.

- NOUVELLE MENTION : Le siège social de la société est fixé au 5 rue du Pont Vert - 10200 JAUCOURT.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de TROYES tenue par le greffe du tribunal.

FRANCINE PEUTAT.

M2100541

MECA'RS

Transfert de siège social et extension de l'objet social

Dénomination : MECA'RS. Forme : SASU. Capital social variable : 1.500 €. Siège social : 11 rue du Maréchal Foch, Aix en Othe - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS. 843 993 775 R.C.S. de TROYES. Aux termes d'une décision en date du 10 juillet 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 1 juillet 2021 : 1. De transférer le siège social au 41 Grande Rue - Villemaur sur Vanne - 10160 AIXVILLEMAUR PALIS. 2. D'étendre l'objet social aux activités de : - Location, réparation et entretien de tous véhicules à moteur ; - Commerce de détails de tous accessoires, équipement, et produits d'entretien de véhicules à moteur ; - Import et export de véhicules d'occasion ; - Dépannage et remorquage de tous véhicules ; - Gardiennage de tous véhicules ; - Service carte grise ; - Lavage et nettoyage de tous véhicules à moteur ; - Point de retrait et de dépôt de colis et courriers nationaux et internationaux Mention sera portée au R.C.S. de TROYES. Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis.

M2100550

Etude de Maître
Caroline COURAILLON-ROUETTE
26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.30.34

EARL HUART PATRICE

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (Aube), 26 rue Saint-Robert, le 22 juillet 2021, contenant augmentation de capital social de la société dénommée EARL HUART PATRICE, dont le siège social est à BRAGELOGNE BEAUVOIR (10340), 4 rue JP Fauché, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°412 972 747 il a été décidé de :

- Augmenter le capital de 87.552,00 € afin de le porter de 112.176,00 € à 199.728,00 € par la création de 576 nouvelles parts de 152,00 € chacune numérotées de 739 à 1314 inclus.

- De modifier corrélativement les statuts.

L'ANCIEN CAPITAL EST DE : Cent douze mille cent soixante-seize euros (112.176,00 €)

LE NOUVEAU CAPITAL EST DE : Cent quatre vingt dix neuf mille sept cent vingt-huit euros (199.728,00 €).

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES (10).

Pour avis et mention, le Notaire.

M2100551

SARL GENIE CLIMATIQUE

Transfert de siège social

Aux termes d'une AGE en date du 05/07/21, les associés de la SARL GENIE CLIMATIQUE, au capital de 5.000 €, immatriculée R.C.S. TROYES n° 817 591 464, ont décidé de transférer le siège social du 6 rue de la Montée du Bois - 10260 RUMILLY LES VAUDES au 15 bis route de Nicey - 10260 RUMILLY LES VAUDES à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2100600

SCEA BOUCHEZ PHILIPPE

au capital de 53.357,15 Euros
Siège social à
ORVILLIERS SAINT JULIEN (10170 Aube)
20 rue de la Libération
R.C.S. Troyes : 395 180 409

Avis de modification

Suivant assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Eric VUILLEMIN, le 17/06/2021, enregistré au SPFE de TROYES, il résulte de la décision collective des associés que :

- Madame Caroline DRIVIERE demeurant à ORVILLIERS SAINT JULIEN (10170 Aube), 16 rue de la Paix, a été nommé gérante non associée à compter du 1^{er} juillet 2021, en remplacement de Madame Jacqueline BOUCHEZ démissionnaire ;
- Le siège social a été transféré à ORVILLIERS SAINT JULIEN (10170 Aube), 16 rue de la Paix, à compter du 1^{er} juillet 2021.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES (Aube).

Pour avis et mention.

Maître VUILLEMIN.

M2100603

GFA LES LONGUES ROIES

Groupement foncier agricole
au capital de 1.426.900 Euros
Siège social :
4 rue de la Motte
10110 MERREY SUR ARCE
504 090 614 R.C.S. Troyes

L'AGE du 19/07/2021 a pris acte de la démission de Mme Monique LACROIX de ses fonctions de gérante et a nommé en remplacement comme gérante : Mme Marie-Claire LACROIX, demeurant 4 rue de la Motte - 10110 MERREY SUR ARCE.

Pour avis.

M2100611



Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

GJ SERVICE FROID

Société par actions simplifiée
au capital de 360.000 Euros
Siège social :
Rue Basses Terres
10440 TORVILLIERS
507 708 774 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25.06.2021, il a été décidé de ne pas renouveler la société KPMG SA de son mandat de commissaire aux comptes titulaire, et la société SALUSTRO REYDEL de son mandat de commissaire aux comptes suppléant en application de la loi.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

Pour avis, le représentant légal.

M2100632



Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

CEPHAS IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
14 rue Narcisse Hautelin
10150 PONT SAINTE MARIE
478 275 340 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'acte unanime des associés du 1/6/2021 et des décisions de la gérance du 16/7/2021, le capital social a été réduit de 860 € pour le porter de 5.000 € à 4.140 € par voie de rachat et d'annulation de 86 parts sociales appartenant à certains associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2100650



Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

GD FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 429.000 Euros
Siège social :
14 rue Narcisse Hautelin
10150 PONT SAINTE MARIE
799 130 901 R.C.S. Troyes

1. Aux termes de l'acte unanime des associés du 30/06/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 44.200 € pour le porter de 429.000 € à 384.800 € par voie de rachat et d'annulation de 340 parts sociales.

2. Aux termes de l'acte unanime des associés du 16/07/2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 87.360 € par voie d'apport de titres et création de parts nouvelles et augmenté d'une somme de 2.340 € en numéraire pour le porter de 384.800 € à 474.500 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2100651



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

PASSION CRÉATIV'

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.500,00 Euros
Siège social :
1 route de Perthes
10500 BRIENNE LE CHATEAU
508 753 027 R.C.S. Troyes

L'AGO du 1/07/2021 a décidé de nommer à compter du 1/07/2021, en qualité de cogérante, pour une durée indéterminée, Madame Chloé BOUCLIER, demeurant 5 impasse des Troènes à PINEY (10220), en remplacement de Madame Laëtitia LAPIQUE, démissionnaire au 30/06/2021.

Pour avis : La gérance.

M2100658



Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

SAVICO

Société par actions simplifiée
au capital de 6.437.415 Euros
Siège social :
2 rue Konrad Adenauer
Parc d'Activité Savipol
10300 STE SAVINE
518 588 777 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 29/7/2021, il a été décidé la réduction du capital social de 2.250.000 € pour le porter de 6.437.415 € à 4.187.415 € par voie d'annulation d'actions.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2100661

POURSUITE D'ACTIVITE

SAVEURS ET FELICITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège Social :
15 rue Georges Clemenceau - 10000 TROYES
R.C.S. Troyes 883 204 539

Aux termes du procès-verbal en date du 19 juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

Pour avis : La gérance.

M2100481

YOYOGI SUSHI

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
14 rue du Général de Gaulle
10000 TROYES
R.C.S. Troyes 880 514 112

Aux termes du procès-verbal en date du 20 juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2100601

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Aube

DISSOLUTION
DE SOCIETE



Expertise-comptable
Audit - Conseil

1, rue Louis Mony
10000 TROYES
03 25 73 82 92

HOLDING
FAMILLE CANOT

Dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire de la société HOLDING FAMILLE CANOT, société par actions simplifiée au capital de 193.610 €, ayant son siège social au 1 ruelle du Paradis - 10220 ONJON, R.C.S. TROYES 851 691 477, réunie le 30 juin 2021, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Claude CANOT, demeurant au 1 ruelle du Paradis - 10220 ONJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis, le liquidateur.

M2100511

SAS «JMD
LAURENT»

Société par actions simplifiée
au capital social de 5.000 Euros

Siège social :
24 rue des Coteaux
10390 VERRIERES
R.C.S. Troyes 480 358 472

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/06/2021, les associés ont décidé :

- De nommer Mme Dominique LAURENT- FELIX en qualité de présidente en remplacement de M. Jean-Michel LAURENT, décédé le 17/04/2021 ;
- De la dissolution anticipée de la société à compter du 15/06/2021, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidatrice, Mme Dominique LAURENT- FELIX demeurant 24 rue des Coteaux - 10390 VERRIERES et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 24 rue des Coteaux - 10390 VERRIERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Cette dissolution anticipée mettra fin aux fonctions de Mme Dominique LAURENT-FELIX, Présidente.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La liquidatrice.

M2100617

BESOIN
DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

03.26.40.21.31

TUILERIE
BRIQUETERIE
SAINT MARTIN
D'AMANCE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 3.600 Euros

Siège :
4 rue Jean Collot - 10140 AMANCE

Siège de liquidation :
4 rue Jean Collot - 10140 AMANCE
799 835 756 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 Juin 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Amaury BEAUFORT, demeurant 1 rue de Vaudemange à AMBONNAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2100673

ATOUTSOLS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siège social:
9 rue du Champ de l'Isle
10410 VILLECHETIF
R.C.S. Troyes 880 643 895

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2021 et sa mise en liquidation. l'actionnaire unique susvisé a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe LEFEBVRE demeurant 9 rue du Champ de l'Isle à VILLECHETIF (10410) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

Pour avis.

M2100490

CLOTURE
DE LIQUIDATION

ATOUTSOLS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
9 rue du Champ de l'Isle
10410 VILLECHETIF
R.C.S. Troyes 880 643 895

Avis
de clôture de liquidation

L'actionnaire unique, le 30 juin 2021, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé par Monsieur Philippe LEFEBVRE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2100492

e.C.a.
conseil

Expertise-comptable
Audit - Conseil

1, rue Louis Mony
10000 TROYES
03 25 73 82 92

HOLDING
FAMILLE CANOT

Avis
de clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de la société

HOLDING FAMILLE CANOT, société par actions simplifiée au capital de 193.610 €, dont le siège social est 1 ruelle du Paradis - 10220 ONJON, R.C.S. TROYES 851 691 477, réunie le 20 juillet 2021, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Claude CANOT de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 30 juin 2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Le liquidateur.

M2100512

SCP
Carole TURPIN-VUILLEMIN
et ERIC VUILLEMIN

Notaires associés
à ROMILLY SUR SEINE (Aube)
9 B avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny

SCI JEAN DE
LAVAL

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 2.000,00 Euros

Siège social :
Rue Principale - 10330
BALIGNICOURT
R.C.S. de Troyes n° 450 747 209

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2021, les associés, au vu du rapport de la liquidatrice, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation de la société, donné quitus à la liquidatrice, Madame Laura BETTONI Pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation au 30 juin 2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES (10000) et mention de la radiation sera faite au R.C.S. de TROYES.

pour avis, Me Carole TURPIN-VUILLEMIN, Notaire.

M2100623

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. LAURENT Michel Gaston Alex décédé le 07/11/2020 à TROYES (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218067558/JG.

M2100461

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. PESTEL Jean-Claude décédé le 10/06/2020 à TROYES (10) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218068935/JG.

M2100462

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL



GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

ÉPOUX SEGUIN-
LARODIE

Suivant acte reçu par Maître Julien CHATON, Notaire, de la Société Civile Professionnelle dénommée « JONQUET - CHATON, Notaires associés », titulaire d'un Office notarial ayant son siège à TROYES, 11 rue Paul Dubois, B.P. 60278, CRPCEN 10003, le 22 juillet 2021, a été effectué entre : Monsieur Jean-François Mathieu SEGUIN, ingénieur, né à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 12 janvier 1979, et Madame Adeline Emélie Alexandrine LARODIE, infirmière, née à MOULINS (03000) le 1^{er} juin 1991, demeurant ensemble à SAINTE SAVINE (10300), 15 rue Pasteur mariés à la Mairie de SAINTE SAVINE (10300) le 30 décembre 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Un aménagement de leur régime matrimonial, consistant en l'apport par Monsieur SEGUIN à la communauté d'un bien immobilier lui appartenant en propre sis à SAINTE SAVINE (10300), 15 rue Pasteur. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2100465

AVIS DIVERS

MME LUCETTE
MICHEL

Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code
de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 février 2012 ;
Madame Lucette Germaine Marguerite MICHEL, en son vivant retraité, divorcée de Monsieur Léo BRUCKNER dit DONNER, demeurant à VENDEUVRE SUR BARSE (10140), Rue Les Jardins de Cybèle Le Parc du château.

Née à TROYES (10000), le 22 novembre 1920.
Décédée à VENDEUVRE SUR BARSE (10140) (France), le 6 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuelle MOLLET Notaire à VOREPPE (Isère) 641 av. Stalingrad le 1^{er} juillet 2021.

Puis un acte constatant la saisine du légataire a été reçu en date du 27 juillet 2021 par Maître Michèle MUNIGLIA, Notaire au sein de la société «Marie-Agnès Van Goetsenhoven-Sinègre et Elodie Demongeot-Courty, notaires, associées d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de NOGENT SUR SEINE (10400), 1 rue des Moulins, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Michèle MUNIGLIA, Notaire à NOGENT SUR SEINE (10400), 1 rue des Moulins, référence CRPCEN : 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TROYES (Aube) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2100555



GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

M. GUY FOURNIER

Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Par testament olographe en date du 16 novembre 2000, Monsieur Guy Jean FOURNIER, en son vivant retraité, veuf de Madame Sylviane Pierrette POUPARD, demeurant à SAINTE SAVINE (10300) 32 rue Eugène Laroche, né à TROYES (10000) le 22 avril 1940 et décédé à TROYES (10000), le 19 mars 2021 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ces dispositions testamentaires ont fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Nicolas JONQUET, Notaire à TROYES (Aube), 11 rue Paul Dubois, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 28 avril 2021. Ce procès-verbal a fait l'objet d'un acte complémentaire reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire à TROYES, le 22 juillet 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice des droits du légataire pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas JONQUET, notaire, associé de la société civile professionnelle dénommée « JONQUET - CHATON, notaires associés », ayant son siège à TROYES (10000), 11 rue Paul Dubois, à référence CRPCEN : 10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition de l'acte complémentaire constatant que les conditions de la saisine sont remplies. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2100466

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS
ANNONCES IMMOBILIÈRES
AUPRÈS DES DÉCIDEURS RÉGIONAUX !

Rubrique spéciale
IMMOBILIER

Visibilité parfaite

Dégressif multiparutions

Contactez Ludwig Caquot :

03 26 08 38 30 ou 06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

Etude de Maîtres B.MANDRON
T.MAILLARD et T.BELLET

Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

COMMUNE
DE VILLECHETIF

Insertion - Purge droit
de préférence
des propriétaires
de terrains boisés

Commune de VILLECHETIF (Aube) diverses parcelles en nature de taillis (au cadastre), formant un tout indissociable, cadastrées savoir :

- Section E n°703 lieudit « Le Petit Marais de Belley » pour 03 a 30 ca ;
- Section E n°715 lieudit « Le Petit Marais de Belley » pour 41 a 62 ca ;
- Section E n°716 lieudit « Le Petit Marais de Belley » pour 13 a 33 ca ;

Soit une surface globale de 00ha 58a 25ca, moyennant le prix principal de quatre cent huit Euros (408,00 €) provision sur frais d'acquisition en sus (900,00 €) à la charge de l'ACQUEREUR, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par le prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation. Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en Mairie de VILLECHETIF, pour faire connaître à Maître Thierry BELLET, Notaire à TROYES (10), 15 quai Lafontaine, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes. Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur de l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire. Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption. Rappel de l'article L 331-19 alinéa 3 : « lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien ».

Pour insertion, le Notaire.

M2100488

Les sorties sont de retour !

" L'été sera show " à Reims



> JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2021

Pendant plus d'un an de salles de spectacles vides, de musées fermés, de cinémas et de théâtres désertés la ville de Reims a travaillé main dans la main avec ses artistes locaux pour embarquer les Rémois et les Rémoises dans un voyage estival au sein de la culture et des arts. **Du 16 juillet au 19 septembre 2021** « l'été sera show ! » investit l'espace public rémois tous les week-ends pour faire danser, chanter, rire, s'émerveiller, jouer, interroger ou éveiller la curiosité des habitants au travers d'une trentaine d'expériences artistiques.

LA VILLE TRANSFORMÉE EN LIEU DE SPECTACLE À CIEL OUVERT

Chaque week-end, jusqu'au 19 septembre, de 14 h à 19 h, Reims se transformera en un lieu de spectacle à ciel ouvert avec des représentations et expériences artistiques qui investiront des lieux clés de l'espace public. Les créateurs de marionnettes, arts de la rue, sculptures monumentales, théâtre, danse, musique, œuvres d'art, spectacles de baleines et de clarinettes se relaieront pour assurer le « show » tout l'été dans

les parcs, jardins, squares, places publiques, esplanades, vitrines de la ville.

PRIORITÉ À LA LÉGÈRETÉ

En prévision de l'évènement, la Ville a lancé un appel à projets artistiques en mars 2021, en indiquant que les projets retenus visaient à enrichir l'offre culturelle estivale – notamment l'opération « Un été à Reims » – et devaient permettre d'aborder des enjeux sociétaux mis davantage en lumière pendant la période de la crise sanitaire de manière légère. L'ensemble des spectacles est en accès libre. Certains nécessitent une réservation préalable (lieux clos).

Le programme de « l'été sera show ! » est disponible sur : www.infoculture-reims.fr

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

*** Le jeudi 5 août : Concerts au Crypto / Un Été à Reims**
Les Michelles / Concert / Chanson française, Jazz Manouche / World Music

Certains affirment qu'ils fricotent avec le jazz manouche et la World Music. La rumeur s'éveille sur une formation haute en tics et en couleurs, servie par des textes burlesques et poétiques au message résolument optimiste. Les Michelles : un laboratoire de curiosité musicale à l'énergie communicative !

Tarif : gratuit ; 19 heures ; Cryptoportique

*** Le vendredi 6 août : Concerts au Crypto**
Cash Misère / Concert / Chanson / Chanson Humoristique

Une sensibilité à fleur de « pot », une poésie qui dérape, une ironie salvatrice, c'est Cash Misère. Ces musiciens acoustiques exhibent avec insolence leur verve interminable et une belle paire de tessitures. Cash Misère c'est une musique plurielle qui va du swing au flamenco en passant par le tzigane. Des textes tantôt acides, tantôt amers, parfois osés, mais toujours écrits avec élégance.

Tarif : gratuit ; 19 heures ; Cryptoportique

*** Le samedi 7 août : Jazz au Boulingrin**
The Sassy Swingers / Concert / Jazz / Swing de la Nouvelle-Orléans

Délibérément acoustique mais résolument « swing » sur scène comme dans la rue, « The Sassy Swingers » quartet est fidèle aux origines du jazz de la Nouvelle-Orléans et remet au goût du jour la belle époque élégante, swing et « So positive » ! Voix, banjo, washboard et sousaphone dépoussièrent le jazz enjoué et métissé de la Nouvelle Orléans des années 30 à nos jours

Tarif : gratuit ; 19h30 ; Rue du Temple

La Poule des champs se déconfin

> VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Alors que l'édition 2020 avait dû être annulée, L'association l'Alba Riva et ses 150 bénévoles se sont mobilisés pour proposer une 15^e édition du festival de la Poule des Champs à la hauteur des précédentes. Celle-ci se déroulera les vendredi 10 et samedi 11 septembre 2021 à Aubérive (51) ! En 2019, le festival avait connu un franc succès avec plus de 7 000 participants.

PROGRAMME :

Vendredi 10 septembre 2021 :
Scène Principale : Hervé + Blankass + Vianney

Deuxième Scène : Just a Fake + Le Grô Tour

Samedi 11 septembre 2021 :
Scène Principale : Bon Air + Boulevard des Aïrs + La Rue Ketanou

Deuxième Scène : Alambig + Temple Kid

BILLETTERIE :

23 € la soirée ; 40 € le pass 2 jours (hors frais de location)



MESURES SANITAIRES :

L'accès au festival sera soumis au pass sanitaire
un test PCR négatif de moins de 48h

OU un certificat de vaccination

(2 doses du vaccin ou 1 dose si vous avez déjà eu le covid, effectué depuis 15 jours)

OU un certificat d'immunité

Face B

> DU 19 AOÛT AU 26 SEPTEMBRE 2021, LA MACÉRIENNE – CHARLEVILLE MÉZIÈRES

L'Asso FlAP et Le Cabaret Vert présentent : Face B.
Du 19 août au 26 septembre 2021, La Macérienne – Charleville Mézières

[SAVE THE DATES]

Du 19 août au 26 septembre 2021, Face B occupera La Macérienne de Charleville-Mézières qui deviendra un lieu culturel éphémère ouvert 6 jours sur 7.

Le programme sera aussi intense que réjouissant : concerts, conférences, débats, afterworks, projections ciné, expositions, activités jeune public, rendez-vous citoyens... Ces 5 semaines seront ponctuées de plusieurs temps forts, que les habitués du Cabaret Vert reconnaîtront

> du 19-21 août, on démarre en mode Warm Up. Ouvert au grand public le 21 août, il vous faudra être partenaire pour participer aux soirées du 19 et 20.

> du 26 au 29 août, place aux concerts ! Quatre soirées à la belle étoile avec une programmation aussi variée qu'ambitieuse. Ouverture de la billetterie début juin. Attention : jauge limitée.

> du 4 au 5 septembre, venez à la rencontre de vos auteurs préférés lors du week-end BD. Dédicaces, ateliers, expo, battles de dessins, cinés concerts... Près de 60 auteurs invités. Accès gratuit.

> Tout au long des 5 semaines mais avec un temps fort le week-end du 11 et 12 septembre: débats, échanges, ateliers, brocante, friperie, vélorution, bourse aux vélos, repair café... Une thématique « écologie » en fil rouge, comme une inspiration positive face au monde qui vient. Accès gratuit.

> du 18 au 19 septembre les Journées Européennes du Patrimoine marqueront le début du Festival mondial des théâtres de marionnettes FMTM. Jusqu'au 26 septembre, plusieurs spectacles seront accueillis à La Macérienne. Animations gratuites et payantes. Billetterie à retrouver directement via le Festival Mondial du Théâtre des Marionnettes.

Bien évidemment, des points bars et restaurations éphémères seront installés sur le site durant les temps d'ouverture public.

Politique. Un rapport de la Cour des comptes met en évidence la nécessité de diversifier les mesures pour diminuer le nombre de tués sur la route et aller au-delà de la politique du tout radar.

Les insuffisances de la politique de sécurité routière



Toujours plus de radars et de contrôles automatisés de la vitesse sur les routes : depuis longtemps, la sécurité routière est monomaniaque. Et ne ramène dans ses filets que de petits poissons dépassant les limites de quelques kilomètres/heure, ne générant aucun danger supplémentaire, contrairement au refrain des discours officiels répétés en boucle. Avec des résultats qui ont montré leurs limites. Certes, le nombre de morts sur les routes a été divisé par cinq depuis l'instauration des premières limitations de vitesse en 1972 mais personne n'est réellement en mesure de détailler avec précision les raisons de cet indiscutable progrès.

Depuis près d'une décennie, les chiffres des victimes sur les routes ne diminuent plus et restent stable, légèrement au-dessus du seuil des 3000 morts par an. A l'exception de 2020, la crise sanitaire ayant permis une baisse de 21% avec 2780 victimes. Pire, la France obtient des résultats plus mauvais que la plupart de ses voisins européens en terme de morts par million d'habitants. Notre pays est passé de la 7e place en 2008 à la 14e en une décennie. A l'évidence, il y a quelque chose qui ne fonctionne plus.

Fort de ce constat, la Cour des Comptes a cherché à ouvrir des pistes destinées à faire baisser le nombre des morts de la route. Le tout sous la forme d'un gros rap-

port de 300 pages, intitulé « La politique publique de sécurité routière », formulé dans le langage prudent - une litote - habituel des magistrats qui la composent. Avec pour commencer un éloge appuyé à la politique du tout répressif, conduite depuis plus de quatre décennies. Comme pour mieux s'en affranchir ensuite. Première critique : l'impossibilité d'évaluer le coût-avantage de cette politique, évaluée à la louche à 11 milliards d'euros par an, à cause de l'insuffisance des données disponibles. La Cour constate également que les contrôles automatisés de vitesse ont conduit à une moindre présence des forces de l'ordre sur le terrain et à un déficit d'acceptabilité avec des « réticen-

ces et des ambiguïtés fortes ». En s'en prenant massivement aux radars implantés au bord des routes, les « Gilets jaunes » ont montré la réalité de ce constat...

TOUT EST À REVOIR

La Cour des comptes dégage trois axes d'actions en complément de celle « centrée sur le comportement des usagers » : « les véhicules », « la signalisation » et « les infrastructures » et met en avant 18 recommandations en s'inspirant des expériences réussies dans plusieurs pays européens. Un ensemble qui vise à améliorer la cohérence d'ensemble de la politique de sécurité routière avec la détermination d'objectifs chiffrés clairement définis

à moyen terme, la préconisation du travail en commun des différents intervenants dont les collectivités locales qui ont la responsabilité des infrastructures, le regroupement des moyens financiers, l'amélioration de l'organisation administrative des services intervenant sur ces questions, la recherche d'une plus grande adhésion de la population à travers des actions de communication notamment, la clarification de la politique d'implantation des contrôles automatisés...

Un catalogue qui, en creux, met le doigt sur ce qui ne fonctionne pas aussi bien qu'on cherche à nous le faire croire. On s'en doutait un peu. Des objectifs flous dont les contours sont incertains, des gens qui travaillent dans leur coin sans vision d'ensemble, des budgets éparpillés, des radars implantés sur on ne sait quels critères objectifs, des infrastructures qui ne cessent de se dégrader et jouent un rôle grandissant dans les accidents, des forces de l'ordre de moins en moins présentes sur le terrain, un recul des contrôles d'alcoolémie (baisse des dépistages de 17% en une décennie) et de détection des stupéfiants...

Ces préconisations seront-elles suivies d'effet ? Les rapports de la Cour des Comptes publiés régulièrement font l'actualité pendant un jour ou deux avant d'être rapidement oubliés et de prendre la poussière au fond d'un placard où ils sont remisés pour l'éternité.

DOMINIQUE MAREE

Les flottes en route vers l'électromobilité

Les ventes aux sociétés ont soutenu le marché automobile français au premier semestre avec un accroissement significatif de la part des hybrides et des hybrides rechargeables.

À quelle date les véhicules thermiques seront-ils définitivement interdits à la vente ? En 2035, a tranché sans nuance la Commission Européenne. Les plus radicaux militent même pour avancer la date à 2030. À plus courte échéance encore, la mise en place en 2025 des Zones à faibles émissions (ZFE) dans une cinquantaine d'agglomérations de plus de 150 000 habitants risque d'exclure des villes 26 millions de voitures. Pour ce qui concerne les entreprises, la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019

a déjà imposé aux sociétés de plus de 50 salariés des quotas de véhicules propres émettant moins de 60g/km de CO2 lors des renouvellement de leur flotte. Une part qui atteindra 50% en 2030. Ces perspectives conjuguées pèsent sur les choix automobiles des entreprises.

Leurs décisions sont d'autant plus importantes que depuis le début de l'année, les ventes aux sociétés soutiennent un marché des particuliers qui peine à s'affranchir des effets de la crise sanitaire. Sur le seul mois de

juin, le recul est de 32% alors que celui des entreprises ne baisse que de 7%.

Plus réservés que les clients particuliers vis à vis des modèles électrifiés, les sociétés ne restent pas à l'écart de la tendance générale. Il y a quatre ans, les flottes de leurs voitures particulières (VP) étaient massivement constituées de diesel : 77%. Un niveau tombé à 40%, compensé principalement par des modèles essence dont la part a quasiment doublé : de 17% à 31%. Depuis l'an dernier, les hybrides et les hybrides rechargeables ont

accentué leur présence dans les parcs des entreprises, une évolution mise en évidence par AADData, expert en données dans les secteurs de la consommation. Le volume des hybrides de toutes catégories a augmenté de façon rapide : 4% en 2017, 16% l'an passé et 24% depuis le début de l'année. Une évolution profonde. La part des 100% électriques n'a pas suivi la même courbe ascendante que sur le marché des clients particuliers et reste limitée à 5% contre à peine 1% en 2017. Cela s'explique par les besoins spéci-

fiques des sociétés avec un fort kilométrage annuel et la recherche d'un coût total d'utilisation le moins élevé possible. Ces contraintes s'exercent encore davantage pour les utilitaires, ce qui explique un taux de dieselisation de 88% (95% en 2017). Les nombreux lancements d'utilitaires légers électrifiés ou 100% électriques, en particulier des constructeurs français qui règnent en maîtres sur le marché national, devraient changer la donne rapidement.

D.M.

Anne Faucon. Arrivée de Toulouse, l'Auboise pilote le projet du 7^e cinéma d'art et essai du réseau Utopia, créé par ses parents en 1976.

Le 7^e art est sa maison



Anne Faucon pilote le projet du cinéma Utopia de Pont-Sainte-Marie, dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2022.

observe-t-elle. On a toujours gardé à Utopia ce côté petit artisan. On sait mettre la main à la pâte. C'est ce qui nous permet d'avoir de la proximité avec notre public. On n'est pas des intellectuels déconnectés », sourit-elle.

En 1984, Anne Faucon suit des études de langues étrangères appliquées, anglais et chinois : « J'avais envie de voyager, de faire autre chose ». Elle travaille parallèlement pendant trois mois comme animatrice du cinéma Utopia créé en 1987 à Aix-en-Provence. Tout en faisant des ménages pour financer ses études. Puis elle entrera pour un stage à l'institut les Parons, à Éguille, comme animatrice éducatrice spécialisée, où elle se verra offrir une formation. Mais c'était sans compter l'appel du cinéma. Ses parents lui demandant de venir travailler avec eux – Utopia de Manosque et Toulon étaient en train de fermer, comme beaucoup de salles, dans les années 80 -, c'est ainsi qu'elle se retrouvera, à vingt ans à peine, seule à la barre de deux cinémas, qui plus est sans réelle formation. « Quand les deux salles ont fermé, je n'ai plus voulu entendre parler de cinéma », glisse-t-elle.

C'est à cette période, en 1989, qu'elle rencontre le futur père de sa fille, Océane, qui naîtra en 1992. Forte de son expérience dans l'animation, elle se retrouve fonctionnaire territoriale, à Plaisir, dans les Yvelines, comme directrice de centre de loisirs. Puis elle suivra son compagnon à Tahiti pendant deux ans. Avant de revenir en métropole, à Trappes, où elle

lité de prendre quatre ans de disponibilité. Et le cinéma me manquait. J'ai fini par céder ». C'est ainsi que l'ancienne fonctionnaire est devenue adjointe de direction d'Utopia Toulouse puis Tournefeuille qui ouvrira en 2003. « Avec Toulouse, on a été plus reconnus. Après des années de vaches maigres, c'est devenu moins difficile pour Utopia. On n'a jamais demandé de subventions de fonctionnement. On a toujours fait les choses dans la plus grande autonomie. Ce qui nous apporte une grande liberté de ton et une sécurité par rapport aux politiques, même en cas de changement de municipalité ».

NOUVEAU DÉFI, UN ÉCO-CINÉMA

Pourtant très attachée à la ville de Toulouse, Anne Faucon avait besoin de se lancer de nouveaux défis. Et à l'heure où les fondateurs d'Utopia sont en train de se retirer, elle a ressenti le besoin de sortir de sa zone de confort : « On est arrivés dans des cinémas déjà créés. J'ai eu envie de me renouveler ». Le hasard des rencontres la guidera jusqu'à Pont-Sainte-Marie, dans l'Aube.

En 2018, c'est suite à des études de cinéma au Fémis de Paris, « dispensant des formations très pratiques », qu'elle se rapproche de Troyes. Après avoir été proposé en vain à la ville de Troyes, son projet de création d'Utopia recevra un bon accueil chez les Maripontains. C'est ainsi que depuis mai 2019, Anne Faucon, devenue gérante de la SAS Saintes Maries, pilote le projet de « perpétuer un savoir-faire et une ligne éditoriale peu- finie depuis près d'un demi siècle » (voir PAMB 7913).

La première pierre « symbolique » du 7^e cinéma du réseau Utopia a été posée en juillet 2021. Son ouverture est prévue pour la rentrée 2022. Construit au cœur de l'éco-quartier de Pont-Sainte-Marie, le bâtiment à énergie positive, bas carbone, économe en eau et zéro déchets sera équipé de quatre salles pour un total de quelque trois cents places accessibles à un tarif de cinq euros en moyenne.

ARRIVÉE DANS L'AUBE

Après avoir vendu sa maison de Toulouse, elle arrive dans l'Aube, galvanisée par son projet. Après de nombreux allers-retours, elle est heureuse de poser ses valises, prête à faire partager son énergie et sa culture – pétrie d'art populaire, de batucada (percussions brésiliennes)... de salsa, de chant choral – ainsi que son goût pour les chansons françaises et les meubles anciens. « La pose de la première botte de paille est programmée en septembre-octobre », ajoute la dynamique gérante, actuellement à la recherche de restaurateurs et d'animations.

NADINE CHAMPENOIS

Le cinéma, elle est tombée dedans quand elle était petite. C'était au début des années 70, à Aix-en-Provence. Anne Faucon se revoit à l'âge de cinq ans, traînant au milieu des vieux fauteuils de cinéma récupérés et nettoyés par ses parents, les aidant à sa façon. « Mes parents, Anne-Marie et Michel, sont les fondateurs d'Utopia, qui ne s'appelaient d'ailleurs pas encore comme ça », explique-t-elle. Anne-Marie était alors infirmière en psychiatrie, un métier qu'elle aimait autant qu'elle en déplorait certains aspects. Michel était étudiant en histoire. Un film allait les marquer. « The Molly Maguire » de Martin Ritt, sorti en 1970, résonnera en eux comme une

urgence à laisser s'exprimer leurs vrais choix de vie, à « faire un pas de côté »...

« Ils ont eu l'idée de faire une première séance, d'aller

France. De cette première bonne expérience naît l'envie de créer une petite salle de cinéma. Pour pallier leur manque de moyens finan-

« On a toujours gardé à Utopia ce côté petit artisan. C'est ce qui nous permet d'avoir de la proximité avec notre public »

voir le directeur du casino d'Aix-en-Provence, ayant remarqué qu'il n'y avait pas d'activité le lundi soir. Ils ont fait plein de tracts, mobilisé des gens. Une salle comble – de 500 personnes- leur a fait dire que c'était très simple de faire du cinéma », relate Anne Faucon, dont l'enthousiasme est souligné par un léger accent du sud de la

ciers, ils apprennent sur les tas à faire des projections, récupèrent de vieux fauteuils... Anne a à peine six ans qu'elle voit déjà des films en version originale, que sa mère lui explique. « Pendant des années, je me suis demandée si le cinéma était un choix ou pas. C'était quelque chose qui accaparaient beaucoup mes parents,

occupe un poste d'animation, pendant un an.

VIRUS DU CINÉMA

Fin 1993, alors qu'un Utopia ouvre à Toulouse, se pose la question d'un retour aux sources : « Mon époux a eu envie d'aller dans le sud de la France. J'avais quant à moi la possibi-

1966

Naissance à Marseille le 1^{er} mai.

1984-88

Études de langues étrangères appliquées.

1987-89

Directrice des cinémas Utopia Manosque puis Toulon.

Depuis 1993

Adjointe de direction d'Utopia Toulouse et Tournefeuille (depuis 2003). Rédactrice de la Gazette d'Utopia.

Depuis mai 2019

Gérante SAS Saintes Maries.